

les études du CNC
mars 2013



la production cinématographique en 2012

bilan statistique des films agréés en 2012

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr
ISSN : 1951-476X

Nicole Canetti, Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Caroline Jeanneau, Jessica Veyret,
Benoît Danard

Sommaire

Méthodologie.....	5
Chiffres-clés	5
Synthèse	6
I. Les films produits en 2012	8
A. Le nombre de films produits	8
B. Le devis des films d'initiative française.....	8
1) Investissements sur les films d'initiative française.....	8
2) Devis moyen et devis médian des films d'initiative française	9
3) Répartition des films d'initiative française selon le devis	10
4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française	11
C. Les films à moins de 1 M€	12
D. Les films de 1 M€ à 4 M€.....	15
E. Les films de 4 M€ à 7 M€	16
F. Les films à 7 M€ et plus.....	17
G. Les coproductions internationales	20
1) Les coproductions à majorité française	21
2) Les coproductions à majorité étrangère	22
3) Les coproductions financières bilatérales.....	24
4) Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne	24
H. Les premiers et les deuxièmes films	24
1) Les premiers films	24
2) Les deuxièmes films.....	25
I. Films d'animation et films documentaires	26
1) Les films documentaires.....	26
2) Les films d'animation	27
II. Le financement des films produits en 2012.....	29
A. Le financement des films d'initiative française.....	29
1) Les films à moins de 1 M€.....	30
2) Les films de 1 M€ à 4 M€	31
3) Les films de 4 M€ à 7 M€	31
4) Les films à 7 M€ et plus.....	32
B. Le financement des films minoritaires.....	32
C. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)	34
D. Les préachats des chaînes payantes	35
1) Les préachats de Canal+	37
2) Les préachats de TPS Star	39
3) Les préachats de Ciné+	40
4) Les préachats de OCS (Orange cinéma séries).....	42
E. Les investissements des chaînes en clair	43
1) Les investissements des chaînes publiques en clair	46
2) Les investissements des chaînes privées en clair.....	47
3) Les investissements de TF1.....	49
4) Les investissements de M6	50
5) Les investissements de France 2 et France 3	50
6) Les investissements d'Arte France.....	52
7) Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)	52
F. Les films sans financement de chaîne de télévision	53
G. L'intervention des SOFICA	55

H. Le financement des films par les mandats d'exploitation	57
1) Les mandats groupés.....	59
2) Les mandats de distribution en salles.....	59
3) Les mandats vidéo	60
4) Les mandats étrangers.....	61
I. Les investissements de soutien financier (aide automatique).....	61
1) Le soutien automatique mobilisé dans l'année.....	61
2) Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés	62
J. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes.....	62
1) L'avance sur recettes avant réalisation	62
2) L'avance sur recettes après réalisation	63
K. Le crédit d'impôt.....	64
L. Les aides publiques des collectivités territoriales.....	65
 III. Tournage, production et postproduction.....	 67
A. Les principaux producteurs de films	67
B. Supports de tournage	67
C. Durée de tournage.....	68
D. Postproduction	69
 ANNEXES.....	 70

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2012.

● Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis (films ne faisant pas appel à des financements encadrés : avance sur recettes avant réalisation, chaînes en clair, SOFICA, coproduction internationale, crédit d'impôt).

Ce calendrier explique les distorsions éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2012.

● Sont exclus de cette analyse :

- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud, l'aide aux films en langue étrangère, l'aide aux cinémas du monde,...).
- les films dits « sauvages », qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier de l'État, et les films dont la production n'est pas terminée.

Chiffres-clés

nombre de films	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	185	196	182	203	207	209
films à majorité étrangère	43	44	48	58	65	70
total	228	240	230	261	272	279

investissements totaux (M€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15	1 128,28	1 065,68
films à majorité étrangère	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65
total	1 201,08	1 490,45	1 098,68	1 439,01	1 389,03	1 342,33

investissements français (M€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03	966,95
films à majorité étrangère	44,37	49,70	39,89	71,19	52,89	58,63
total	951,74	1 223,76	891,87	1 089,74	1 062,92	1 025,58

investissements étrangers (M€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24	98,73
films à majorité étrangère	153,09	181,56	131,32	255,67	207,87	218,02
total	249,34	266,69	206,81	349,28	326,11	316,75

Synthèse

Une production élevée avec 279 films agréés

En 2012, l'activité de production de films cinématographiques affiche un niveau record, jamais atteint depuis plus de 30 ans. 279 films ont été agréés, soit 2,6 % de plus qu'en 2011 (+7 films). Cette augmentation concerne surtout les films à majorité étrangère (+5 films à 70 films en 2012). La progression du nombre de films agréés s'explique en particulier par la hausse du nombre de documentaires (+5 films) qui n'a jamais été aussi important depuis le début de la décennie (42 films). Le nombre de films d'initiative française progresse de deux titres à 209 films. Il convient également de signaler la hausse du nombre de films agréés une fois terminés, qui passe de 24 en 2011 à 26 films en 2012.

Des investissements en recul de 3,4 % à 1,34 Md€

En 2012, les investissements dans les films agréés sont en recul de 3,4 % et atteignent 1,34 Md€. Les investissements dans les films d'initiative française reculent de 5,5 % pour atteindre 1,07 Md€ pour un nombre de films en progression de 1,0 %. A l'inverse, les investissements dans les films à majorité étrangère (276,65 M€) progressent de 6,1 % pour un nombre de films en hausse de 7,7 %.

Plus de films à moins de 1 M€ et moins de films de 4 M€ à 7 M€

En 2012, la production d'initiative française est marquée par le recul du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (-13 films) et par l'augmentation du nombre de films présentant un devis inférieur à 1 M€ (+11 films). Le nombre de films dont le devis est supérieur à 7 M€ est en légère progression à 55 films (52 films en 2011). En 2012, les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ captent 66,7 % des financements (63,7 % en 2011) alors qu'ils représentent 26,3 % des titres (25,1 % en 2011).

Recul du devis moyen : 5,10 M€

Le devis moyen des films d'initiative française recule de 6,5 % en 2012 pour atteindre 5,10 M€ (5,45 M€ en 2011). En 2012, la dispersion des devis est supérieure à celle observée en 2011, mais demeure moins marquée que sur la période 2005-2009. En 2012, le devis médian est en baisse de 13,8 % à 3,22 M€ illustrant l'augmentation du nombre de films à budget plus faible.

129 coproductions internationales

En 2012, le nombre de coproductions internationales s'établit à 129 films, soit le niveau le plus haut depuis plus de 30 ans. Les coproductions internationales comptent neuf titres de plus qu'en 2011 et représentent 46,2 % des films agréés (44,1 % en 2011). Ces films ont été coproduits avec 37 pays différents. Les financements alloués aux coproductions internationales reculent de 1,2 % pour atteindre 716,86 M€.

Le nombre de premiers films progresse (+4 films) pour atteindre 77 films en 2012. Les premiers et deuxièmes films représentent 54,1 % des films d'initiative française (53,1 % en 2011).

Un niveau élevé de production de films documentaires

La production de films documentaires n'a jamais été aussi importante depuis le début de la décennie avec 42 films agréés dont 37 d'initiative française. Le devis moyen des films docu-

mentaires d'initiative française s'établit à 0,71 M€ et 39 sont tournés en vidéo numérique, soit 92,8 %. 78,6 % des films documentaires d'initiative française n'ont pas été financés par une chaîne de télévision. Parallèlement, 12 films d'animation sont agréés en 2012 dont 10 d'initiative française. En 2012, le devis moyen des films d'animation d'initiative française est de 10,74 M€.

Recul des investissements des chaînes

Les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés diminuent globalement de 5,4 % à 359,61 M€. Ceux des chaînes payantes reculent de 1,3 % à 231,71 M€. Les investissements des chaînes en clair baissent de 12,3 % en 2012 pour atteindre 127,75 M€. Les nouvelles chaînes de la TNT investissent dans 22 films en 2012 pour un montant de 3,60 M€, en progression de 102,1 %. Il convient de rappeler que ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des chaînes.

Une forte concentration des investissements des chaînes privées en clair

Les chaînes publiques investissent dans des films aux devis variés. En 2012, 4,5 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair ont un devis inférieur à 1 M€, 25,8 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€, 24,2 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ et 45,5 % un devis supérieur à 7 M€. En revanche, les chaînes privées en clair investissent quasi exclusivement dans des films à devis élevé. Ainsi, 66,7 % des films d'initiative française dans lesquels elles investissent en 2012 ont un devis supérieur à 7 M€ et 84,8 % un devis supérieur à 4 M€.

Un nombre élevé de films sans préfinancement de chaînes de télévision

Le nombre de films sans financement de chaîne de télévision augmente fortement en 2012 à 112 films agréés (+14 films), soit le plus haut niveau de la décennie. En 2012, 34,0 % des films d'initiative française se produisent sans chaîne de télévision. Il s'agit dans 91,5 % des cas de films dont le devis est inférieur à 2 M€. 56,3 % de ces films sont des premiers films.

Le tournage en vidéo numérique se généralise

En 2012, la production cinématographique française est marquée par l'augmentation du nombre de films tournés en vidéo numérique (182 films, contre 150 en 2011). Ainsi, 87,1 % des films d'initiative française sont tournés en vidéo numérique en 2012, contre 72,5% en 2011.

Diminution de la durée de tournage

Le nombre de jours de tournage de films de fiction d'initiative française diminue de 11,8 % en 2012 pour atteindre 6 064 jours alors que le nombre de films de fiction recule de 6,5 %. Ainsi, la durée moyenne de tournage d'un film de fiction se réduit à 37 jours par film, soit le plus bas niveau de la décennie. La baisse du nombre de jours de tournage en France est plus marquée que celle du nombre de jours à l'étranger.

I. Les films produits en 2012

A. Le nombre de films produits

279 films de long métrage ont obtenu l'agrément au cours de l'année 2012, soit 7 films de plus qu'en 2011 et un niveau jamais atteint depuis plus de 30 ans.

L'augmentation constatée en 2012 concerne en premier lieu les films à majorité étrangère (+5 films) et, dans une moindre mesure, les films produits et financés intégralement ou majoritairement par des partenaires français, films d'initiative française (+2 films). Le nombre de films d'initiative française agréés en 2012 atteint le niveau record de 209 œuvres, contre 207 en 2011 et 203 en 2010.

Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 150 en 2012, contre 152 en 2011 et 143 en 2010. Ils composent ainsi 71,8 % des films d'initiative française agréés en 2012 (73,4 % en 2011 et 70,4 % en 2010). 59 films d'initiative française agréés en 2012 sont réalisés en coproduction avec l'étranger (55 films en 2011 et 60 films en 2010). Ils représentent 28,2 % de la production d'initiative française (26,6 % en 2011 et 29,6 % en 2010).

En 2012, le nombre de films de coproduction agréés où la France est un partenaire minoritaire est de nouveau en hausse et s'établit à 70 films (65 films en 2011 et 58 films en 2010), ce niveau étant le plus élevé de la décennie.

Nombre de films produits

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française (1)	183	167	187	164	185	196	182	203	207	209
dont films de coproduction	78	37	61	37	52	51	45	60	55	59
films à majorité étrangère (2)	29	36	53	39	43	44	48	58	65	70
total films agréés (1)+(2)	212	203	240	203	228	240	230	261	272	279

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 92,8 %, contre 91,3 % en 2011 et 94,1 % en 2010. 15 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère en 2012 (18 en 2011 et 12 en 2010). Parmi ces films, huit ont été tournés en langue anglaise. Ils étaient dix en 2011 et huit en 2010. Cinq des films tournés en langue anglaise affichent un devis supérieur à 15 M€.

26 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation). Ils étaient de 24 en 2011 et 15 en 2010. En 2012, les 26 films agréés une fois terminés présentent tous un coût inférieur à 1 M€ dont 23 (88,5 %) un coût inférieur à 0,50 M€.

B. Le devis des films d'initiative française

1) Investissements sur les films d'initiative française

Les investissements sur les films d'initiative française reculent de 5,5 %

En 2012, les investissements totaux sur les films d'initiative française affichent une diminution de 5,5 % par rapport à 2011, pour un nombre de films en légère hausse (+2 films).

Entre 2003 et 2012, les investissements totaux sur les films d'initiative française progressent en moyenne de 2,6 % par an.

Les investissements français sur les films d'initiative française diminuent de 4,3 % par rapport à 2011. En dix ans, ces investissements ont progressé de 3,3 % par an en moyenne. Les investissements étrangers dans les films d'initiative française reculent de 16,5 % en 2012 par rapport à 2011, malgré la hausse du nombre de films de coproduction (+4 films). Le montant moyen du financement étranger sur les films de coproduction baisse et s'établit à 1,67 M€ en 2012, contre 2,15 M€ en 2011.

Investissements sur les films d'initiative française (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
investissements français	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03	966,95
évolution (%)	+11,8	+9,5	+6,1	-7,2	+16,8	+29,4	-27,4	+19,6	-0,8	-4,3
investissements étrangers	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24	98,73
évolution (%)	+58,4	-18,3	-6,8	-8,6	+9,4	-11,6	-11,3	+24,0	+26,3	-16,5
investissements totaux	847,04	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15	1 128,28	1 065,68
évolution (%)	+17,0	+5,4	+4,6	-7,4	+16,0	+25,5	-26,3	+19,9	+1,4	-5,5

2) Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions

Le **devis moyen** est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films).

La **médiane** sépare une série statistique en deux groupes de même effectif, l'un contenant les valeurs les plus petites, l'autre les valeurs les plus grandes. Le devis médian est donc le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur.

Les **quartiles** permettent de séparer une série statistique en quatre groupes de même effectif. Un quart des valeurs sont inférieures au premier quartile et un quart des valeurs sont supérieures au troisième quartile (le deuxième quartile étant la médiane de la série). Le devis du premier quartile est ainsi le montant pour lequel 25 % des films ont un devis inférieur et 75 % un devis supérieur. Celui du troisième quartile est le montant pour lequel 75 % des films ont un devis inférieur et 25 % un devis supérieur.

Une évolution calculée en **euros constants** permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Ainsi, une évolution positive est-elle généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2012, le devis moyen des films d'initiative française s'établit à 5,10 M€, contre 5,45 M€ en 2011 et 5,48 M€ en 2010. Entre 2003 et 2012, le devis moyen présente une augmentation moyenne de 1,1 % par an en euros courants et une baisse de 0,6 % par an en euros constants.

Devis moyen des films d'initiative française (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen (M€)	4,63	5,34	4,99	5,27	5,43	6,42	5,10	5,48	5,45	5,10
évolution (€ courants) (%)	+4,2	+15,5	-6,6	+5,6	+2,9	+18,4	-20,7	+7,5	-0,5	-6,5
évolution (€ constants) (%)	+2,1	+13,0	-8,2	+3,9	+1,3	+15,2	-20,8	+5,9	-2,6	-8,2

Le devis médian des films d'initiative française s'élève à 3,22 M€ en 2012, contre 3,73 M€ en 2011 et 3,99 M€ en 2010. En 2012, 50 % des films d'initiative française ont un devis compris entre 1,00 M€ et 6,51 M€. En 2011, la moitié de la production bénéficiait de devis compris entre 1,22 M€ et 6,71 M€.

Dispersion des films d'initiative française selon le devis (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
premier quartile	1,20	1,47	1,20	1,47	1,51	1,23	1,35	1,43	1,22	1,00
évolution (€ courants) (%)	-1,5	+1,5	+24,6	+12,9	-5,4	+17,1	-18,3	+2,0	-3,0	-3,0
évolution (€ constants) (%)	-3,5	-0,6	+22,3	+11,1	-6,8	+13,9	-18,4	+0,5	-5,0	-4,8
médiane (M€)	2,60	3,92	2,80	2,82	3,08	3,40	3,06	3,99	3,73	3,22
évolution (€ courants) (%)	-7,9	+50,8	-28,6	+0,6	+9,2	+10,5	-9,9	+30,2	-6,4	-13,8
évolution (€ constants) (%)	-9,8	+47,7	-29,9	-1,0	+7,6	+7,5	-10,0	+28,3	-8,3	-15,5
troisième quartile	5,25	5,33	6,64	7,49	7,09	8,30	6,78	6,92	6,71	6,51
évolution (€ courants) (%)	+6,1	+22,3	-18,2	+22,5	+2,6	-18,3	+9,1	+6,0	-14,5	-18,0
évolution (€ constants) (%)	++4,0	19,7	-19,7	+20,6	+1,1	-20,6	+9,0	+4,4	-16,3	-19,6

3) Répartition des films d'initiative française selon le devis

En 2012, la production d'initiative française est marquée par un recul du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (-13 films) et par une augmentation du nombre de films présentant un devis inférieur à 1 M€ (+11 films).

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	11	9	12	9	12	18	11	12	12	18
10 M€ à 15 M€	7	15	10	15	16	17	14	16	16	15
7 M€ à 10 M€	12	9	17	21	21	25	21	24	24	22
5 M€ à 7 M€	20	33	21	12	20	11	18	30	26	22
4 M€ à 5 M€	17	16	7	7	9	17	9	16	12	3
2 M€ à 4 M€	38	32	46	37	43	41	45	47	41	46
1 M€ à 2 M€	37	33	33	35	29	23	36	18	29	25
moins de 1 M€	41	20	41	28	35	44	28	40	47	58
total	183	167	187	164	185	196	182	203	207	209

58 films d'initiative française présentent un devis inférieur à 1 M€ en 2012, soit 27,8 % de l'ensemble (22,7 % en 2011 et 19,7 % en 2010). Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 29 en 2011 à 25 en 2012. 83 films présentent ainsi un devis inférieur à 2 M€ en 2012. Leur poids dans l'ensemble des films d'initiative française est plus fort en 2012 (39,7 %) qu'en 2011 (36,7 %) et en 2010 (28,6 %).

Entre 2 M€ et 4 M€, le nombre de films passe de 41 en 2011 à 46 en 2012. 22,0 % des films d'initiative française ont un devis compris entre 2 M€ et 4 M€ en 2012 (19,8 % en 2011, 23,2 % en 2010).

L'ensemble des films présentant un devis inférieur à 4 M€ (129 films, contre 117 films en 2011 et 105 films en 2010) représente 61,7 % de la production d'initiative française en 2012 (56,5 % en 2011, 51,7 % en 2010).

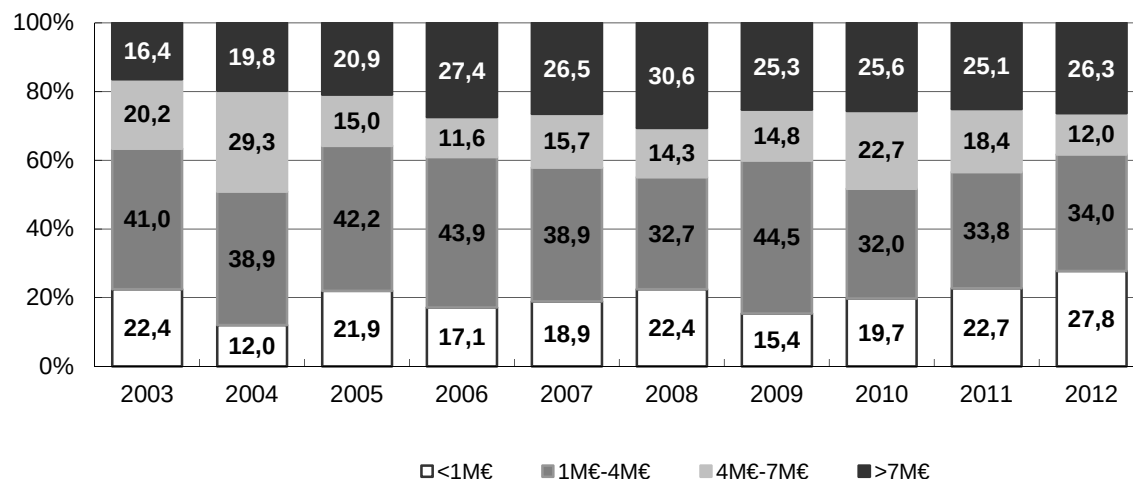
Le nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ est en forte baisse avec 3 films en 2012, contre 12 films en 2011 et 16 en 2010. Ils représentent 1,4 % du total des films d'initiative française agréés en 2012 (5,8 % en 2011, 7,9 % en 2010). En 2012, quatre films de moins affichent un devis compris entre 5 M€ et 7 M€. Il passe de 26 films en 2011 à 22 films en 2012. La part de ces films dans le total s'établit à 10,5 %, contre 12,6 % en 2011 et 14,8 % en 2010.

25 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2012 (38 en 2011, 46 en 2010). Ils représentent 12,0 % de l'ensemble des films d'initiative française, contre 18,4 % en 2011 et 22,7 % en 2010.

55 films présentent un budget supérieur à 7 M€ en 2012 (52 films en 2011 et en 2010) avec 22 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ (24 films en 2011 et en 2010), 15 films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ (16 films en 2011 et en 2010) et 18

films dont le devis est supérieur à 15 M€ (12 films en 2011 et en 2010). Parmi les 18 films de 2012 présentant un devis supérieur à 15 M€, 12 films ont un devis compris entre 15 M€ et 20 M€ (quatre en 2011) et six films un devis supérieur à 20 M€ (huit en 2011). Globalement, 26,3 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2012, contre 25,1 % en 2011 et 25,6 % en 2010. Depuis 2005, cette part excède toujours 20 %.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

66,7 % des investissements sur les films d'initiative française à plus de 7 M€

En termes d'investissements, les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (55 films en 2012) captent 66,7 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française. Cette proportion s'établissait à 63,7 % en 2011 (52 films) et 60,0 % en 2010 (52 films). En 2003, les films à plus de 7 M€ captaient 56,1 % des investissements totaux de la production d'initiative française.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

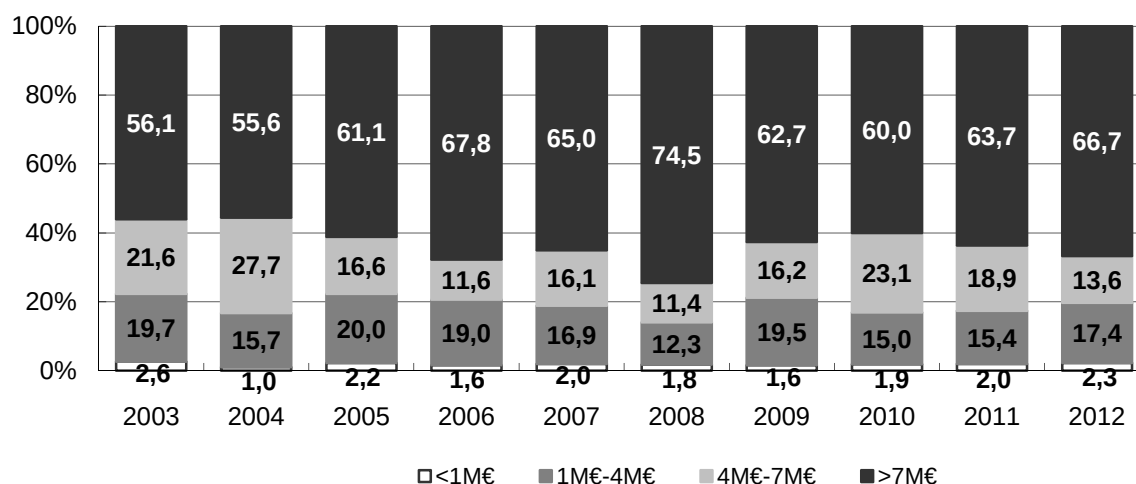
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	34,3	26,5	31,9	27,3	28,6	41,3	24,7	25,8	28,7	33,7
10 M€ à 15 M€	10,4	20,4	13,8	20,3	19,0	16,1	18,6	16,5	17,3	16,2
7 M€ à 10 M€	11,4	8,6	15,5	20,1	17,3	17,1	19,3	17,8	17,7	16,9
5 M€ à 7 M€	12,4	19,5	13,2	8,1	12,1	5,4	11,7	16,7	13,9	12,3
4 M€ à 5 M€	9,2	8,2	3,4	3,5	4,0	6,0	4,4	6,4	5,0	1,3
2 M€ à 4 M€	13,3	10,5	15,0	12,9	12,5	9,6	13,7	12,7	11,6	14,0
1 M€ à 2 M€	6,4	5,2	5,0	6,1	4,4	2,7	5,8	2,3	3,7	3,4
moins de 1 M€	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9	2,0	2,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La part des financements captée par les films dont le devis dépasse 15 M€ connaît une nouvelle progression à 33,7 % en 2012 (28,7 % en 2011, 25,8 % en 2010). Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ totalisent 16,2 % des investissements en 2012, contre 17,3 % en 2011 et 16,5 % en 2010. La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ s'établit à 16,9 % (17,7 % en 2011, 17,8 % en 2010).

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ captent 13,6 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2012, contre 18,9 % en 2011 et 23,1 % en 2010.

La part des investissements captée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 19,7 % en 2012, contre 17,4 % en 2011 et 16,9 % en 2010.

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



C. Les films à moins de 1 M€

Nouvelle hausse du nombre de films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ en 2012

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ est de 58 en 2012, soit 11 titres de plus qu'en 2011 et un niveau record sur les dix dernières années. Ils représentent 27,8 % du total des films d'initiative française agréés (22,7 % en 2011, 19,7 % en 2010).

Nombre de films à devis inférieur à 1 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	41	20	41	28	35	44	28	40	47	58
dont films de coproduction	10	2	9	2	5	4	3	6	1	7
films à majorité étrangère	3	4	5		2	7	8	13	13	11
total	44	24	46	28	37	51	36	53	60	69

Plus de la moitié des films d'initiative française de moins de 1 M€ sont des documentaires (51,7 % soit 30 films en 2012). Ils étaient 26 en 2011 (55,3 %) et 21 en 2010 (52,5 %). Le nombre de films d'initiative française de fiction présentant un devis inférieur à 1 M€ est en progression de 5 titres par rapport à 2011 et est à un niveau jamais atteint sur la décennie : 27 films en 2012, contre 22 en 2011 et 19 en 2010. Ces 27 films représentent 16,7 % (27 films sur 162) des films d'initiative française de fiction en 2012, contre 12,7 % en 2011 (22 films sur 173) et 11,2 % en 2010 (19 films sur 169). 92,6 % de ces films sont tournés sur un support numérique (90,9 % en 2011 et 94,7 % en 2010). Cette proportion était de 23,8 % en 2003. Près de la moitié des films de fiction à petit budget (13 films sur 27) ont été agréés une fois terminés, contre 40,9 % en 2011 et 21,1 % en 2010.

Nombre de fictions à devis inférieur à 1 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	21	10	22	14	14	19	10	19	22	27
<i>dont films de coproduction</i>	5	0	4	2	2	1	0	2	1	4
films à majorité étrangère	2	4	4	0	1	6	7	12	7	8
total	23	14	26	14	15	25	17	31	29	35

En 2012, 54 des 58 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été tournés en vidéo numérique (93,1 %). Ils étaient 45 en 2011 (95,7 %) et 38 en 2010 (95,0 %).

26 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été agréés une fois terminés (44,8 %), contre 21 en 2011 (44,7 %) et 16 en 2010 (40,0 %).

67,2 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (34 films) ou des deuxièmes films (5 films). Cette part atteignait 70,2 % en 2011 et 70,0 % en 2010.

Investissements dans les films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis total (M€)	22,33	9,33	20,95	14,13	19,92	22,20	15,07	21,34	22,47	24,34
<i>part du total des devis des FIF* (%)</i>	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9	2,0	2,3
devis moyen (M€ courants)	0,54	0,47	0,51	0,50	0,57	0,50	0,54	0,53	0,48	0,42

* FIF : film d'initiative française

L'investissement total dans les films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 24,34 M€ en 2012, contre 22,47 M€ en 2011 et 21,34 M€ en 2010. La part des investissements totaux captée par ces films est de 2,3 % (2,0 % en 2011).

Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 0,42 M€, contre 0,48 M€ en 2011 et 0,53 M€ en 2010.

22 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont bénéficié de l'avance sur recettes en 2012 (16 en 2011 et 15 en 2010) dont 12 avant réalisation (huit en 2011 et en 2010) et huit après réalisation (huit en 2011 et sept en 2010). Par ailleurs, 24 films ont bénéficié de l'aide d'au moins une collectivité territoriale (17 en 2011 et 16 en 2010).

Quatre films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ (6,9 % des FIF de moins de 1 M€) sont préachetés par une chaîne de télévision payante (quatre en 2011 et sept en 2010) : un film est préacheté par Canal+ (trois en 2011 et quatre en 2010) et trois par Ciné+ (un en 2011 et quatre en 2010). Aucun film d'initiative française à moins de 1 M€ n'a été financé par OCS (Orange cinéma séries) - comme en 2011 et un film en 2010.

Parallèlement, trois films d'initiative française à moins de 1 M€ (5,2 % des FIF de moins de 1 M€) ont bénéficié de l'investissement d'une chaîne de télévision en clair (tous d'Arte), contre cinq en 2011 (quatre d'Arte et un de D8) et cinq en 2010 (tous d'Arte).

Sept films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ (12,1 %) ont fait l'objet d'une coproduction internationale (un en 2011 et six en 2010). Deux films ont bénéficié de la participation financière d'une SOFICA (deux en 2011 et trois en 2010).

Il apparaît également que 17 films d'initiative française de devis inférieur à 1 M€ (soit 29,3 % de l'ensemble) ne bénéficient d'aucun préfinancement pour leur fabrication, même si cinq d'entre eux ont finalement pu compter sur l'avance sur recettes après réalisation.

Par ailleurs, 14 des 58 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (15 sur 47 en 2011 et 13 sur 40 en 2010).

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1	Dzma	GRENADE Teona / GRENADE Thierry	fiction	0,99
2	Etre ou ne pas être	MASSON Laetitia	fiction	0,96
3	Soleils	KOUYATE Dani / DELAHAYE Olivier	fiction	0,94
4	Bangkok Renaissance	MINEO Jean-Marc	fiction	0,90
5	National Gallery	WISEMAN Frédérick	docu	0,86
6	Bataille de Solférino (La)	TRIET Justine	fiction	0,84
7	Nuit d'en face (La)	RUIZ Raoul	fiction	0,84
8	Beauté, l'art rescapé des camps nazis (La)	COGNET Christophe	docu	0,80
9	Walk Away Renée	CAOINETTE Jonathan	docu	0,80
10	Jasmine	UGHETTO Alain	anim	0,71
11	Courtil (Le)	OTERO Mariana	docu	0,69
12	Initiation	GIRERD Stéphanie	fiction	0,68
13	JC comme Jésus Christ	ZACCAI Jonathan	fiction	0,68
14	Comment j'ai détesté les maths	PEYON Olivier	docu	0,63
15	Océane	SAUVEGRAIN Nathalie / APPIETTO Philippe	fiction	0,63
16	Retour à Beyrouth	MOGRABI Avi	docu	0,57
17	Casses	TREBAL Nadège	docu	0,53
18	Vanités	BENCHETRIT Samuel	fiction	0,52
19	Grand Retournement (Le)	MORDILLAT Gérard	fiction	0,51
20	Phénix Adagio	ZERBIB Christian	docu	0,50
21	Coquillettes (Les)	LETOURNEUR Sophie	fiction	0,48
22	Braddock America	PORTRON Jean-Loïc / KESSLER Gabriella	docu	0,48
23	Fraises des bois (Les)	CHOISY Dominique	fiction	0,47
24	Orlando Ferito	DIEUTRE Vincent	docu	0,47
25	André Robillard, en chemin	IMBERT Henri-François	docu	0,44
26	Désordres	FAURE Etienne	fiction	0,37
27	Route du retour (La)	GILLARD Stéphanie	docu	0,36
28	Entre les bras, la cuisine en héritage	LACOSTE Paul	docu	0,36
29	Vendanges	LACOSTE Paul	docu	0,35
30	Y'a pire ailleurs	MEUNIER Jean-Henri	docu	0,33
31	Fleurs du mal	DUSA David	fiction	0,33
32	Marussia	PERVOLOVICI Eva	fiction	0,33
33	Chercher le garçon	SEBBAGH Dorothée	docu	0,32
34	Bleu pétrole	TREBAL Nadège	docu	0,31
35	Voyage en Guédiguian	SASIA Bernard	docu	0,31
36	Moskovitch, mon amour	SHAHBAZYAN Aram	fiction	0,30
37	Sens de l'âge (Le)	VIROT Ludovic	docu	0,30
38	France à points (La)	SERREAU Coline	docu	0,30
39	Voyage sans retour	GERARD François	fiction	0,25
40	Nana	MASSADIAN Valérie	fiction	0,24
41	Chasse au snark (La)	DROUET François-Xavier	docu	0,24
42	Outreau l'autre vérité	GARDEBLED Serge	docu	0,24
43	Hôtel du paradis	BERNE Claude	fiction	0,23
44	Super Trash	LOUGE ESPOSITO Martin	fiction	0,22
45	Doutes	KUMAR Yamini Lila	fiction	0,20
46	El Puesto	LEVEQUE Aurélien	docu	0,19
47	Rives	HOSTIOU Armel	fiction	0,18
48	Bovines ou la vraie vie des vaches	GRAS Emmanuel	docu	0,18
49	Disparaissez les ouvriers !	THEPENIER Christine / PRIESTER Jean-François	docu	0,15
50	Notre monde	LACOSTE Thomas	docu	0,15
51	Même pas mal	ROY Maxime / TREQUESSER Jérémy	fiction	0,12
52	Tahrir, place de la libération	SAVONA Stefano	docu	0,11
53	Love Love Love	MERCIER Bruno	fiction	0,10
54	Bande des Jotas (La)	SATRAPI Marjane	fiction	0,08
55	Qu'ils reposent en révolte (des figures de guerre I)	GEORGE Sylvain	docu	0,08
56	Hypothèse du Mokélé-Mbembé (L')	VOIGNIER Marie	docu	0,07
57	Une révolution africaine	BENCHIKH Samir	docu	0,06
58	Dernière Odyssée de la Jeanne (La)	ETCHEGARAY Françoise	docu	0,06

D. Les films de 1 M€ à 4 M€

En 2012, 71 films d'initiative française présentent un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (cf. liste des films d'initiative française agréés en 2012, annexe A page 71), contre 70 films en 2011 et 65 films en 2010. Les films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ représentent 34,0 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2012 (33,8 % en 2011, 32,0 % en 2010)

Nombre de films à devis compris entre 1 M€ et 4 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	75	65	79	72	72	64	81	65	70	71
dont films de coproduction	35	10	28	14	26	20	20	15	21	24
films à majorité étrangère	17	23	21	20	25	20	27	23	27	39
total	92	88	100	92	97	84	108	88	97	110

Le nombre de films dont le devis est compris entre 2 M€ et 4 M€ passe de 41 films en 2011 à 46 films en 2012 (+5 films). Cette hausse concerne principalement les films dont le devis est compris entre 2 M€ et 3 M€ (+4 films). En parallèle, le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 29 en 2011 à 25 en 2012.

Six documentaires ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2012 (deux en 2011 et cinq en 2010), de même que trois films d'animation (un en 2011 et en 2010).

Parmi les 71 films d'initiative française agréés en 2012 dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 29 sont des premiers films et 14 des deuxièmes films.

Investissements dans les films d'initiative française à devis de 1 M€ à 4 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis total (M€)	166,80	140,27	187,01	164,44	169,81	155,08	181,18	166,54	173,68	185,43
part dans l'ensemble des devis des FIF (%)	19,7	15,7	20,0	19,0	16,9	12,3	19,5	15,0	15,4	17,4
devis moyen (M€ courants)	2,22	2,16	2,37	2,28	2,36	2,42	2,24	2,56	2,48	2,61

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ cumulent 185,43 M€ de financements en 2012, contre 173,68 M€ en 2011 et 166,54 M€ en 2010.

Ces films captent 17,4 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française, contre 15,4 % en 2011 et 15,0 % en 2010.

Le devis moyen pour ces films s'établit à 2,61 M€ en 2012, contre 2,48 M€ en 2011 et 2,56 M€ en 2010.

Sur les 71 films d'initiative française de 2012 dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 52 films soit 73,2 % bénéficient d'un préachat au titre de la première diffusion cryptée. Ils étaient 49 sur 70 films agréés en 2011 et 56 sur 65 films agréés en 2010. 42 sont préachetés par Canal+ (39 en 2011 et 44 en 2010), dont 32 sont cofinancés par Ciné+ et trois par OCS (Orange cinéma séries).

Au total, Ciné+ préachète 37 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2012 (28 en 2011 et 44 en 2010), OCS en finance sept (dix en 2011 et neuf en 2010) et TPS Star un seul (trois en 2011 et cinq en 2010).

22 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2012 soit 31,0 % de ces films (33 en 2011 et 23 en 2010). France Télévisions intervient sur 12 films (cinq pour France 2 et sept pour France 3) et Arte sur cinq films. Tous les films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2012 sont parallèlement préachetés pour au moins une diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 48 films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2012, soit 67,6 % de ces films (41 en 2011 et 34 en 2010). 30 films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (27 en 2011 et 32 en 2010) et aucun l'avance après réalisation (comme en 2011 et en 2010). 36 films sont financés par au moins une aide publique régionale (37 en 2011 et 42 en 2010). Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 46 films d'initiative française dont le devis se situe entre 1 M€ et 4 M€ (46 en 2011 et 49 en 2010).

E. Les films de 4 M€ à 7 M€

En 2012, 25 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (cf. liste des films d'initiative française agréés en 2012, annexe A page 71), contre 38 films en 2011 et 46 films en 2010. Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 12,0 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2012 (18,4 % en 2011, 22,7 % en 2010).

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	37	49	28	19	29	28	27	46	38	25
dont films de coproduction	16	12	11	5	9	10	8	20	12	8
films à majorité étrangère	3	2	11	8	8	7	5	9	15	10
total	40	51	39	27	37	35	32	55	53	35

Le nombre de films présentant un devis compris entre 4 M€ et 5 M€ passe de 12 en 2011 à 3 films en 2012 (16 en 2010). Ces films composent 12,0 % de l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (31,6 % en 2011, 34,8 % en 2010). En 2012, 11 films affichent un devis compris entre 5 M€ et 6 M€, contre 12 films en 2011 et 10 films en 2010. Le nombre de films dont le devis est compris entre 6 M€ et 7 M€ passe de 14 en 2011 à 11 en 2012.

Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
3 M€ à 4 M€	18	15	22	16	17	21	20	22	27	28
4 M€ à 5 M€	17	16	7	7	9	17	9	16	12	3
5 M€ à 5,35 M€	20	33	9	6	3	2	3	5	7	4
5,35 M€ à 6 M€			3		5	2	5	5	5	7
6 M€ à 7 M€			9	6	12	7	10	20	14	11
7 M€ à 8 M€	7	2	7	11	8	5	8	14	10	15
sous-total 4 M€ à 7 M€	37	49	28	19	29	28	27	46	38	25
total	62	66	57	46	54	54	55	82	75	68

Parmi les 25 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ agréés en 2012, cinq sont des premiers films (20,0 %) et sept (28,0 %) des deuxièmes films (respectivement 16 et six en 2011 et 10 et 10 en 2010).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ à 7 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis total (M€)	182,91	246,99	154,92	100,08	161,37	143,78	150,03	256,69	213,74	145,06
part du total des devis des FIF* (%)	21,6	27,7	16,6	11,6	16,1	11,4	16,2	23,1	18,9	13,6
devis moyen (M€ courants)	4,94	5,04	5,53	5,27	5,56	5,13	5,56	5,58	5,62	5,80

* Films d'initiative française.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent 145,06 M€ d'investissements en 2012, contre 213,74 M€ en 2011 et 256,69 M€ en 2010. La baisse de 2012 est proportionnelle à celle du nombre de films dans cette tranche de devis. Ces films captent 13,6 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française, contre 18,9 % en 2011 et 23,1 % en 2010.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ s'établit à 5,80 M€, contre 5,62 M€ en 2011 et 5,58 M€ en 2010.

Entre 2003 et 2012, le devis moyen de ces films augmente légèrement (+1,8 % par an en moyenne en euros courants, soit +0,1 % par an en moyenne en euros constants).

En 2012, 24 des 25 films d'initiative française (96,0 %) dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient d'un préachat au titre de la première diffusion cryptée. Ils étaient 36 sur 38 films agréés en 2011 et 46 films, soit la totalité, en 2010. 21 sont préachetés par Canal+ (29 en 2011 et 37 en 2010) dont 19 sont conjointement financés par Ciné+ et deux par OCS (Orange cinéma séries). Parmi les trois films préachetés par une chaîne payante et non financés par Canal+, deux sont préachetés par OCS et un est conjointement financés par Ciné+ et TPS Star.

Au total, TPS Star préachète un film d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2012 (quatre en 2011 et six en 2010), Ciné+ en finance 20 (29 en 2011 et 31 en 2010) et OCS quatre (cinq en 2011 et dix en 2010).

22 films d'initiative française, soit 88,0 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2012 (30 en 2011 et 27 en 2010). France Télévisions intervient sur 14 films (sept pour France 2 et sept pour France 3 dont un pour France 3 et France 4), M6 et Arte sur deux films chacune, TF1 sur deux films également dont un avec NT1, D8 et TMC sur un film chacune. Tous les films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2012 sont parallèlement préachetés pour la première et la deuxième diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 22 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2012 (26 en 2011 et 34 en 2010). Quatre films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (six en 2011 et neuf en 2010) et quatre films sont financés par au moins une aide publique régionale (16 en 2011 et 21 en 2010). Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 20 films d'initiative française dans cette catégorie de devis (29 en 2011 et 38 en 2010).

F. Les films à 7 M€ et plus

Légère progression du nombre de films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

En 2012, 55 films d'initiative française présentent un devis supérieur à 7 M€ (52 films en 2011) dont 20 films de coproduction majoritaire (21 en 2011) et 35 films 100 % français (31 en 2011).

En 2012, 48 films, soit 87,3 % des 55 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont été tournés en langue française. Neuf sont des premiers films (quatre en 2011 et huit en 2010) et 10 des deuxièmes films (huit en 2011 et six en 2010).

Cinq œuvres d'animation figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (trois en 2011 et quatre en 2010) mais aucun documentaire (un en 2011 et aucun en 2010).

Nombre de films à devis supérieur à 7 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	30	33	39	45	49	60	46	52	52	55
dont films de coproduction	17	13	13	16	12	17	14	19	21	20
films à majorité étrangère	6	7	16	11	8	10	8	13	10	10
total	36	40	55	56	57	70	54	65	62	65

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€ s'établit à 710,85 M€, contre 718,39 M€ en 2011, pour trois films de plus. La part des investissements totaux captée par ces films est de 66,7 % en 2012, contre 63,7 % en 2011 et 60,0 % en 2010.

Les 18 films à plus de 15 M€ cumulent 33,7 % des investissements de l'ensemble des films d'initiative française en 2012, contre 28,7 % en 2011 (12 films) et 25,8 % en 2010 (12 films). Parallèlement, la part des investissements captée par les 37 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ représente 33,0 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française. Cette part était de 34,9 % pour 40 films en 2011 et 34,3 % pour 40 films en 2010.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ s'établit à 12,92 M€ en 2012, contre 13,82 M€ en 2011 (12,89 M€ sans le film *Astérix et Obélix au service de sa Majesté* au devis de 61,2 M€) et 12,84 M€ en 2010.

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis total (M€)	474,99	495,83	570,79	586,40	652,53	938,14	581,19	667,59	718,39	710,85
part du total des devis des FIF* (%)	56,1	55,6	61,1	67,8	65,0	74,5	62,7	60,0	63,7	66,7
devis moyen (M€ courants)	15,83	15,03	14,64	13,03	13,32	15,64	12,63	12,84	13,82	12,92

* Films d'initiative française

Parmi les 55 films d'initiative française agréés en 2012 dont le devis dépasse 7 M€, 20 ont fait l'objet d'une coproduction internationale (36,4 %). Cette proportion était de 40,4 % en 2011 et 36,5 % en 2010. Comme en 2011, les coproductions multilatérales (impliquant au moins deux autres pays que la France) sont minoritaires (quatre sur 20 en 2012, sept sur 21 en 2011, cinq sur 19 en 2010).

Comme en 2011 et 2010, le partenaire privilégié de ces coproductions est la Belgique. En effet, parmi les 20 films de coproduction internationale dont le devis dépasse 7 M€, 13 sont des coproductions franco-belges dont neuf des coproductions bipartites (avec la Belgique comme seul partenaire).

En 2012, 49 des 55 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (soit 89,1 %, contre 90,4 % en 2011 et 92,3 % en 2010). 46 d'entre eux bénéficient d'un financement conjoint de Ciné+ et un de TPS Star.

Au total, TPS Star achète deux films d'initiative française dans cette tranche de devis (quatre en 2011 et en 2010) dont un au titre de la première diffusion cryptée. Ciné+ en finance 46 (42 en 2011 et en 2010). OCS préachète quatre films dans cette catégorie de devis (trois en 2011 et quatre en 2010).

En 2012, un film dont le devis est supérieur à 7 M€ n'est pas préacheté par une chaîne payante (*le Prince et les 108 démons* de Pascal Morelli, film d'animation à 10,0 M€), alors qu'ils l'étaient tous en 2011 et en 2010.

49 des 55 films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€ sont financés par au moins une chaîne en clair. TF1 finance 14 de ces films, 20 sont coproduits par France 2, 11 par France 3, neuf par M6, six par W9, quatre par France 4 et deux par TMC. 15 films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ font l'objet d'un financement conjoint de deux chaînes en clair et un film de quatre chaînes en clair.

30 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2012 (24 en 2011 et 29 en 2010).

Par ailleurs, quatre de ces films ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes avant réalisation (trois en 2011 et en 2010) et 15 ont bénéficié d'au moins une aide publique régionale (14 en 2011 et 13 en 2010).

41 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2012 (41 en 2011 et 37 en 2010).

Films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ (1/2)

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Pourquoi j'ai (pas) mangé mon père	DEBBOUZE Jamel	anim	31,80
2 Astérix et le domaine des Dieux	CLICHY Louis	anim	31,03
3 Extravagant Voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet (L')	JEUNET Jean-Pierre	fiction	26,81
4 Grace de Monaco	DAHAN Olivier	fiction	25,22
5 Eyjafjalloskull	COFFRE Alexandre	fiction	23,13
6 Ecume des jours (L')	GONDRY Michel	fiction	21,00
7 Blood Ties	CANET Guillaume	fiction	19,79
8 Passion	DE PALMA Brian	fiction	18,00
9 Des gens qui s'embrassent	THOMPSON Danièle	fiction	17,45
10 Casse-tête chinois	KLAPISCH Cédric	fiction	17,29
11 En solitaire	OFFENSTEIN Christophe	fiction	16,99
12 Zulu	SALLE Jerome	fiction	16,23
13 Vive la France	YOUN Michaël	fiction	16,00
14 La où tombent les anges	CAVAYE Fred	fiction	16,00
15 Angélique marquise des anges	ZEITOUN Ariel	fiction	15,75
16 100% cachemire	LEMERCIER Valérie	fiction	15,54
17 Miserere	WHITE Sylvain	fiction	15,41
18 Mobius	ROCHANT Eric	fiction	15,24
19 Grande Boucle (La)	TUEL Laurent	fiction	14,08
20 Homme qui rit (L')	AMERIS Jean-Pierre	fiction	13,34
21 Au bonheur des ogres	BARY Nicolas	fiction	13,07
22 Colt 45	DU WELZ Fabrice	fiction	12,80
23 Mais qui a re-tué Pamela Rose ?	BAROUX Olivier / MERAD Kad	fiction	12,32
24 Profs (Les)	MARTIN LAVAL Pierre-François	fiction	11,80
25 Aka Jimmy Picard	DESPLECHIN Arnaud	fiction	11,72
26 Jacky au royaume des filles	SATTOUF Riad	fiction	11,00
27 Reines du ring (Les)	RUDNICKI Jean-Marc	fiction	10,91
28 Belle et Sébastien	VANIER Nicolas	fiction	10,43
29 Une promesse	LECONTE Patrice	fiction	10,41
30 Grand Méchant Loup (Le)	CHARLET Nicolas / LAVAINÉ Bruno	fiction	10,38
31 Minuscule	GIRAUD Hélène / SZABO Thomas	anim	10,15
32 Détournement mineur	MOREAU David	fiction	10,06
33 Prince et les 108 démons (Le)	MORELLI Pascal	anim	10,03
34 Papa Maréchal	EBOUE Fabrice / STEKETEE Lionel	fiction	9,70
35 11,6	GODEAU Philippe	fiction	9,52
36 Gamins (Les)	MARCIANO Anthony	fiction	9,50
37 Quai d'Orsay	TAVERNIER Bertrand	fiction	9,44
38 Un prince (presque) charmant	LELLOUCHE Philippe	fiction	9,07
39 Joséphine	OBADIA Agnès	fiction	8,95
40 Cœur des hommes 3 (Le)	ESPOSITO Marc	fiction	8,57
41 Alceste à bicyclette	LE GUAY Philippe	fiction	8,00
42 Avant l'hiver	CLAUDEL Philippe	fiction	7,99
43 Passe (Le)	FARHADI Asghar	fiction	7,99
44 Capital (Le)	COSTA-GAVRAS Constantin	fiction	7,98
45 Nénette	BALASKO Josiane	fiction	7,96
46 Un jour mes princes viendront	JAOUI Agnès	fiction	7,92
47 Garçons et Guillaume, à table ! (Les)	GALLIENNE Guillaume	fiction	7,86
48 Marius	AUTEUIL Daniel	fiction	7,69

Films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ (2/2)

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
49	Fanny	AUTEUIL Daniel	fiction	7,69
50	Pour une femme	KURYS Diane	fiction	7,66
51	Epreuve de la vie (L')	TAVERNIER Nils	fiction	7,57
52	Secret de Loulou (Le)	OMOND Eric	anim	7,32
53	Attila Marcel	CHOMET Sylvain	fiction	7,16
54	Juge et l'homme (La)	DUPONTEL Albert	fiction	7,12
55	Cage dorée (La)	ALVES Ruben	fiction	7,02

Les coproductions minoritaires à devis supérieur à 7 M€

Dix coproductions minoritaires françaises présentent un devis supérieur à 7 M€ en 2012. Elles étaient également 10 en 2011 et 13 en 2010. Parmi ces films, trois sont d'initiative britannique, deux d'initiative allemande, deux d'initiative belge, les trois autres étant d'initiative australienne, canadienne et italienne. Un de ces films est un documentaire et un autre est un film d'animation.

Cinq coproductions minoritaires françaises à devis supérieur à 7 M€ sont préachetés par Canal+ toutes avec Ciné+. Au total, Ciné+ préfinance six films minoritaires à 7 M€ ou plus. Cinq films sont financés par une chaîne de télévision en clair (deux par France 2, un par Arte, un par TF1 et un conjointement par M6 et W9).

Un film bénéficie du soutien d'au moins une SOFICA.

Films minoritaires à devis supérieur à 7 M€

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1	Sammy 2	STASSEN Ben / KESTELOOT Vincent	anim	25,00
2	Aviseur (L')	LECLERCQ Julien	fiction	19,84
3	African Safari 3D	STASSEN Ben	docu	13,12
4	I Give it a Year	MAZER Dan	fiction	12,76
5	The Grandmothers	FONTAINE Anne	fiction	11,91
6	Caught in Flight	HIRSCHBIEGEL Oliver	fiction	11,24
7	Théorème Zéro	GILLIAM Terry	fiction	10,34
8	La Grande Bellezza	SORRENTINO Paolo	fiction	8,33
9	Die Andere Heimat (L'Autre Terre natale)	REITZ Edgar	fiction	7,95
10	Only Lovers Left Alive	JARMUSCH Jim	fiction	7,03

G. Les coproductions internationales

129 films sont coproduits avec 37 partenaires étrangers en 2012 (120 avec 38 partenaires en 2011, 118 avec 36 partenaires en 2010), soit le plus haut niveau de la décennie. En 2012, les films de coproduction internationale composent 46,2 % de l'ensemble des films agréés, contre 44,1 % en 2011 et 45,2 % en 2010.

Nombre de films de coproduction internationale

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films à majorité française	78	37	61	37	52	51	45	60	55	59
films à majorité étrangère	29	36	53	39	43	44	48	58	65	70
total	107	73	114	76	95	95	93	118	120	129

Au total, 716,86 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale en 2012, soit une diminution de 1,2 % par rapport à 2011, pour neuf films de plus.

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
investissements français	410,48	226,83	321,68	300,99	250,61	283,75	245,94	343,16	399,74	400,11
investissements étrangers	363,96	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81	349,28	326,11	316,75
investissements totaux	774,44	455,87	690,83	615,21	499,95	550,44	452,75	692,44	725,85	716,86

En 2012, les investissements français sur les coproductions internationales s'élèvent à un peu plus de 400 M€ et sont stables par rapport à 2011. La progression annuelle moyenne de ces investissements est quasi nulle depuis 2003 (-0,3 %). Les investissements étrangers s'établissent à 316,75 M€ en 2012 (-2,9 % par rapport à 2011).

1) Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 59 en 2012, contre 55 en 2011 et 60 en 2010. Les coproductions internationales représentent ainsi 28,2 % des films d'initiative française (26,6 % en 2011, 29,6 % en 2010). 18 partenaires étrangers participent au financement de la production des films de coproduction à majorité française en 2012, contre 21 partenaires en 2011 et 23 partenaires en 2010.

A 440,21 M€, les investissements totaux dans ces films diminuent de 5,4 % par rapport à 2011 alors que le nombre de films augmente (+4 films). Cette baisse est principalement due à la structure des devis de ces films : en 2012, plus d'un film sur deux (31 films, soit 52,5 %) majoritairement coproduits par la France présente un devis inférieur à 4 M€, contre 40 % en 2011 (22 films).

Entre 2003 et 2012, les investissements totaux reculent de 0,7 % par an en moyenne. La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 22,4 % en 2012 (25,4 % en 2011, 25,6 % en 2010).

En 2012, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 7,46 M€ (8,46 M€ en 2011, 6,09 M€ en 2010). Il progresse, en moyenne, de 2,4 % par an depuis 2003.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
investissements français	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98	346,85	341,48
investissements étrangers	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24	98,73
investissements totaux	468,18	299,45	338,38	331,78	302,50	319,18	281,55	365,58	465,09	440,21
devis moyen	6,00	8,09	5,55	8,97	5,82	6,26	6,26	6,09	8,46	7,46

Les films de coproduction concentrent 35,3 % des investissements français effectués sur les films d'initiative française en 2012. Ils en captaient 34,3 % en 2011 et 26,7 % en 2010.

Investissements français dans les films d'initiative française (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03	966,95
dont coproductions	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98	346,85	341,48
<i>part des coproductions (%)</i>	<i>47,4</i>	<i>24,9</i>	<i>28,9</i>	<i>31,4</i>	<i>22,7</i>	<i>19,9</i>	<i>24,2</i>	<i>26,7</i>	<i>34,3</i>	<i>35,3</i>

Comme les dix années précédentes, la Belgique reste le partenaire privilégié de la France pour la coproduction d'initiative française avec 35 films en 2012 (24 coproductions bilatérales et 11 multilatérales). Vient ensuite le Luxembourg avec neuf coproductions dont deux bilaté-

rales et sept multilatérales avec la Belgique. Parmi les 59 films d'initiative française de coproduction internationale, 49 films sont coproduits avec la Belgique ou le Luxembourg, soit 83,1 % des films de coproduction majoritaire française, contre 56,4 % en 2011 et 55,0 % en 2010.

Nombre de films d'initiative française selon les principaux pays de coproduction

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Belgique	24	10	20	11	18	22	21	28	24	35
Luxembourg	2	2	2	1	3	7	3	5	7	9
Allemagne	7	9	6	6	10	8	8	10	10	5
Italie	10	9	12	9	9	13	5	7	6	4
Israël	2	3	2	1	3	2	1	2	2	3
Canada	3	1	10	2	8	2	4	5	6	2
Espagne	8	5	4	4	3	2	2	1	4	2

2) Les coproductions à majorité étrangère

A 70 titres en 2012, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger augmente par rapport à 2011 (+5 films, soit +7,7 %). 34 partenaires étrangers participent au financement de la production de ces films en 2012, contre 32 partenaires en 2011 et 31 partenaires en 2010.

Les investissements totaux dans ces films atteignent 276,65 M€ en 2012 et progressent de 6,1 % par rapport à 2011. Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 52,89 M€ en 2011 à 58,63 M€ en 2012 (+10,9 %) et les investissements étrangers s'établissent à 218,02 M€ en 2012, contre 207,87 M€ en 2011 (+4,9 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 21,2 % en 2012, contre 20,3 % en 2011 et 21,8 % en 2010. Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 3,95 M€ en 2012, contre 4,01 M€ en 2011 et 5,64 M€ en 2010.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
investissements français	68,73	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89	71,19	52,89	58,63
investissements étrangers	237,53	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32	255,67	207,87	218,02
investissements totaux	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65
devis moyen	10,56	4,35	6,65	7,27	4,59	5,26	3,57	5,64	4,01	3,95

En 2012, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont l'Allemagne (18 films), l'Italie (14 films), la Belgique (11 films) et l'Espagne (8 films). Les principaux pays initiateurs sont l'Italie (12 films), la Belgique (11 films), l'Allemagne (9 films) et l'Espagne (8 films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les pays de coproduction

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	4	9	14	2	8	11	14	13	16	18
Italie	3	7	16	12	10	8	8	14	11	14
Belgique	3	8	8	10	9	13	6	11	15	11
Espagne	6	3	7	9	3	4	5	7	9	8
Luxembourg		2	4	2	2	2	1	3	9	6
Suisse	1	2	4	2		1	7	5	3	6
Grande-Bretagne	9	11	14	12	5	4	2	3	6	5
Roumanie		1	3		3	3	2	1	3	5
Turquie				1	3	1	1		2	4
Canada	5	2	3	3	3	4	4	5	5	3
Irlande			2	1		1	1	1	2	3
Suède	1	1	1			1	5	2	1	3

2012 est marquée par une hausse sensible du nombre de coproductions à majorité étrangère dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ à 39 films, contre 27 en 2011 et 23 en 2010. A l'inverse, le nombre de films à moins de 1 M€ recule à 11 titres en 2012 (-2 titres par rapport à 2011) et le nombre d'œuvres dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ à 10 titres (-5 films). Les coproductions à majorité étrangère à 7 M€ et plus sont stables entre 2011 et 2012 (10 films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	3	2	5	2	3	4	1	4	2	2
10 M€ à 15 M€	2	2	4	3	2	2	1	2	2	5
7 M€ à 10 M€	1	3	7	6	3	4	6	7	6	3
5 M€ à 7 M€	2	1	8	5	3	5	2	5	9	8
4 M€ à 5 M€	1	1	3	3	5	2	3	4	6	2
2 M€ à 4 M€	9	16	12	11	16	11	11	14	18	22
1 M€ à 2 M€	8	7	9	9	9	9	16	9	9	17
moins de 1 M€	3	4	5		2	7	8	13	13	11
total	29	36	53	39	43	44	48	58	65	70

Les investissements captés par les films de 1 M€ à 4 M€ sont en augmentation de 45,9 % entre 2011 et 2012 à 89,09 M€, pour un nombre de films en hausse de 44,4 %. Avec 15,4 % de titres en moins, les financements dans les coproductions à majorité étrangère à moins de 1 M€ reculent de 16,4 % pour atteindre 6,92 M€ en 2012 (8,28 M€ en 2011), ceux des films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ diminuent de 32,9 % (pour 33,3 % de titres en moins) à 53,13 M€ (79,19 M€ en 2011). Malgré un nombre de films parfaitement stable entre 2011 et 2012, les investissements dans les films à 7 M€ et plus progressent significativement sur la période à 127,51 M€ en 2012, contre 112,24 M€ en 2011 (+13,6 %).

Investissements selon le devis des coproductions à majorité étrangère (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	219,05	38,07	145,14	103,55	52,71	87,06	20,28	142,24	38,51	44,84
10 M€ à 15 M€	21,96	25,17	44,02	43,27	20,53	24,61	14,05	21,66	25,72	59,37
7 M€ à 10 M€	8,01	25,30	53,14	50,84	22,98	34,10	50,03	54,36	48,01	23,30
5 M€ à 7 M€	11,37	6,86	44,79	29,14	17,16	29,53	11,50	27,48	52,39	43,85
4 M€ à 5 M€	4,36	4,39	14,11	13,10	22,38	8,66	13,34	17,83	26,80	9,28
2 M€ à 4 M€	26,19	43,52	33,42	30,71	47,69	28,69	33,07	41,65	48,77	63,61
1 M€ à 2 M€	12,66	10,58	14,55	12,83	12,88	13,13	22,93	13,04	12,28	25,48
moins de 1 M€	2,66	2,53	3,28	0,00	1,12	5,47	5,99	8,61	8,28	6,92
total	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76	276,65

3) Les coproductions financières bilatérales

Il s'agit des coproductions sans apport artistique et technique du pays minoritaire, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Italie	1	6	12	10	9	10	4	6	4	12
Espagne	3	1	1	1	1	2	1	2	6	5
Grande-Bretagne	1	2								
total	5	9	13	11	10	12	5	8	10	17

Parmi les 17 coproductions financières bilatérales de 2012, trois sont des coproductions majoritaires françaises et 14 sont des coproductions minoritaires.

4) Les coproductions dans le cadre de la Convention européenne

Depuis la ratification par la France de la Convention européenne sur la coproduction¹ en 2002, le nombre de coproductions réunissant au minimum trois pays en application de cette Convention est en progression. Cette Convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 129 films de coproduction agréés en 2012, 44 sont coproduits dans le cadre de la Convention, soit plus d'un tiers. 13 sont des films d'initiative française et 31 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 22 des 31 films à majorité étrangère.

H. Les premiers et les deuxièmes films

Les premiers et deuxièmes films représentent 54,1 % de la production d'initiative française

1) Les premiers films

77 premiers films d'initiative française sont agréés en 2012 (cf. liste des premiers films d'initiative française agréés en 2012, annexe C page 79), contre 73 en 2011 et 63 en 2010. Il s'agit du plus haut niveau de la décennie avec 2009 (77 films également).

36,8 % des films d'initiative française agréés en 2012 sont des premiers films, contre 35,3 % en 2011 et 31,0 % en 2010. La production d'initiative française est constituée d'au moins une cinquantaine de premières œuvres par an depuis 10 ans.

Nombre de premiers films

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	183	167	187	164	185	196	182	203	207	209
dont premiers films	68	54	69	56	72	74	77	63	73	77
dont avec avance avant*	23	22	16	18	15	18	17	18	19	16

*Avance sur recettes avant réalisation.

¹ La Convention s'applique aux coproductions réunissant au moins trois pays européens signataires.

20,8 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation. A 16 films, le nombre de premiers films bénéficiant d'une avance est en léger recul par rapport à 2011 (19 films) et 2010 (18 films).

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 5,10 M€, celui des premiers films s'établit à 3,22 M€ en 2012 (2,98 M€ en 2011 et 3,65 M€ en 2010). 25 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ (30 films en 2011 et 28 films en 2010) dont 11 films un devis supérieur à 6 M€ (12 films en 2011 et 13 films en 2010). Parmi ces 11 films, cinq ont un devis supérieur à 10 M€ (deux films en 2011 et quatre films en 2010). Par ailleurs, alors que 39,7 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2012 (36,7 % en 2011 et 28,6 % en 2010), 59,7 % des premiers films sont dans ce cas (50,7 % en 2011 et 42,9 % en 2010).

27 des 77 premiers films d'initiative française de 2012 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 35,1 % d'entre eux (41,1 % en 2011 et 55,6 % en 2010). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 1,24 M€ en 2012, contre 1,18 M€ en 2011 et 1,15 M€ en 2010. TPS Star intervient dans deux premiers films (trois en 2011 et six en 2010), Ciné+ préachète 29 premiers films (26 en 2011 et 34 en 2010) et OCS (Orange cinéma séries) trois (cinq en 2011 et sept en 2010). Les chaînes en clair financent 18 premiers films (23 en 2011 et 24 en 2010), soit 23,4 % des premiers films (31,5 % en 2011 et 38,1 % en 2010).

84 réalisateurs dirigent le tournage des 77 premiers films d'initiative française agréés en 2012 (83 réalisateurs en 2011). Selon les informations qui ont pu être recueillies, 75,0 % sont des hommes et 25,0 % sont des femmes. 72,6 % de ces 84 réalisateurs ont une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 53,6 % des réalisateurs des premiers films de 2012 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 35,7 % un programme audiovisuel, 19,0 % un documentaire et 38,1 % ont une expérience dans d'autres secteurs culturels. Le secteur culturel le plus fréquemment répertorié est le théâtre (6 réalisateurs).

Quatre réalisateurs de premiers films ont multiplié les expériences professionnelles et ont ainsi opéré dans la réalisation de court métrage, de programmes audiovisuels et dans d'autres secteurs culturels (4,8 % des réalisateurs de premiers films).

Toujours selon les informations qui ont pu être recueillies, parmi les 84 réalisateurs de premiers films de 2012, 38 réalisateurs (soit 45,2 %) ont déjà travaillé dans le secteur du long métrage cinématographique dont 17 en qualité de scénariste (44,7 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique), six comme comédiens (15,8 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique), 18 en tant que techniciens (47,4 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique) et sept comme producteurs (18,4 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique).

2) Les deuxièmes films

36 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2012 (37 en 2011 et 33 en 2010), soit 17,2 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés (17,9 % en 2011 et 16,3 % en 2010).

Nombre de deuxièmes films

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	183	167	187	164	185	196	182	203	207	209
dont deuxièmes films	27	35	34	27	32	31	37	33	37	36
dont avec avance avant*	4	13	13	7	9	6	9	8	3	10

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 5,55 M€, contre 4,49 M€ en 2011 et 4,38 M€ en 2010. 27,8 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (8,1 % en 2011 et 24,2 % en 2010), soit dix deuxièmes films, contre trois en 2011 et huit en 2010.

Canal+ finance 24 deuxièmes films (19 en 2011 et en 2010), soit 66,7 % des deuxièmes films d'initiative française (51,4 % en 2011 et 57,6 % en 2010). TPS Star n'intervient dans aucun deuxième film en 2012 (quatre en 2011 et deux en 2010), Ciné+ en finance 19 (14 en 2011 et 15 en 2010) et OCS (Orange cinéma séries) quatre (cinq en 2011 et trois en 2010). Les chaînes en clair financent 20 deuxièmes films en 2012 (20 en 2011 et 17 en 2010).

I. Films d'animation et films documentaires

Augmentation sensible du nombre de documentaires d'initiative française et niveau jamais atteint pour les films d'animation

Nombre de films agréés selon le genre

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films de fiction	186	184	202	177	194	195	195	225	225	225
dont FIF*	159	149	152	141	156	154	151	169	172	162
films documentaires	20	15	30	21	29	35	30	27	37	42
dont FIF*	19	14	28	20	28	33	27	25	30	37
films d'animation	6	4	8	5	5	10	5	9	10	12
dont FIF*	5	4	7	3	1	9	4	9	5	10
total	212	203	240	203	228	240	230	261	272	279
dont FIF*	183	167	187	164	185	196	182	203	207	209

*Films d'initiative française

1) Les films documentaires

42 films documentaires dont 37 d'initiative française sont agréés en 2012 (37 dont 30 d'initiative française en 2011, 27 dont 25 d'initiative française en 2010). Le nombre de films documentaires n'a jamais été aussi important depuis le début de la décennie. La progression du nombre de films agréés en 2012 s'explique notamment par la hausse du nombre de documentaires. 39 films documentaires agréés soit 92,9 % sont tournés en vidéo numérique dont 34 d'initiative française.

Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,71 M€ (0,98 M€ en 2011 et 0,67 M€ en 2010). En 2012, le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française s'établit à 6,47 M€ (9,47 M€ en 2011). Trois films affichent des devis de plus de 2 M€ et tous les autres présentent un devis inférieur à 1,5 M€, soit 34 films. Parmi ces derniers, 30 films ont un devis inférieur à 1 M€ (26 films en 2011).

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen	0,73	0,85	1,12	0,93	1,29	2,25	1,13	0,67	0,98	0,71
évolution (%)	-14,9	+16,4	+32,0	-17,2	+38,8	+74,7	-50,0	-40,8	+46,7	-27,5
devis médian	0,47	0,63	0,58	0,57	0,71	0,54	0,74	0,60	0,50	0,36
évolution (%)	+15,6	+36,3	-8,4	-1,8	+24,5	-23,9	+36,0	-18,9	-16,3	-27,3

Quatre documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2012 (cinq en 2011 et quatre en 2010). Trois films sont également préfinancés par Ciné+ (un en 2011 et en 2010) et un film par OCS (aucun en 2011 et deux en 2010). Aucun documentaire n'est préacheté par TPS Star en 2012 (un en 2011 et aucun en 2010). En 2012, Arte finance trois documentaires d'initiative française et France 3 deux.

Parmi les 37 documentaires d'initiative française agréés en 2012, dix bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (neuf en 2011 et sept en 2010) de 168 000 € en moyenne et cinq d'une avance après réalisation (cinq en 2011 et sept en 2010) de 56 000 € en moyenne.

40,5 % des films documentaires d'initiative française ont ainsi bénéficié d'une aide sélective à la production (avance avant ou après réalisation), contre 46,7 % en 2011 et 56,0 % en 2010. 13 documentaires sollicitent le crédit d'impôt en 2012, soit 35,1 % des documentaires d'initiative française agréés (11 et 36,7 % en 2011, sept et 28,0 % en 2010).

2) Les films d'animation

La production de films d'animation atteint un record historique en 2012 avec 12 films d'animation dont 10 d'initiative française (10 en 2011 dont 5 d'initiative française, 9 films en 2010 tous d'initiative française).

En 2012, le devis moyen des films d'animation d'initiative française est de 10,74 M€. Pour mémoire, le devis moyen des films de fiction s'établit à 5,75 M€ et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 5,10 M€.

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen	6,62	22,32	8,74	8,64	10,07	21,45	9,54	10,29	8,11	10,74
évolution (%)	+93,2	+237,1	-60,9	-1,1	+16,6	+113,1	-55,5	+7,8	-21,1	32,4
devis médian	3,80	9,64	6,06	10,34	10,07	9,02	9,02	6,90	7,29	5,98
évolution (%)	+10,9	+153,8	-37,1	+70,6	-2,6	-10,4	+0,0	-23,5	+5,7	-17,9

Sept des 10 films d'animation d'initiative française de 2012 sont financés par Canal+ (quatre en 2011 et sept en 2010), un par TPS Star (un en 2011 et aucun en 2010), quatre par Ciné+ (deux en 2011 et cinq en 2010) et un par OCS (un en 2011 et en 2010).

Huit films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2012 (trois en 2011 et six en 2010). France 3 en finance quatre dont un avec France 4, M6 en finance deux dont un avec W9, TMC et Gulli en finance un chacune.

Deux films d'animation d'initiative française ont bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation en 2012 (un en 2011 et deux en 2010), pour un montant moyen de 575 000 €. Huit films d'animation sollicitent le crédit d'impôt en 2012, soit 80,0 % des films d'animation d'initiative française agréés (cinq et 100 % en 2011, neuf et 100 % en 2010).

Films d'animation agréés en 2012

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Pourquoi j'ai (pas) mangé mon père	DEBBOUZE Jamel	31,80	majoritaire
Astérix et le domaine des Dieux	CLICHY Louis	31,03	majoritaire
Sammy 2	STASSEN Ben / KESTELOOT Vincent	25,00	minoritaire
Minuscule	GIRAUD Hélène / SZABO Thomas	10,15	majoritaire
Prince et les 108 démons (Le)	MORELLI Pascal	10,03	majoritaire
Secret de Loulou (Le)	OMOND Eric	7,32	majoritaire
Song of the Sea	MOORE Tomm	5,35	minoritaire
Apprenti Père Noël, le calendrier magique (L')	VINCIGUERRA Luc	4,65	100 %
Phantom Boy	FELICIOLI Jean-Loup / GAGNOL Alain	4,00	majoritaire
Oggy et les cafards	JEAN MARIE Olivier	3,96	100 %
Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill	BOREAL Marc / CHATEL Thibaut	3,74	majoritaire
Jasmine	UGHETTO Alain	0,71	100 %

II. Le financement des films produits en 2012

A. Le financement des films d'initiative française

En 2012, les chaînes de télévision demeurent les principaux financeurs des films d'initiative française. Les apports des chaînes de télévision diminuent de 6,9 % entre 2011 et 2012 pour atteindre 32,0 %.

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française avaient connu une forte croissance sur la période récente. En 2012, ils baissent de 6,0 % pour atteindre 207,43 M€, restant, toutefois, à un niveau largement supérieur à la moyenne des 10 dernières années (184,18 M€). L'ensemble des mandats finance 19,5 % des devis des films d'initiative française en 2012, contre 19,6 % en 2011 et 17,1 % en 2010.

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être couverte soit par l'obtention de financement complémentaire non identifié au moment de l'agrément, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du préfinancement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financier assumé par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc aussi recouvrir notamment le crédit d'impôt cinéma, des salaires en participation et frais généraux ou des apports en numéraire.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	24,8	27,6	29,0	34,0	26,7	28,0	30,8	28,7	27,9	28,9
apports des SOFICA	4,5	3,1	3,1	3,5	3,9	2,8	3,8	4,3	3,0	4,0
soutien automatique ²	6,7	6,0	5,8	5,8	4,8	4,2	4,3	4,3	2,7	2,7
aides sélectives	3,5	3,5	3,0	2,6	2,7	2,1	2,5	2,7	2,2	2,3
aides régionales ³	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	1,9	1,7	1,5
apports en coprod. des chaînes de TV	3,8	4,3	3,8	3,3	3,8	3,2	3,7	3,6	4,2	4,2
préachats des chaînes de TV	26,2	28,1	25,5	25,3	26,9	24,5	28,7	28,9	28,3	27,7
mandats groupés ⁴						9,8	8,8	5,2	6,6	10,8
à valoir des distributeurs français	6,8	6,0	9,8	7,4	9,5	2,3	3,3	4,5	4,6	1,7
à valoir des éditeurs vidéo français	2,0	2,0	3,1	2,2	2,1	1,7	0,7	0,9	1,4	0,8
mandats étrangers ⁵	5,6	6,5	5,3	4,2	8,2	12,8	3,2	6,5	7,0	6,2
apports étrangers	14,9	11,6	10,3	10,2	9,9	6,8	8,1	8,4	10,5	9,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. Comptabilisés séparément à partir de 2008. Inclus dans les à valoir des distributeurs français jusqu'en 2007.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

En 2012, les financements publics à destination des films d'initiative française (soutien automatique, soutiens sélectifs et aides régionales) représentent 6,5 % des financements. Les aides sélectives apparaissent en légère hausse entre 2011 et 2012 (+2,3 %). Elles financent 2,3 % des devis des films d'initiative française agréés en 2012, soit un des plus bas niveaux enregistrés sur la décennie. La part des financements des films d'initiative française couverte par les aides sélectives s'établit à 2,7 % en moyenne sur les dix dernières années. La contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française recule de 19,1 % en 2012 et atteint 1,5 % (1,7 % en 2011 et 1,9 % en 2010) et se situe à un

niveau relativement proche de la moyenne enregistrée sur les 10 dernières années (15,97 M€).

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 4,0 % en 2012. En moyenne, les SOFICA apportent 3,6 % des devis des films d'initiative française agréés entre 2003 et 2012. Les apports des SOFICA sont en très forte augmentation en 2012 (+24,5 % par rapport à 2011).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2011	2012	évolution (%)
apports des producteurs français ¹	315,15	308,35	-2,2
apports des SOFICA	33,80	42,10	+24,5
soutien automatique ²	30,65	28,39	-7,4
aides sélectives	24,29	24,86	+2,3
aides régionales ³	19,59	15,85	-19,1
apports en coprod. des chaînes de TV	46,89	44,95	-4,1
préachats des chaînes de TV	319,00	295,62	-7,3
mandats groupés ⁴	74,29	114,67	+54,4
à valoir des distributeurs français	51,38	18,40	-64,2
à valoir des éditeurs vidéo français	15,72	8,78	-44,2
mandats étrangers ⁵	79,27	65,58	-17,3
apports étrangers	118,24	98,73	-16,5
total	1 128,28	1 065,68	-5,5

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides publiques (soutien automatique, soutiens sélectifs et aides régionale) assurent 15,7 % du financement total des films dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2012 et seulement 3,7 % de celui des films à plus de 7 M€. A contrario, les mandats (salles, vidéo et étranger) représentent 23,8 % du financement des films à plus de 7 M€ et 7,6 % de celui des films à moins de 4 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2012 (%)

	<1M€	1-4M€	4-7M€	≥7M€	tous
apports des producteurs français ¹	61,5	32,4	24,6	27,7	28,9
apports des SOFICA	0,4	7,4	7,0	2,5	4,0
soutien automatique ²	2,3	2,2	3,4	2,7	2,7
aides sélectives et régionales ³	20,5	12,6	3,2	1,1	3,8
chaînes TV (coproductions + préachats)	4,4	26,3	38,0	33,2	32,0
mandats	5,3	8,0	15,5	23,8	19,5
apports étrangers	5,7	11,2	8,3	9,1	9,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

1) Les films à moins de 1 M€

En 2012, le financement des chaînes de télévision couvre 4,4 % du devis des films d'initiative française présentant un devis inférieur à 1 M€ en 2012 (8,8 % en 2011, 10,0 % en 2010), contre 32,0 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Les financements publics (soutien automatique, soutiens sélectifs et aides régionales) dans les films à moins de 1 M€ représentent 22,8 % des devis en 2012 (18,5 % en 2011), contre 6,5 % sur l'ensemble des films d'initiative française agréés. Les aides sélectives et régionales assurent

20,5 % du financement de ces films (17,5 % en 2011, 19,3 % en 2010), contre 3,8 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	63,7	66,8	60,9	66,6	59,2	57,1	65,5	57,1	68,6	61,5
apports des SOFICA			0,5	0,2	2,1	0,5	0,3	0,8	0,4	0,4
soutien automatique ²	1,8	3,7	2,2	4,6	3,2	0,6	3,9	2,1	1,1	2,3
aides sélectives et aides régionales ³	16,9	14,2	17,1	16,5	14,5	22,1	14,8	19,3	17,5	20,5
chaînes TV	4,9	9,6	6,9	6,2	8,3	10,5	5,8	10,0	8,8	4,4
mandats	2,8	1,5	5,4	3,9	6,3	6,1	6,4	5,2	2,9	5,3
apports étrangers	9,9	4,2	7,0	2,2	6,4	3,1	3,2	5,5	0,8	5,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

2) Les films de 1 M€ à 4 M€

Le financement des chaînes de télévision couvre 26,3 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ en 2012, contre 32,0 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 28,9 % en 2011 et 27,9 % en 2010. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 8,0 % du devis de ces films (8,1 % en 2011, 5,4 % en 2010), contre 19,5 % pour l'ensemble des films d'initiative française. Les SOFICA assurent 7,4 % du financement des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (4,9 % en 2011, 4,4 % en 2010). Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2012, la participation des SOFICA atteint 4,0 % des devis. Les aides publiques (soutien automatique, soutiens sélectifs et aides régionales) représentent 14,8 % du devis des films de 1 M€ à 4 M€ en 2012 (16,1 % en 2011).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	37,6	40,3	40,8	42,0	38,9	36,5	40,3	35,6	32,3	32,4
apports des SOFICA	2,8	1,2	2,8	5,0	1,9	3,6	4,4	4,4	4,9	7,4
soutien automatique ²	3,9	2,6	2,8	4,2	2,8	3,4	1,5	2,1	2,8	2,2
aides sélectives et aides régionales ³	13,3	17,0	11,7	13,3	14,9	14,3	14,8	16,1	13,3	12,6
chaînes TV	21,3	24,2	19,9	22,0	24,6	24,3	25,9	27,9	28,9	26,3
mandats	6,5	7,8	13,0	8,0	8,6	7,8	6,5	5,4	8,1	8,0
apports étrangers	14,6	6,9	9,0	5,5	8,3	10,2	6,7	8,4	9,7	11,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

3) Les films de 4 M€ à 7 M€

Les chaînes de télévision financent 38,0 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2012, contre 32,0 % sur l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 33,1 % en 2011 et 32,2 % en 2010. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 15,5 % du devis de ces films (17,4 % en 2011, 12,3 % en 2010), contre 19,5 % pour l'ensemble des films d'initiative française. Les SOFICA assurent 7,0 % du financement des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (3,8 % en 2011, 7,2 % en 2010), contre 4,0 % sur l'ensemble des films d'initiative française.

Les aides publiques (soutien automatique, soutiens sélectifs et aides régionales) représentent 6,6 % du devis des films de 4 M€ à 7 M€ en 2012 (6,5 % en 2011).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	17,1	26,8	24,1	33,7	29,8	31,6	43,4	26,3	29,7	24,6
apports des SOFICA	7,7	4,0	4,6	5,3	5,9	5,4	3,9	7,2	3,8	7,0
soutien automatique ²	7,4	6,3	4,3	5,6	4,9	2,8	3,1	4,9	2,5	3,4
aides sélectives et aides régionales ³	4,6	4,7	4,5	4,7	3,7	5,7	3,3	5,1	4,0	3,2
chaînes TV	39,6	39,5	36,1	33,1	36,0	34,2	27,5	32,2	33,1	38,0
mandats	8,3	11,8	16,0	13,2	13,7	10,3	10,7	12,3	17,4	15,5
apports étrangers	15,2	6,9	10,3	4,4	6,0	9,9	8,1	12,1	9,5	8,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

4) Les films à 7 M€ et plus

En 2012, le financement apporté au titre des divers mandats (distribution en salles, édition vidéo, mandats étrangers) couvre 23,8 % du devis des films d'initiative française présentant un devis supérieur à 7 M€. Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2012, les mandats couvrent 19,5 % des financements.

Les chaînes de télévision financent 33,2 % des devis des films à 7 M€ et plus en 2012 (32,0 % sur l'ensemble des films d'initiative française). Les SOFICA investissent 18,10 M€ dans le financement de ces films, contre 17,03 M€ en 2011. Elles consacrent ainsi 43,0 % de leur apports dans les films d'initiative française aux films dont le devis est supérieur à 7 M€ (50,4 % en 2011).

Les apports en coproduction en provenance de l'étranger assurent 9,1 % du financement des films d'initiative française à plus de 7 M€, contre 11,3 % en 2011 et 7,1 % en 2010. Sur l'ensemble des films d'initiative française, les apports étrangers représentent 9,3 % des devis en 2012.

Les financements publics représentent 3,7 % des devis des films dont le devis est supérieur à 7 M€ en 2012 (3,9 % en 2011), contre 6,5 % sur l'ensemble des films d'initiative française agréés.

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	21,5	23,7	25,5	31,1	22,6	25,4	23,8	27,0	25,1	27,7
apports des SOFICA	4,0	3,2	2,9	2,9	4,0	2,3	3,6	3,2	2,4	2,5
soutien automatique ²	7,6	6,9	7,2	6,4	5,3	4,7	5,5	4,7	2,8	2,7
aides sélectives et aides régionales ³	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,5	1,3	1,1	1,1	1,1
chaînes TV	30,5	31,7	31,3	30,3	31,4	27,7	36,5	34,5	33,8	33,2
mandats	20,1	18,1	21,0	15,7	24,6	32,7	20,5	22,3	23,5	23,8
apports étrangers	15,2	15,4	10,9	12,7	10,9	5,8	8,7	7,1	11,3	9,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

B. Le financement des films minoritaires

Les coproductions à majorité étrangère sont largement financées par les producteurs étrangers. Ces derniers financent 78,8 % des devis de ces films en 2012, contre 79,7 % en 2011 et 78,2 % en 2010. Les producteurs français assument 5,7 % des devis des films minoritaires français (3,9 % en 2011 et 6,0 % en 2010).

Les chaînes de télévision participent à hauteur de 6,9 % des devis des coproductions à majorité étrangère en 2012 (coproductions + préachats), contre 5,5 % en 2011 et 8,6 % en 2010.

Au total, les mandats représentent 5,9 % des devis des films minoritaires français en 2012 dont 3,2 % sont exclusivement le fait des mandats étrangers (7,5 % dont 5,6 % en 2011, 4,9 % dont 2,8 % en 2010).

Répartition du financement des films minoritaires (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	6,8	3,7	10,7	7,1	7,9	8,1	5,5	6,0	3,9	5,8
apports des SOFICA	0,5	0,1	0,7	0,9	0,7	1,3	0,8	0,7	1,0	0,9
soutien automatique ²	0,3	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
aides sélectives	1,6	3,6	2,4	2,4	3,9	1,4	1,6	1,3	1,8	1,5
aides régionales ³	0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,5	0,1
apports en coprod. des chaînes de TV	0,7	1,0	0,6	0,7	0,8	0,8	1,3	1,4	0,7	1,1
préachats des chaînes de TV	3,7	6,7	4,2	4,9	4,8	5,0	7,1	7,2	4,8	5,8
mandats groupés ⁴						0,8	0,0	0,0	0,0	1,0
à valoir des distributeurs français	1,0	0,7	0,7	1,3	1,6	0,8	3,6	1,9	1,8	1,7
à valoir des éditeurs vidéo français	0,0	0,5	0,6	0,0	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
mandats étrangers ⁵	7,9	3,1	1,8	2,6	3,8	2,7	2,9	2,8	5,6	3,2
apports étrangers	77,6	80,4	77,4	79,8	76,0	78,5	76,7	78,2	79,7	78,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. Comptabilisés séparément à partir de 2008. Inclus dans les à valoir des distributeurs français jusqu'en 2007.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

Si les devis des coproductions à majorité étrangère augmentent de 6,1 % par rapport à 2011, les évolutions selon les financeurs sont très hétérogènes. Les investissements des producteurs français progressent ainsi de 55,6 % entre 2011 et 2012 pour s'établir à 15,71 M€, ceux des partenaires étrangers augmentent de 4,9 % à 218,02 M€.

Au global, les apports des chaînes de télévision s'élèvent à 19,05 M€, soit +31,9 % par rapport à 2011. Tous circuits de distribution confondus, les mandats atteignent 16,46 M€ en 2012, en recul de 15,4 % par rapport à 2011.

Le montant des aides sélectives et régionales allouées aux films minoritaires français est en baisse sensible sur la période (-14,5 % pour les aides sélectives et -72,5 % pour les aides régionales). A l'inverse, le soutien automatique débloqué par les producteurs français pour le financement des coproductions à majorité étrangère progresse de 19,9 %.

Evolution du financement des films minoritaires (M€)

	2011	2012	évolution (%)
apports des producteurs français ¹	10,10	15,94	+57,8
apports des SOFICA	2,63	2,56	-2,8
soutien automatique ²	0,19	0,22	+19,9
aides sélectives	4,71	4,03	-14,5
aides régionales ³	1,36	0,38	-72,5
apports en coprod. des chaînes de TV	1,80	3,02	+67,8
préachats des chaînes de TV	12,64	16,03	+26,8
mandats groupés ⁴		2,69	-
à valoir des distributeurs français	4,63	4,59	-0,8
à valoir des éditeurs vidéo français	0,27	0,42	+54,6
mandats étrangers ⁵	14,55	8,76	-39,8
apports étrangers	207,87	218,02	+4,9
total	260,76	276,65	+6,1

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés.

⁵ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

C. Les financements par les chaînes de télévision (payantes et gratuites)

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

En 2012, parmi les 279 films agréés, les chaînes de télévision (payantes et gratuites) ont financé 167 films au total (59,9 % des films agréés), dont 138 d'initiative française (174 films dont 149 d'initiative française en 2011), soit 66,0 % des films d'initiative française. 24 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne de télévision en 2012 (22 films en 2011), 27 films par deux chaînes (39 films en 2011), 69 films par trois chaînes (79 films en 2011), 16 films par quatre chaînes (9 films en 2011), un film par cinq chaînes (aucun en 2011) et un film par six chaînes (aucun en 2011).

Nombre de films financés par les chaînes de télévision

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	119	137	135	125	147	157	145	165	149	138
coproductions minoritaires	15	18	24	20	18	24	24	33	25	29
total	134	155	159	145	165	181	169	198	174	167

A 359,61 M€, le volume global d'investissement des chaînes de télévision recule de 5,4 % en 2012, pour un nombre de films financés en baisse de 4,0 % (-7 films). L'intervention des chaînes reste toutefois particulièrement élevée. En moyenne, les investissements des chaînes de télévision atteignent 324,90 M€ par an sur la décennie.

Investissements des chaînes de télévision (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	254,18	289,21	273,54	247,56	308,19	348,74	300,96	361,68	365,88	340,57
coproductions minoritaires	13,37	11,99	16,91	15,80	11,21	13,44	14,29	28,04	14,44	19,05
total	267,55	301,21	290,44	263,36	319,40	362,19	315,25	389,73	380,32	359,61

En 2012, 5,1 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne de télévision ont un devis inférieur à 1 M€ (4,7 % en 2011), 37,7 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (36,2 % en 2011), 17,4 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (24,2 % en 2011) et 39,9 % un devis supérieur à 7 M€ (34,9 % en 2011).

Les chaînes de télévision financent 12,1 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2012 (14,9 % en 2011), 73,2 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (77,1 % en 2011), 96,0 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (94,7 % en 2011) et la totalité des films à 7 M€ et plus (comme en 2011).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes de télévision selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	11	9	12	9	12	17	11	12	12	18
10 M€ à 15 M€	7	15	10	15	16	16	14	16	16	15
7 M€ à 10 M€	12	8	17	20	21	25	21	24	24	22
5 M€ à 7 M€	19	33	21	12	21	11	16	30	26	21
4 M€ à 5 M€	17	16	6	7	9	17	9	16	10	3
2 M€ à 4 M€	32	31	40	35	38	39	43	46	38	41
1 M€ à 2 M€	16	21	22	21	22	18	27	12	16	11
moins de 1 M€	5	4	7	6	8	14	4	9	7	7
total	119	137	135	125	147	157	145	165	149	138

Les films à moins de 1 M€ captent 0,3 % des investissements des chaînes de télévision dans les films d'initiative française en 2012 (0,5 % en 2011), les films de 1 M€ à 4 M€ en

mobilisent 14,3 % (13,7 % en 2011), les films de 4 M€ à 7 M€ 16,2 % (19,3 % en 2011) et les films à 7 M€ ou plus 69,2 % (66,4 % en 2011).

En 2012, 31 films d'initiative française sur les 138 financés par les chaînes de télévision monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (22,5 % des films d'initiative française financés). 30 films concentraient ce niveau d'investissements en 2011 (20,1 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes de télévision dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	67,57	56,18	71,28	57,50	75,22	115,34	74,66	84,94	90,38	107,25
10 M€ à 15 M€	31,72	71,53	52,75	56,01	64,94	63,15	67,23	67,75	77,54	56,89
7 M€ à 10 M€	45,74	29,23	54,82	63,89	64,98	81,08	69,97	77,75	75,03	71,61
5 M€ à 7 M€	43,53	73,00	44,77	24,23	43,62	24,96	30,64	59,94	57,54	51,90
4 M€ à 5 M€	28,97	24,50	11,22	8,87	15,96	24,21	10,69	22,65	13,16	3,16
2 M€ à 4 M€	28,59	26,93	30,02	28,49	34,08	32,05	37,53	42,26	43,20	45,28
1 M€ à 2 M€	6,97	6,95	7,21	7,71	7,74	5,63	9,38	4,27	7,07	3,42
moins de 1 M€	1,09	0,90	1,46	0,87	1,66	2,34	0,88	2,13	1,97	1,07
total	254,18	289,21	273,54	247,56	308,19	348,74	300,96	361,68	365,88	340,57

D. Les préachats des chaînes payantes

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

En 2012, parmi les 279 films agréés, les chaînes payantes ont préacheté 155 films au total, soit 55,6 % des films agréés, dont 134 d'initiative française, soit 64,1 % des films d'initiative française (163 films dont 141 d'initiative française en 2011). 29 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'une seule chaîne payante en 2012 (35 films en 2011), 101 films de deux chaînes payantes (106 films en 2011). Quatre films sont préachetés par trois chaînes payantes en 2012, aucun film n'était dans ce cas en 2011.

Nombre de films financés par les chaînes payantes¹

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	111	133	131	122	140	151	143	161	141	134
coproductions minoritaires	10	13	20	17	17	23	19	25	22	21
total	121	146	151	139	157	174	162	186	163	155

¹ Chaînes payantes dont les investissements sont recensés en 2012 : 13^{ème} rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS Star, TV5.

Le volume global d'investissement des chaînes payantes recule de 1,3 % à 231,71 M€ en 2012, pour un nombre de films préachetés en baisse de 4,9 % (-8 films). Leur intervention reste toutefois particulièrement élevée au regard de la décennie. En moyenne, les chaînes payantes investissent, chaque année, 200,33 M€ dans le préachat des films agréés sur la période 2003-2012. Le niveau de financement des chaînes payantes recule sur les films d'initiative française (-1,9 % à 219,44 M€ en 2012). A l'inverse, il progresse sur les films minoritaires français (+11,2 % à 12,28 M€).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes payantes participent au financement de 38 premiers films et 31 deuxièmes films (respectivement 40 et 28 films en 2011).

Investissements des chaînes payantes¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	151,10	167,46	158,54	151,40	186,68	208,40	194,63	236,35	223,63	219,44
coproductions minoritaires	6,67	9,33	12,46	10,05	7,79	9,54	9,24	17,30	11,04	12,28
total	157,77	176,79	171,00	161,45	194,48	217,95	203,88	253,65	234,67	231,71

¹ Chaînes payantes dont les investissements sont recensés en 2012 : 13^{ème} rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS Star, TV5.

En 2012, 3,0 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne payante ont un devis inférieur à 1 M€ (2,8 % en 2011), 38,8 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (34,8 % en 2011), 17,9 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (25,5 % en 2011) et 40,3 % un devis supérieur à 7 M€ (36,9 % en 2011).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes payantes¹ selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	10	9	12	9	12	16	11	12	12	18
10 M€ à 15 M€	6	14	10	15	15	15	14	16	16	14
7 M€ à 10 M€	12	8	17	20	21	25	21	24	24	22
5 M€ à 7 M€	19	33	20	12	21	11	16	30	26	21
4 M€ à 5 M€	17	16	6	7	9	17	9	16	10	3
2 M€ à 4 M€	29	31	40	35	37	39	43	45	36	41
1 M€ à 2 M€	13	18	20	20	20	17	25	11	13	11
moins de 1 M€	5	4	6	4	5	11	4	7	4	4
total	111	133	131	122	140	151	143	161	141	134

¹ Chaînes payantes dont les investissements sont recensés en 2012 : 13^{ème} rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS Star, TV5.

Les films à moins de 1 M€ captent 0,1 % des investissements des chaînes payantes dans les films d'initiative française en 2012 (0,4 % en 2011), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 17,6 % (15,5 % en 2011), les films de 4 M€ à 7 M€ 15,7 % (21,5 % en 2011) et les films à 7 M€ ou plus 66,6 % (62,5 % en 2011).

En 2012, 34 films d'initiative française sur les 134 financés par les chaînes payantes monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (25,4 % des films d'initiative française financés). 34 films également concentraient ce niveau d'investissements en 2011 (24,1 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes payantes¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
plus de 15 M€	40,13	32,33	41,87	35,18	42,37	61,33	42,75	48,00	51,13	63,76
10 M€ à 15 M€	19,61	38,34	28,88	32,83	37,96	34,46	37,78	41,83	42,79	35,63
7 M€ à 10 M€	24,22	15,65	28,32	33,49	39,42	47,18	44,11	49,09	45,94	46,70
5 M€ à 7 M€	24,74	42,82	25,41	14,68	27,92	17,64	23,31	44,29	39,30	32,15
4 M€ à 5 M€	17,78	14,82	6,17	6,42	8,91	16,56	8,68	16,86	8,87	2,32
2 M€ à 4 M€	18,63	17,34	21,92	22,24	23,26	25,75	29,45	32,26	29,89	35,50
1 M€ à 2 M€	4,90	5,27	4,81	6,15	6,14	4,43	7,85	3,16	4,85	3,12
moins de 1 M€	1,09	0,90	1,16	0,42	0,71	1,07	0,73	0,87	0,85	0,27
total	151,10	167,46	158,54	151,40	186,68	208,40	194,63	236,35	223,63	219,44

¹ Chaînes payantes dont les investissements sont recensés en 2012 : 13^{ème} rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS Star, TV5.

1) Les préachats de Canal+

Canal+ préachète 130 films en 2012, soit 46,6 % des films agréés

Les obligations de Canal+, telles qu'elles résultent des textes réglementaires et de la convention conclue avec le CSA, ont entériné l'accord du 18 décembre 2009 passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 80 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Canal+ est toujours soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante. Les apports en coproduction ne sont pas comptabilisés dans les obligations de Canal+.

130 films agréés en 2012 font l'objet d'un investissement de Canal+ pour un montant global de 186,43 M€, en hausse de 2,2 % par rapport à 2011. Le niveau d'intervention de la chaîne est particulièrement élevé au regard de la décennie puisqu'il s'agit du plus haut niveau enregistré après celui de 2010 (194,57 M€). L'investissement de Canal+ augmente de 4,1 % par an en moyenne entre 2003 et 2012.

113 films d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2012, contre 118 en 2011 et 133 en 2010. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ est de 54,1 % en 2012 (57,0 % en 2011 et 65,5 % en 2010). Sur la période 2003-2012, la chaîne participe à la production de 61,8 % des films d'initiative française agréés.

Nombre de films préachetés par Canal+

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	99	114	106	109	126	125	121	133	118	113
coproductions minoritaires	9	10	14	16	14	17	13	22	18	17
total	108	124	120	125	140	142	134	155	136	130

Les investissements de Canal+ couvrent 18,4 % des devis des films que la chaîne finance en 2012, contre 18,3 % en 2011. En moyenne, la chaîne contribue à hauteur de 16,6 % au financement des films agréés qu'elle préachète entre 2003 et 2012.

Par rapport à 2011, l'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises progresse de 15,0 % après avoir nettement reculé entre 2010 et 2011. Le montant alloué à ces films se situe à un niveau particulièrement élevé, constituant le troisième plus haut niveau de la décennie après 2010 (15,53 M€) et 2005 (10,80 M€). En moyenne, Canal+ investit 9,16 M€ par an entre 2003 et 2012 dans le préachat de coproductions minoritaires françaises agréées.

L'investissement de la chaîne dans les films d'initiative française est relativement stable (+1,5 %) et atteint 175,67 M€ pour un nombre de films en baisse de 4,2 % (-5 films). L'apport moyen de la chaîne par film d'initiative française augmente en 2012 pour s'établir à 1,55 M€ (1,47 M€ en 2011 et 1,35 M€ en 2010). Il s'agit du plus haut niveau enregistré sur la décennie. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 156 000 € et 4,08 M€ en 2012 (entre 98 000 € et 5,42 M€ en 2011, entre 101 000 € et 5,41 M€ en 2010).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	123,43	128,14	115,24	128,97	153,29	167,10	157,25	179,03	173,12	175,67
coproductions minoritaires	5,88	8,51	10,80	9,35	6,98	6,86	7,55	15,53	9,35	10,76
total	129,31	136,65	126,04	138,32	160,28	173,96	164,79	194,57	182,47	186,43

En 2012, parmi les 113 films d'initiative française préachetés par Canal+, 112 ont été achetés par la chaîne pour la première diffusion cryptée. Un film est préacheté au titre d'une deuxième diffusion payante : *L'Apprenti Père-Noël, le calendrier magique* de Luc Vinciguerra (film préacheté par OCS pour la première fenêtre).

Canal+ continue d'intervenir dans des films aux devis variés. En 2012, la chaîne achète 71,4 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (70,9 % en 2011 et 77,5 % en 2010). Elle préachète également 1,7 % des films dont le devis est inférieur à 1 M€ (6,4 % en 2011 et 10,0 % en 2010) et 94,4 % des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€ (83,3 % en 2011 et 100,0 % en 2010). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 43 des 129 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2012 (42 sur 117 en 2011 et 48 sur 105 en 2010).

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2012						
films agréés	58	71	25	37	18	209
dont préachetés par Canal+	1	42	21	32	17	113
%	1,7	59,2	84,0	86,5	94,4	54,1
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par Canal+	3	39	29	37	10	118
%	6,4	55,7	76,3	92,5	83,3	57,0

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 7,87 M€ en 2012, contre 7,51 M€ en 2011 et 7,19 M€ en 2010. Cette hausse significative s'explique par une baisse du nombre de films (-4,2 % entre 2011 et 2012) et une relative stagnation des devis cumulés des films concernés (+0,4 %). Entre 2003 et 2012, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Canal+ augmente, en moyenne, de 2,1 % par an. En moyenne, Canal+ couvre 19,7 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2012, contre 19,5 % en 2011 et 18,7 % en 2010.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen	6,55	6,22	6,74	6,95	7,21	8,58	6,72	7,19	7,51	7,87

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2012, figurent 27 premiers films, soit 23,9 % de l'ensemble des films d'initiative française préachetés par la chaîne (25,4 % en 2011) et 24 deuxièmes films, soit 21,2 % (16,1 % en 2010).

2) Les préachats de TPS Star

TPS Star participe au financement de 4 films agréés en 2012, tous d'initiative française

Les obligations de TPS Star en matière de financement de la production de films cinématographiques : à la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées et une nouvelle convention a été conclue avec le CSA. TPS Star doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 2,01 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 1,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, TPS Star s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

TPS Star est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2012, TPS Star finance 4 films agréés, tous d'initiative française (12 films dont 11 d'initiative française en 2011). Le nombre de films préachetés continue de baisser (-66,7 % entre 2011 et 2012).

Nombre de films préachetés par TPS Star

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	15	41	36	26	41	46	33	15	11	4
coproductions minoritaires	-	2	7	4	4	7	1	-	1	-
total	15	43	43	30	45	53	34	15	12	4

Les investissements de TPS Star dans les films d'initiative française reculent de 72,9 % par rapport à 2011 à 2,10 M€, contre 7,75 M€ en 2011 et 12,70 M€ en 2010.

L'apport moyen de TPS Star par film d'initiative française baisse de 25,5 % et atteint 525,0 K€. Les préachats de la chaîne s'échelonnent entre 50 000 € et 1,1 M€.

Investissements de TPS Star en préachats (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	21,24	30,16	31,53	13,22	19,94	20,17	11,86	12,70	7,75	2,10
coproductions minoritaires	-	0,54	1,53	0,60	0,52	2,10	0,04	-	0,09	-
Total	21,24	30,70	33,06	13,82	20,46	22,27	11,90	12,70	7,84	2,10

Les achats de première fenêtre de diffusion payante sur les films d'initiative française (1,70 M€, soit 81,0 % du total) concernent deux films (sept en 2011). Leur part dans le volume global des investissements de TPS Star est en baisse par rapport à 2011 (81,0 % en 2012, contre 87,7 % en 2011).

TPS Star mobilise 19,0 % de son investissement dans deux films d'initiative française pour les préachats de deuxième fenêtre de diffusion payante en 2012 (0,40 M€, contre 0,95 M€ pour quatre films d'initiative française en 2011).

TPS Star préachète 1,9 % des films d'initiative française en 2012, contre 5,3 % en 2011. La chaîne intervient exclusivement dans des films aux devis compris entre 1 M€ et 15 M€ et concentre 52,4 % de ses investissements sur des films dont le devis se situe entre 4 M€ et 7 M€. Cette part s'élevait à 49,0 % en 2011 et 51,8 % en 2010.

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2012						
films agréés	58	71	25	37	18	209
dont préachetés par TPS Star	-	1	1	2	-	4
%	-	1,4	4,0	5,4	-	1,9
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par TPS Star	-	3	4	4	-	11
%	-	4,3	10,5	10,0	-	5,3

Le devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Star s'établit à 7,40 M€ en 2012, contre 6,23 M€ en 2011 et 5,92 M€ en 2010. En moyenne, la chaîne couvre 7,1 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2012, contre 11,3 % en 2011 et 14,3 % en 2010.

Devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Star (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen	8,53	6,36	7,42	7,05	8,15	7,72	5,86	5,92	6,23	7,40

Deux films d'initiative française financés par TPS Star sont des premiers films (trois en 2011) et aucun n'est un deuxième film (quatre en 2011).

3) Les préachats de Ciné+

Ciné+ participe au financement de 121 films en 2012, soit 8 films de plus qu'en 2011

Les obligations de Ciné+ en matière de financement de la production de films cinématographiques : Ciné+ est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française, fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions).

Les services de Ciné+ doivent ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné+ s'engage à ce qu'au moins 28,4 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

Ciné+ est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2012, Ciné+ investit 24,14 M€ (+0,9 %) dans 121 films dont 106 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné+ est stable à 23,17 M€ (+0,6 %), pour un nombre de films en hausse (+6,0 %).

Ciné+ finance parallèlement 15 films de coproduction à majorité étrangère en 2012, contre 13 en 2011 et 18 en 2010. 0,98 M€ sont consacrés à ces films.

106 films d'initiative française ont ainsi été préachetés par Ciné+ en 2012, contre 100 en 2011 et 121 en 2010. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 50,7 % en 2012 (48,3 % en 2011 et 59,6 % en 2010). Sur la période 2003-2012, la chaîne participe à la production de 42,5 % des films d'initiative française agréés.

Nombre de films préachetés par Ciné+

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	36	46	65	57	78	89	103	121	100	106
coproductions minoritaires	4	2	2	2	4	8	9	18	13	15
total	40	48	67	59	82	97	112	139	113	121

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,7 % des devis des films financés en 2012, comme en 2011, contre 2,3 % en 2010. En moyenne, Ciné+ contribue à hauteur de 2,7 % au financement des films agréés qu'elle préachète entre 2003 et 2012.

Par rapport à 2011, l'engagement financier de Ciné+ dans les coproductions minoritaires françaises progresse de 9,6 % après avoir reculé de 28,4 % entre 2010 et 2011. Le montant alloué à ces films constitue le deuxième plus haut niveau de la décennie après 2010 (1,24 M€). En moyenne, Ciné+ investit 0,64 M€ par an entre 2003 et 2012 dans le préachat de coproductions minoritaires françaises agréées.

L'apport moyen de Ciné+ par film d'initiative française diminue en 2012 pour s'établir à 218,6 K€ (230,4 K€ en 2011 et 179,9 K€ en 2010). L'investissement de la chaîne reste supérieur à 200 K€. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 9 000 € et 580 000 € en 2012 (entre 15 000 € et 600 000 € en 2011, entre 15 000 € et 606 000 € en 2010).

Investissements de Ciné+ en préachats (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	6,43	9,13	11,77	9,22	13,46	16,21	19,04	21,76	23,04	23,17
coproductions minoritaires	0,79	0,28	0,13	0,10	0,44	0,58	0,93	1,24	0,89	0,98
total	7,22	9,41	11,90	9,32	13,90	16,79	19,96	23,01	23,93	24,14

En 2012, Ciné+ consacre 0,65 M€ à l'achat de la première diffusion payante de huit films d'initiative française (0,73 M€ pour cinq films en 2011). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 81 300 €, contre 145 000 € en 2011 et 64 000 € en 2010. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 2,8 % des investissements de Ciné+ sur les films d'initiative française en 2012, contre 3,1 % en 2011 et 1,8 % en 2010.

Pour les 98 autres films d'initiative française financés en 2012 (95 films en 2011), Ciné+ préachète la deuxième diffusion payante. La chaîne consacre, en moyenne, 229 800 € par film à ces préachats (234 800 € en 2011).

Ciné+ intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est supérieur à 4 M€. Elle préachète 82,5 % d'entre eux en 2012, contre 78,9 % en 2011. En 2012, 80,1 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€ (84,3 % en 2011).

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2012						
films agréés	58	71	25	37	18	209
dont préachetés par Ciné+	3	37	20	31	15	106
%	5,2	52,1	80,0	83,8	83,3	50,7
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par Ciné+	1	28	29	32	10	100
%	2,1	40,0	76,3	80,0	83,3	48,3

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ s'établit à 7,54 M€ en 2012, contre 7,90 M€ en 2011 et 7,06 M€ en 2010. Entre 2003 et 2012, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Ciné+ augmente, en moyenne, de 5,6 % par an. En

moyenne, la chaîne couvre 2,9 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2012 comme en 2011, contre 2,5 % en 2010.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen	4,63	5,24	5,26	5,51	6,68	6,09	6,01	7,06	7,90	7,46

Ciné+ préachète 29 premiers films et 19 deuxièmes films d'initiative française en 2012 (26 premiers films et 14 deuxièmes films en 2011).

4) Les préachats de OCS (Orange cinéma séries)

OCS finance 18 films en 2012 (-2 films par rapport à 2011) pour un investissement de 18,52 M€ (-9,4 %)

Les obligations de OCS : OCS regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (Orange Ciné Happy, Orange Ciné Max, Orange Ciné Novo, Orange Ciné Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (Orange Ciné Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 10 novembre 2009.

Les services de OCS doivent consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 2,25 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés sera entre un million cinq cent mille et trois millions et à 3,12 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions.

Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € H.T. par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 1,90 € H.T. lorsque ce nombre sera compris entre un million cinq cent mille et trois millions, et à au moins 2,64 € H.T. lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. Ces obligations en matière de production cinématographique sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

En outre, OCS s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. OCS est parallèlement soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

OCS finance 18 films agréés en 2012 dont 15 d'initiative française (20 films dont 18 d'initiative française en 2011), pour un montant total de 18,52 M€ (20,43 M€ en 2011).

Nombre de films préachetés par OCS

	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	3	12	24	18	15
coproductions minoritaires	-	1	2	2	3
total	3	13	26	20	18

Le groupe investit 17,97 M€ dans les films d'initiative française en 2012 (19,72 M€ en 2011) dont 17,10 M€ pour les droits de première fenêtre payante de 11 films (18,56 M€ pour 12 films en 2011) et 0,88 M€ pour les droits de deuxième fenêtre de quatre films (1,16 M€ pour six films en 2011).

L'apport moyen d'OCS par film d'initiative française progresse en 2012 pour s'établir à 1,20 M€ (1,10 M€ en 2011 et 0,95 M€ en 2010). L'investissement de la chaîne reste supérieur à 1 M€. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 0,15 M€ et 4,54 M€ en 2012 (entre 0,10 M€ et 7,70 M€ en 2011, entre 0,08 M€ et 3,50 M€ en 2010).

Investissements de OCS en préachats (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	4,93	6,49	22,85	19,72	17,97
coproductions minoritaires	-	0,73	0,53	0,71	0,55
total	4,93	7,22	23,38	20,43	18,52

OCS préachète 7,2 % des films d'initiative française en 2012, contre 8,7 % en 2011. Il intervient exclusivement dans des films aux devis supérieurs à 1 M€ et concentre 68,9 % de ses investissements sur des films dont le devis est supérieur à 10 M€. Cette part s'élevait à 54,3 % en 2011 et 27,8 % en 2010.

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2012						
films agréés	58	71	25	37	18	209
dont préachetés par OCS	0	7	4	3	1	15
%	0,0	9,9	16,0	8,1	5,6	7,2
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par OCS	0	10	5	1	2	18
%	0,0	14,3	13,2	2,5	16,7	8,7

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS s'établit à 6,81 M€ en 2012, contre 8,51 M€ en 2011 et 5,18 M€ en 2010. Par rapport à 2011, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par OCS diminue de 20,0 % (-21,5 % en euros constants).

En moyenne, OCS couvre 17,6 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2012, contre 12,9 % en 2011 et 18,4 % en 2010.

Devis moyen des films d'initiative française financés par OCS (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012
devis moyen	12,48	5,77	5,18	8,51	6,81

Parmi les 15 films d'initiative française préachetés par OCS en 2012, trois sont des premiers films (cinq films en 2011) et quatre des deuxièmes films (cinq films en 2011).

E. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis. Ce calendrier explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques :

Les services de télévision diffusés en clair, dès lors qu'ils diffusent au moins 52 œuvres cinématographiques par an, doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française.

Les investissements comptabilisés pris en compte sont les achats et préachats de droits de diffusion, les investissements en parts de coproduction (ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet, celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué), les versements à un fonds pour la distribution en salles et les dépenses d'adaptation des œuvres aux personnes aveugles et malvoyantes.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales.

75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Compte tenu de leur chiffre d'affaires, sont soumis, en 2012, aux obligations de préfinancement de la production d'œuvres cinématographiques : France 2, France 3, M6, TF1, TMC et W9.

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2012, parmi les 279 films agréés, les chaînes en clair ont financé 111 films au total dont 96 d'initiative française (126 films dont 116 d'initiative française en 2011). 78 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne en clair (106 films en 2011), 17 films sont financés simultanément par deux diffuseurs en clair (10 films en 2011). Un film fait l'objet d'un investissement de quatre chaînes en clair : *100% cachemire* de Valérie Lemerrier, financé par France 2, M6, France 4 et W9.

Nombre de films financés par les chaînes en clair¹

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	90	97	89	75	98	92	77	103	116	96
coproductions minoritaires	12	8	10	9	6	7	10	19	10	15
total	102	105	99	84	104	99	87	122	126	111

¹ Chaînes en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

Les investissements des chaînes en clair dans la production cinématographique reculent de 12,3 % en 2012 à 127,75 M€, pour un nombre de films en baisse de 11,9 % (-15 films). Leur intervention reste toutefois à un niveau supérieur à la moyenne constatée sur les dix dernières années (124,56 M€ par an en moyenne entre 2003 et 2012).

Si les interventions des chaînes en clair reculent de 15,0 % sur les films d'initiative française (120,98 M€ en 2012, contre 142,26 M€ en 2011), elles sont multipliées par deux (+99,1 %) sur les coproductions minoritaires françaises (6,77 M€ en 2012, contre 3,40 M€ en 2011). Dans le même temps, le nombre de films d'initiative française préfinancés diminue de 17,2 % (96 films en 2012, contre 116 films en 2011) alors que celui dans les coproductions minoritaires augmente de 50,0 % (15 films en 2012, contre 10 films en 2011).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	103,08	121,75	115,00	96,16	121,51	140,34	106,33	125,33	142,26	120,98
coproductions minoritaires	6,70	2,67	4,45	5,75	3,42	3,90	5,05	10,74	3,40	6,77
total	109,78	124,42	119,45	101,91	124,92	144,24	111,38	136,07	145,66	127,75

¹ Chaînes en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2012, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 62,6 % par des préachats de droits de diffusion (66,6 % en 2011). La part des apports en coproduction est en hausse sensible à 37,4 % (33,4 % en 2011).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes en clair participent au financement de 21 premiers films et 20 deuxièmes films (respectivement 25 et 21 films en 2011).

Investissements des chaînes en clair¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
préachats	75,59	84,73	81,45	71,51	84,97	102,61	74,44	91,62	96,97	79,93
apports en coproduction	34,19	39,69	37,99	30,40	39,96	41,64	36,94	44,45	48,69	47,82
total	109,78	124,42	119,45	101,91	124,92	144,24	111,38	136,07	145,66	127,75

¹ Chaînes en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2012, 3,1 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne en clair ont un devis inférieur à 1 M€ (4,3 % en 2011), 22,9 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (28,4 % en 2011), 22,9 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (25,9 % en 2011) et 51,0 % un devis supérieur à 7 M€ (41,4 % en 2011).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes en clair¹ selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	11	9	12	9	12	17	11	12	12	18
10 M€ à 15 M€	6	15	10	14	13	13	14	14	15	12
7 M€ à 10 M€	12	8	17	19	17	22	17	22	21	19
5 M€ à 7 M€	18	30	19	9	15	8	8	17	22	20
4 M€ à 5 M€	14	13	6	3	8	10	3	10	8	2
2 M€ à 4 M€	22	17	17	13	23	14	18	19	25	21
1 M€ à 2 M€	7	5	7	6	6	4	5	4	8	1
moins de 1 M€			1	2	4	4	1	5	5	3
total	90	97	89	75	98	92	77	103	116	96

¹ Chaînes en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

Les films à moins de 1 M€ mobilisent 0,7 % des investissements des chaînes en clair dans les films d'initiative française en 2012 (0,8 % en 2011), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 8,2 % (10,9 % en 2011), les films de 4 M€ à 7 M€ 17,0 % (15,8 % en 2011) et les films à 7 M€ ou plus 74,1 % (72,5 % en 2011).

En 2012, 23 films d'initiative française sur les 96 financés par les chaînes en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (24,0 % des films d'initiative française financés). 23 films également concentraient ce niveau d'investissements en 2011 (19,8 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes en clair¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	27,44	23,84	29,41	22,32	32,85	54,01	31,91	36,93	39,25	43,49
10 M€ à 15 M€	12,11	33,19	23,87	23,18	26,98	28,69	29,45	25,93	34,75	21,26
7 M€ à 10 M€	21,52	13,58	26,50	30,40	25,56	33,90	25,87	28,67	29,09	24,91
5 M€ à 7 M€	18,79	30,18	19,36	9,55	15,70	7,32	7,33	15,65	18,24	19,76
4 M€ à 5 M€	11,20	9,69	5,05	2,45	7,05	7,65	2,01	5,79	4,29	0,84
2 M€ à 4 M€	9,96	9,59	8,10	6,25	10,82	6,30	8,08	10,00	13,31	9,63
1 M€ à 2 M€	2,07	1,68	2,40	1,56	1,60	1,20	1,53	1,11	2,22	0,30
moins de 1 M€			0,30	0,45	0,95	1,27	0,15	1,26	1,12	0,80
total	103,08	121,75	115,00	96,16	121,51	140,34	106,33	125,33	142,26	120,98

¹ Chaînes en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, D8, France 2, France 3, France 4, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

1) Les investissements des chaînes publiques en clair

En 2012, parmi les 279 films agréés, les chaînes publiques en clair (Arte, France 2, France 3 et France 4) ont financé 79 films (28,3 % des films agréés) dont 66 d'initiative française, soit 31,6 % d'entre eux (91 films dont 82 d'initiative française en 2011). 60 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne publique en clair (80 films en 2011) et six films sont financés simultanément par deux diffuseurs publics en clair (deux films en 2011).

Nombre de films financés par les chaînes publiques en clair¹

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	65	61	62	49	65	64	58	79	82	66
coproductions minoritaires	11	8	9	8	5	7	9	17	9	13
total	76	69	71	57	70	71	67	96	91	79

¹ Chaînes publiques en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, France 2, France 3, France 4.

Les investissements des chaînes publiques en clair dans la production cinématographique reculent de 12,3 % à 68,69 M€ en 2012, pour un nombre de films en baisse de 13,2 % (-12 films). Leur intervention reste toutefois à un niveau supérieur à la moyenne constatée sur les dix dernières années (62,53 M€ par an en moyenne entre 2003 et 2012).

Les financements des chaînes publiques en clair reculent de 14,7 % sur les films d'initiative française (64,04 M€ en 2012, contre 75,05 M€ en 2011). Le nombre de films d'initiative française préfinancés baisse également (-19,5 %). A l'inverse, les investissements des chaînes publiques en clair augmentent dans les coproductions minoritaires françaises (+40,9 % à 4,65 M€ en 2012). Elles participent à la production de 13 films à majorité étrangère (9 films en 2011, soit +44,4 %).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	50,26	50,12	55,95	44,96	59,03	66,27	54,12	64,94	75,05	64,04
coproductions minoritaires	6,33	2,67	4,22	3,85	2,12	3,90	2,65	6,94	3,30	4,65
total	56,58	52,79	60,17	48,81	61,15	70,17	56,77	71,88	78,35	68,69

¹ Chaînes publiques en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, France 2, France 3, France 4.

En 2012, les investissements des chaînes publiques en clair sont constitués à 52,4 % par des préachats de droits de diffusion (53,1 % en 2011). La part des apports en coproduction est en légère hausse à 47,6 % (46,9 % en 2011).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes publiques en clair participent au financement de huit premiers films et 14 deuxièmes films (respectivement 17 et 10 films en 2011).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
préachats	33,71	29,15	33,55	28,56	34,85	41,50	31,57	38,76	41,63	35,97
apports en coproduction	22,87	23,63	26,63	20,25	26,30	28,68	25,20	33,13	36,72	32,71
total	56,58	52,79	60,17	48,81	61,15	70,17	56,77	71,88	78,35	68,69

¹ Chaînes publiques en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, France 2, France 3, France 4.

Les chaînes publiques investissent dans des films au devis variés. En 2012, 4,5 % des films d'initiative française financés par au moins une chaîne publique en clair ont un devis inférieur à 1 M€ (4,9 % en 2011), 25,8 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (32,9 % en 2011), 24,2 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (30,5 % en 2011) et 45,5 % un devis supérieur à 7 M€ (31,7 % en 2011).

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes publiques en clair¹ selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	1	2	3	2	3	5	6	6	4	9
10 M€ à 15 M€	3	5	3	9	7	7	9	7	5	6
7 M€ à 10 M€	7	3	10	8	7	13	10	17	17	15
5 M€ à 7 M€	13	22	15	7	13	7	6	13	18	15
4 M€ à 5 M€	12	10	6	3	4	10	3	9	7	1
2 M€ à 4 M€	22	14	17	12	21	14	18	18	21	16
1 M€ à 2 M€	7	5	7	6	6	4	5	4	6	1
moins de 1 M€			1	2	4	4	1	5	4	3
total	65	61	62	49	65	64	58	79	82	66

¹ Chaînes publiques en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, France 2, France 3, France 4.

Les films à moins de 1 M€ mobilisent 1,2 % des investissements des chaînes publiques dans les films d'initiative française en 2012 (1,5 % en 2011), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 14,1 % (19,6 % en 2011), les films de 4 M€ à 7 M€ 22,3 % (26,8 % en 2011) et les films à 7 M€ ou plus 62,3 % (52,1 % en 2011). Les investissements des chaînes publiques dans la production cinématographique apparaissent plus diversifiés que ceux des chaînes privées en clair.

En 2012, 21 films d'initiative française sur les 66 financés par les chaînes publiques en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (31,8 % des films d'initiative française financés). 23 films concentraient ce niveau d'investissements en 2011 (28,0 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes publiques en clair¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	0,76	3,84	5,99	5,50	8,90	16,70	9,80	9,08	9,40	14,30
10 M€ à 15 M€	5,68	7,74	8,80	11,85	13,10	10,30	14,80	8,60	8,15	7,40
7 M€ à 10 M€	10,45	4,12	10,85	11,20	10,10	16,40	12,75	18,70	21,55	18,20
5 M€ à 7 M€	12,36	19,76	14,46	6,10	11,30	6,45	5,00	11,50	16,05	13,60
4 M€ à 5 M€	8,99	6,42	5,05	2,45	3,45	7,65	2,01	5,59	4,10	0,70
2 M€ à 4 M€	9,96	6,56	8,10	5,85	9,63	6,30	8,08	9,10	12,60	8,74
1 M€ à 2 M€	2,07	1,68	2,40	1,56	1,60	1,20	1,53	1,11	2,10	0,30
moins de 1 M€			0,30	0,45	0,95	1,27	0,15	1,26	1,10	0,80
total	50,26	50,12	55,95	44,96	59,03	66,27	54,12	64,94	75,05	64,04

¹ Chaînes publiques en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : Arte, France 2, France 3, France 4.

2) Les investissements des chaînes privées en clair

En 2012, parmi les 279 films agréés, les chaînes privées en clair (D8, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9) ont financé 35 films au total dont 33 d'initiative française (35 films dont 34 d'initiative française en 2011). 22 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne privée en clair (26 films en 2011) et 11 films sont financés simultanément par deux diffuseurs privés en clair (8 films en 2011).

Nombre de films financés par les chaînes privées en clair¹

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	25	36	27	28	33	28	20	25	34	33
coproductions minoritaires	1		1	1	1		1	2	1	2
total	26	36	28	29	34	28	21	27	35	35

¹ Chaînes privées en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : D8, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

Les investissements des chaînes privées en clair dans la production cinématographique reculent de 12,2 % en 2012 à 59,07 M€, pour un nombre de films stable. Leur intervention est

inférieure à la moyenne constatée sur les dix dernières années (62,02 M€ par an en moyenne entre 2003 et 2012). Les investissements des chaînes privées en clair diminuent de 15,3 % sur les films d'initiative française (56,95 M€ en 2012, contre 67,21 M€ en 2011). Le nombre de films d'initiative français préfinancés recule de 2,9 % sur la même période. En parallèle, les chaînes privées en clair investissent dans deux films minoritaires français dont le budget dépasse 10 M€ : *I Give It a Year* de Dan Mazer, préfinancé par TF1, et *l'Aviseur* de Julien Leclercq, préfinancé par M6 et W9.

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	52,82	71,63	59,05	51,20	62,48	74,07	52,21	60,39	67,21	56,95
coproductions minoritaires	0,37		0,23	1,90	1,30		2,40	3,80	0,10	2,12
total	53,19	71,63	59,27	53,10	63,78	74,07	54,61	64,19	67,31	59,07

¹ Chaînes privées en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : D8, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2012, les investissements des chaînes privées en clair sont constitués à 74,4 % par des préachats de droits de diffusion (82,2 % en 2011). La part des apports en coproduction est en hausse sensible à 25,6 % (17,8 % en 2011).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes privées en clair participent au financement de 13 premiers films et six deuxièmes films (respectivement 8 et 11 films en 2011).

Investissements des chaînes privées en clair¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
préachats	41,87	55,57	47,91	42,95	50,12	61,11	42,87	52,87	55,34	43,96
apports en coproduction	11,32	16,06	11,37	10,15	13,66	12,96	11,74	11,33	11,97	15,11
total	53,19	71,63	59,27	53,10	63,78	74,07	54,61	64,19	67,31	59,07

¹ Chaînes privées en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : D8, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

En 2012, aucun des films d'initiative française financés par au moins une chaîne privée en clair n'affiche un devis inférieur à 1 M€ (2,9 % en 2011), 15,2 % ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (17,6 % en 2011), 18,2 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (14,7 % en 2011) et 66,7 % un devis supérieur à 7 M€ (64,7 % en 2011). L'essentiel des investissements des chaînes privées en clair sont destinés à des films à devis élevé.

Nombre de films d'initiative française financés par les chaînes privées en clair¹ selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	10	7	9	7	9	12	6	7	8	11
10 M€ à 15 M€	3	10	7	6	6	6	5	7	10	7
7 M€ à 10 M€	5	5	7	11	10	9	7	5	4	4
5 M€ à 7 M€	5	8	4	3	2	1	2	4	4	5
4 M€ à 5 M€	2	3			4			1	1	1
2 M€ à 4 M€		3		1	2			1	4	5
1 M€ à 2 M€									2	
moins de 1 M€									1	
total	25	36	27	28	33	28	20	25	34	33

¹ Chaînes privées en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : D8, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

Les films de 1 M€ à 4 M€ mobilisent 1,6 % des investissements des chaînes privées en clair dans les films d'initiative française en 2012 (1,2 % en 2011), les films de 4 M€ à 7 M€ en mobilisent 11,1 % (3,5 % en 2011) et les films à 7 M€ ou plus 87,4 % (95,2 % en 2011). Les investissements des chaînes privées en clair sont particulièrement concentrés sur les films à devis élevé.

En 2012, huit films d'initiative française sur les 33 financés par les chaînes privées en clair monopolisent 50 % des investissements de ces dernières (25,8 % des films d'initiative fran-

çaise financés). Neuf films concentraient ce niveau d'investissements en 2011 (26,5 % des films d'initiative française financés).

Investissements des chaînes privées en clair¹ dans les films d'initiative française selon le devis (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	26,68	20,00	23,42	16,82	23,95	37,31	22,11	27,85	29,85	29,19
10 M€ à 15 M€	6,43	25,45	15,07	11,33	13,88	18,39	14,65	17,33	26,60	13,86
7 M€ à 10 M€	11,08	9,46	15,65	19,20	15,46	17,50	13,12	9,97	7,54	6,71
5 M€ à 7 M€	6,42	10,42	4,90	3,45	4,40	0,87	2,33	4,15	2,19	6,16
4 M€ à 5 M€	2,21	3,27			3,60			0,20	0,19	0,14
2 M€ à 4 M€		3,03		0,40	1,19			0,90	0,71	0,89
1 M€ à 2 M€									0,12	
moins de 1 M€									0,02	
total	52,82	71,63	59,05	51,20	62,48	74,07	52,21	60,39	67,21	56,95

¹ Chaînes privées en clair dont les investissements sont recensés en 2012 : D8, Gulli, M6, NT1, TF1, TMC, W9.

3) Les investissements de TF1

En 2012, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréée concernent 17 films dont 16 d'initiative française (17 films, tous d'initiative française en 2011). Ses investissements reculent de 34,0 % par rapport à 2011 et atteignent 34,19 M€, soit le plus bas niveau de la décennie. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. En dix ans, les investissements de TF1 augmentent, en moyenne, de 1,8 % par an.

74,4 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2012 (81,6 % en 2011 et 82,0 % en 2010).

En 2012, TF1 consacre, en moyenne, 2,01 M€ à chaque film dans lequel elle investit (3,05 M€ en 2011). Ses investissements couvrent en moyenne 15,3 % du devis (19,7 % en 2011 et 17,2 % en 2010). Ses apports par film s'échelonnent entre 0,90 M€ et 4,40 M€ (entre 2,00 M€ et 4,50 M€ en 2011).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen de 13,13 M€ en 2012, contre 15,51 M€ en 2011 et 14,23 M€ en 2010. Entre 2003 et 2012, le devis moyen des films financés par la chaîne recule, en moyenne, de 3,1 % par an.

TF1 finance des films aux devis relativement élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2012 sont compris entre 5,16 M€ et 25,22 M€ (entre 7,13 M€ et 26,27 M€ en 2011).

En 2012, TF1 coproduit six premiers films et trois deuxièmes films (un premier film et quatre deuxièmes films en 2011). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation (comme en 2011) et aucun documentaire (comme en 2011).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films coproduits	20	28	20	22	20	20	13	20	17	17
dont FIF*	20	28	20	21	20	20	13	19	17	16
préachats (M€)	31,34	39,22	38,08	35,60	32,45	44,50	29,46	40,05	42,29	25,45
apports en coproduction (M€)	8,95	12,81	8,57	8,50	8,65	8,41	7,70	8,78	9,53	8,74
investissements totaux (M€)	40,29	52,04	46,65	44,10	41,10	52,91	37,16	48,83	51,82	34,19
moyenne par film (M€)	2,01	1,86	2,33	2,00	2,06	2,65	2,86	2,44	3,05	2,01
devis des films (M€)	347,74	345,06	340,09	384,20	224,72	395,66	195,58	284,63	263,66	223,29
devis moyen des films (M€)	17,39	12,32	17,00	17,46	11,24	19,78	15,04	14,23	15,51	13,13

* Films d'initiative française.

4) Les investissements de M6

En 2012, les apports de M6 dans la production agréée concernent 12 films dont 11 d'initiative française (neuf films, tous d'initiative française en 2011). A 22,03 M€, ses apports progressent de 60,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. Entre 2003 et 2012, les investissements de M6 augmentent, en moyenne, de 6,1 % par an.

M6 consacre 73,1 % de ses investissements à des préachats en 2012 (82,2 % en 2011 et 82,4 % en 2010). M6 investit, en moyenne, 1,84 M€ par film, avec un minimum de 0,65 M€ et un maximum de 6,19 M€. En 2011, l'apport moyen de la chaîne s'établissait à 1,52 M€, avec des montants par film s'échelonnant entre 0,32 M€ et 2,55 M€.

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 15,61 M€ en 2012, contre 11,47 M€ en 2011 et 14,41 M€ en 2010. En dix ans, ce devis moyen a progressé de 7,3 % par an en moyenne.

M6 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2012 sont compris entre 5,02 M€ et 31,80 M€ (entre 3,01 M€ et 37,11 M€ en 2011). Les apports de M6 couvrent en moyenne 11,8 % du devis des films financés, contre 13,3 % en 2011 et 16,8 % en 2010.

En 2012, M6 coproduit trois premiers films et trois deuxièmes films (deux premiers films et quatre deuxièmes films en 2011). Elle finance deux films d'animation (aucun en 2011) et aucun film documentaire (comme en 2011).

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films coproduits	8	9	9	7	15	10	8	6	9	12
dont FIF*	7	9	8	7	14	10	7	5	9	11
préachats (M€)	10,53	16,35	9,83	7,35	17,67	16,61	12,93	11,97	11,27	16,10
apports en coproduction (M€)	2,37	3,24	2,80	1,65	5,01	4,55	4,04	2,55	2,44	5,93
investissements totaux (M€)	12,91	19,59	12,63	9,00	22,68	21,16	16,97	14,52	13,71	22,03
moyenne par film (M€)	1,61	2,18	1,40	1,29	1,51	2,12	2,12	2,42	1,52	1,84
devis des films (M€)	66,28	107,83	89,14	44,30	215,53	153,06	87,64	86,43	103,24	187,33
devis moyen des films (M€)	8,29	11,98	9,90	6,33	14,37	15,31	10,95	14,41	11,47	15,61

* Films d'initiative française.

5) Les investissements de France 2 et France 3

Les financements de France 2 et France 3 dans la production agréée reculent de 11,9 % par rapport à 2011 à 62,14 M€ et se répartissent sur 60 films en 2012 (69 films en 2011). La baisse des investissements s'établit à -8,8 % pour France 2 et à -19,4 % pour France 3. Ces évolutions sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées précédemment.

En 2012, France 2 finance 35 films dont 32 d'initiative française (40 films dont 37 d'initiative française en 2011) à hauteur de 39,18 M€, soit un investissement en retrait de 8,8 % par rapport à 2011. Entre 2003 et 2012, les investissements de France 2 augmentent en moyenne de 2,7 % par an.

53,4 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion (54,4 % en 2011 et 59,1 % en 2010). En 2012, France 2 consacre, en moyenne, 1,12 M€ à chaque film dans lequel elle investit (1,07 M€ en 2011). Ses investissements couvrent les devis à hauteur de 11,2 %, contre 10,9 % en 2011 et 10,5 % en 2010. Ses apports par film s'échelonnent entre 0,30 M€ et 2,00 M€ (entre 0,35 M€ et 3,05 M€ en 2011).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 9,96 M€ en 2012, contre 9,88 M€ en 2011 et 9,61 M€ en 2010. Entre 2003 et 2012, le devis moyen des films coproduits par la chaîne recule, en moyenne, de 1,1 % par an.

France 2 finance des films aux devis variés : aucun film à moins de 1 M€ (comme en 2011), six films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (sept en 2011), sept films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (13 en 2011) et 22 films à devis supérieur à 7 M€ (20 en 2011).

En 2012, France 2 préfinance un premier film et cinq deuxième films (y compris les films à majorité étrangère). En 2011, la chaîne investissait dans dix premiers films et quatre deuxième films. France 2 ne finance aucun film documentaire (un film en 2011) et aucun film d'animation en 2012 (un film en 2011).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films coproduits	34	33	32	28	27	33	28	35	40	35
dont FIF*	30	30	30	24	27	31	28	30	37	32
préachats (M€)	19,91	17,53	17,82	18,48	19,02	24,97	18,57	20,88	23,38	20,92
apports en coproduction (M€)	10,85	11,68	11,89	10,50	12,09	14,33	12,01	14,46	19,57	18,26
investissements totaux (M€)	30,76	29,20	29,71	28,98	31,10	39,30	30,58	35,34	42,95	39,18
moyenne par film (M€)	0,90	0,88	0,93	1,04	1,15	1,19	1,09	1,01	1,07	1,12
devis des films (M€)	375,28	193,20	229,14	220,15	236,24	333,14	265,29	336,52	395,22	348,64
devis moyen des films (M€)	11,04	5,85	7,16	7,86	8,75	10,10	9,47	9,61	9,88	9,96

* Films d'initiative française.

France 3 intervient dans le financement de 26 films agréés en 2012 dont 25 d'initiative française (31 films dont 29 d'initiative française en 2011). Sa contribution s'établit à 22,21 M€, contre 27,55 M€ en 2011 (-19,4 %). Entre 2003 et 2012, les investissements de France 3 augmentent, en moyenne, de 1,1 % par an.

54,1 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2012, soit une part légèrement inférieure à celle constatée en 2011 (55,9 %). En 2012, France 3 consacre, en moyenne, 0,85 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,89 M€ en 2011). Ses investissements couvrent 12,7 % des devis des films financés (11,2 % en 2011 et en 2010). Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 0,30 M€ et 1,80 M€ (entre 0,15 M€ et 2,05 M€ en 2011).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 6,73 M€ en 2012, contre 7,95 M€ en 2011 et 7,54 M€ en 2010. Entre 2003 et 2012, le devis moyen des films financés par la chaîne recule, en moyenne, de 5,9 % par an.

France 3 finance des films aux devis variés : aucun film à moins de 1 M€ (comme en 2011), huit films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (neuf en 2011), sept films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (12 en 2011) et 11 films à devis supérieur à 7 M€ (10 en 2011).

En 2012, France 3 coproduit trois premiers films et six deuxième films (y compris les films à majorité étrangère). En 2011, la chaîne finançait cinq premiers films et trois deuxième films. France 3 investit dans quatre films d'animation en 2012 (comme en 2011) et dans deux films documentaires (aucun en 2011).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films coproduits	27	20	27	15	25	28	19	31	31	26
dont FIF*	24	19	25	15	24	26	19	29	29	25
préachats (M€)	11,35	9,20	13,51	8,03	13,10	14,84	10,33	14,02	15,40	12,01
apports en coproduction (M€)	8,84	6,94	10,71	6,58	10,40	11,76	8,03	12,25	12,15	10,21
investissements totaux (M€)	20,19	16,13	24,21	14,60	23,49	26,60	18,35	26,27	27,55	22,21
moyenne par film (M€)	0,75	0,81	0,90	0,97	0,94	0,95	0,97	0,85	0,89	0,85
devis des films (M€)	314,16	142,35	196,26	138,70	213,14	289,65	163,05	233,83	246,36	174,94
devis moyen des films (M€)	11,64	7,12	7,27	9,25	8,53	10,34	8,58	7,54	7,95	6,73

* Films d'initiative française.

6) Les investissements d'Arte France

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre. Néanmoins, la chaîne prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2012, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 19 films dont 10 d'initiative française (22 films dont 18 d'initiative française en 2011). Ses investissements reculent de 16,6 % par rapport à 2011 pour atteindre 6,55 M€. Entre 2003 et 2012, ils augmentent, en moyenne, de 1,7 % par an.

35,1 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2012 (36,3 % en 2011 et 37,5 % en 2010). Arte consacre, en moyenne, 0,34 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,36 M€ en 2011). Ses investissements couvrent, en moyenne, 10,3 % du devis (13,7 % en 2011 et 11,8 % en 2010) et ses apports par film s'échelonnent entre 0,20 M€ et 0,50 M€ (entre 0,20 M€ et 0,50 M€ en 2011).

Les films financés par Arte France présentent un devis moyen de 3,34 M€ en 2012, contre 2,60 M€ en 2011 et 2,90 M€ en 2010. Entre 2003 et 2012, le devis moyen des films coproduits par la chaîne baisse, en moyenne, de 0,3 % par an.

Arte France finance des films aux devis peu élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2012 sont compris entre 0,63 M€ et 7,95 M€ (entre 0,65 M€ et 6,71 M€ en 2011).

En 2012, en incluant les films à majorité étrangère, Arte France coproduit quatre premiers films et trois deuxièmes films (trois premiers films et trois deuxièmes films en 2011). Comme en 2011, Arte France n'investit dans aucun film d'animation. Elle finance en revanche trois films documentaires (six en 2011).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films coproduits	18	18	17	16	22	14	22	30	22	19
dont FIF*	13	14	12	12	18	11	13	20	18	10
préachats (M€)	2,45	2,43	2,22	2,05	2,74	1,69	2,68	3,86	2,85	2,30
apports en coproduction (M€)	3,19	5,02	4,03	3,18	3,82	2,59	5,17	6,42	5,00	4,25
investissements totaux (M€)	5,64	7,45	6,25	5,23	6,56	4,27	7,84	10,27	7,85	6,55
moyenne par film (M€)	0,31	0,41	0,37	0,33	0,30	0,31	0,36	0,34	0,36	0,34
devis des films (M€)	61,93	73,65	52,91	51,07	57,45	33,65	62,94	87,14	57,29	63,44
devis moyen des films (M€)	3,44	4,09	3,11	3,19	2,61	2,40	2,86	2,90	2,60	3,34

* Films d'initiative française.

7) Les investissements des chaînes de la TNT gratuite (hors chaînes historiques)

En 2012, 22 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (17 en 2011 et cinq en 2010) dont 21 d'initiative française (16 en 2011 et cinq en 2010). Ces chaînes apportent 3,60 M€ (1,78 M€ en 2011 et 0,85 M€ en 2010), soit 164,3 K€ par film en moyenne (104,8 K€ en 2011 et 170,0 K€ en 2010). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 1,5 % des devis des films qu'elles préachètent en 2012, contre 2,1 % en 2011 et 1,6 % en 2010.

L'intervention des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique

	2009	2010	2011	2012
nombre de films financés	7	5	17	22
dont FIF*	7	5	16	21
investissements (M€)	0,48	0,85	1,78	3,60
dont dans les FIF*	0,48	0,85	1,68	3,45

* Films d'initiative française.

En 2012, six chaînes de la TNT gratuite ont investi dans la production cinématographique (deux chaînes en 2011, D8 et W9). D8 préachète quatre films d'initiative française pour 1,02 M€ (dix films dont neuf d'initiative française pour 1,16 M€ en 2011). France 4 préfinance cinq films d'initiative française pour 0,75 M€. Gulli préachète un film d'initiative française à hauteur de 0,08 M€. NT1 participe à la production de deux films d'initiative française pour 0,17 M€. TMC investit 0,53 M€ dans quatre films d'initiative française. W9 préfinance sept films dont six d'initiative française pour 1,05 M€ (sept films, tous d'initiative française pour 0,62 M€ en 2011).

L'intervention des chaînes de la TNT gratuite dans la production cinématographique en 2012

	nombre de films	dont FIF*	investissements (M€)
D8	4	4	1,02
France 4	5	5	0,75
Gulli	1	1	0,08
NT1	2	2	0,17
TMC	4	4	0,53
W9	7	6	1,05
total	20	19	3,16

* Films d'initiative française.

Parmi les 22 films préachetés par une chaîne de la TNT gratuite en 2012, tous font l'objet d'un financement par une chaîne payante pour la première fenêtre et 20 pour la deuxième fenêtre.

Quinze films sont financés par une chaîne historique en clair. Sur ces quinze films, six font l'objet d'un financement conjoint de M6 et W9, un fait l'objet d'un financement conjoint de France 2, M6, France 4 et W9, un fait l'objet d'un financement conjoint de France 2 et France 4, trois font l'objet d'un financement conjoint de France 3 et France 4, deux font l'objet d'un financement conjoint de TF1 et NT1 et deux font l'objet d'un financement conjoint de TF1 et TMC. Sans tenir compte des investissements des chaînes payantes, sept films ne sont financés que par une chaîne en clair de la TNT gratuite, sans chaîne historique : deux par TMC (*l'Apprenti Père Noël*, *le calendrier magique* de Luc Vinciguerra et *Une chanson pour ma mère* de Joël Franka), quatre par D8 (*l'Autre Vie de Richard Kemp* de Germinal Alvarez, *Cheba* de Françoise Charpiat, *la Confrérie des larmes* de Jean-Baptiste Andrea et *Une jeune fille aux cheveux blancs* de Marion Vernoux) et un par Gulli (*Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill* de Marc Boreal et Thibaut Chatel).

F. Les films sans financement de chaîne de télévision

Le nombre de films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision est en nette augmentation en 2012

En 2012, 71 films d'initiative française (58 en 2011) ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 34,0 % des films d'initiative française agréés. Cette part est en hausse sensible par rapport à 2011 (28,0 %) et à 2010 (18,7 %).

56,3 % de ces films sont des premiers films (56,9 % en 2011) et 9,9 % sont des deuxièmes films (15,5 % en 2011). 8,5 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales (5,2 % en 2011). Parmi les 71 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision figurent 29 documentaires (21 en 2011), soit 78,4 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année (70,0 % en 2011). 26 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (23 en 2011), soit l'ensemble des films ayant obtenu directement l'agrément de production (95,8 % en 2011).

28 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (20 avant réalisation et huit après réalisation). 25 films étaient dans ce cas en 2011 (17 avant réalisation et huit après réalisation). Par ailleurs, neuf films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par les SOFICA en 2012 (huit en 2011).

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films agréés sans TV	78	48	81	58	63	59	61	63	98	112
% du total des films agréés	36,8	23,6	33,8	28,6	27,6	24,6	26,5	24,1	36,0	40,1
FIF* sans TV	64	30	52	39	39	39	37	38	58	71
% du total des FIF*	35,0	18,0	27,8	23,8	21,1	19,9	20,3	18,7	28,0	34,0

*FIF : films d'initiative française

En 2012, l'intégralité des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 7 M€ (inférieurs à 5 M€ en 2011) et 71,8 % affichent un devis inférieur à 1 M€ (69,0 % en 2011).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 0,79 M€ (0,92 M€ en 2011), contre 5,10 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française (5,45 M€ en 2011).

Films sans financement de chaîne de télévision selon le devis

	films agréés sans TV		% du total des films agréés		FIF* sans TV		% du total des FIF*	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
plus de 7 M€	4	3	6,5	4,6	-	-	-	-
5 M€ à 7 M€	3	4	8,6	13,3	-	1	-	4,5
4 M€ à 5 M€	5	1	27,8	20,0	2	-	16,7	-
2 M€ à 4 M€	14	18	23,7	26,5	3	5	7,3	10,9
1 M€ à 2 M€	19	24	50,0	57,1	13	14	44,8	56,0
moins de 1 M€	53	62	88,3	89,9	40	51	85,1	87,9
total	98	112	36,0	40,1	58	71	28,0	34,0

*FIF : films d'initiative française

Les films d'initiative française sans chaîne de télévision sont largement financés par les pays coproducteurs. Les apports étrangers couvrent au global 55,7 % des devis de ces films en 2012, contre 57,5 % en 2011 (9,3 % tous films d'initiative française confondus en 2012 et 10,5 % en 2011). 12,3 % du financement des films d'initiative française sans chaîne de télévision proviennent des aides publiques (aides sélectives + aides régionales + aides automatiques), contre 13,2 % en 2011 (6,5 % tous films d'initiative française confondus en 2012 et 6,6 % en 2011).

Financement des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision

M€	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
apports des producteurs français ¹	51,07	24,27	60,50	32,08	29,63	34,60	28,15	34,06	44,80	42,76
apports des SOFICA	0,91	0,12	0,52	1,02	0,95	4,22	0,67	0,41	1,61	2,28
soutien automatique ²	1,07	0,12	2,00	1,15	0,81	0,85	1,00	0,37	0,48	0,86
aides sélectives et aides régionales ³	13,02	11,29	13,60	12,00	10,91	8,12	12,48	11,78	22,91	19,19
mandats	6,43	2,92	8,50	3,67	4,82	17,46	10,46	2,47	5,30	7,24
apports étrangers	56,37	44,91	178,87	82,31	70,16	99,73	61,85	86,46	101,51	91,00
total	128,87	83,64	264,00	132,22	117,28	164,99	114,61	135,54	176,60	163,32

¹ Le poste des apports des producteurs français est calculé par déduction : devis – somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément.

³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

Les films sans chaîne en clair

En 2012, 54,1 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Cette part est en hausse sensible par rapport à 2011 (44,0 %).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne en clair s'élève à 1,81 M€ (1,92 M€ en 2011). Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,06 M€ et 12,80 M€ en 2012 (entre 0,06 M€ et 10,83 M€ en 2011).

Films agréés sans financement de chaînes en clair

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films agréés sans TV en clair	110	98	141	119	124	141	143	139	146	168
% du total des films agréés	51,9	48,3	58,8	58,6	54,4	58,8	62,2	53,3	53,7	60,2
FIF* sans TV en clair	93	70	98	89	88	104	105	100	91	113
% du total des FIF*	50,8	41,9	52,4	54,3	47,6	53,1	57,7	49,3	44,0	54,1

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2012, 35,9 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante (31,9 % en 2011).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne payante s'élève à 0,91 M€ (0,98 M€ en 2011). Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,06 M€ et 10,03 M€ en 2012 (entre 0,06 M€ et 4,99 M€ en 2011).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films agréés sans TV payante	91	57	89	64	71	66	68	75	109	124
% du total des films agréés	42,9	28,1	37,1	31,5	31,1	27,5	29,6	28,7	40,1	44,4
FIF* sans TV payante	72	34	56	42	46	45	39	42	66	75
% du total des FIF*	39,3	20,4	29,9	25,6	24,9	23,0	21,4	20,7	31,9	35,9

*FIF : films d'initiative française

G. L'intervention des SOFICA

118 films bénéficient de l'investissement des SOFICA en 2012

Définition

Les SOFICA (sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle) ont été créées par la loi du 11 juillet 1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et qui les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les personnes physiques ayant souscrit des parts de SOFICA en 2011 (investissements en 2012) ont bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 43 % (les « rabots » successifs appliqués à l'ensemble des avantages fiscaux sur le revenu ont conduit à une diminution de la réduction d'impôt SOFICA de 48 % à 43 % à partir de la collecte 2011 et de 43 % à 36 % à partir de la collecte 2012), à condition que les SOFICA investissent au moins 10 % de leur collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et de conserver les parts souscrites 5 ans.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées (conventions de développement). Les investissements des SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

Les SOFICA sont intervenues dans le financement de 118 films agréés en 2012, soit 14 films de plus qu'en 2011. Il s'agit du plus haut niveau de la décennie. L'investissement global s'établit à 44,66 M€ (+22,6 % par rapport à 2011), soit le deuxième plus haut niveau de la décennie après 2010 (50,03 M€). L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 378 400 €, contre 350 300 en 2011 et 463 300 € en 2010. Il couvre, en moyenne, 7,1 % du devis des films concernés, contre 6,6 % en 2011 et 7,9 % en 2010.

En 2012, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est supérieur à la moyenne à 5,30 M€, contre 4,81 M€ tous films agréés confondus. Ce devis moyen est en recul par rapport aux années précédentes : il était de 5,33 M€ en 2011 et de 5,86 M€ en 2010.

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films financés par les SOFICA	61	55	78	78	88	97	98	108	104	118
dont films d'initiative française	58	53	70	72	81	86	91	100	93	102
investissements des SOFICA (M€)	39,23	27,67	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43	44,66

85,6 % des films financés par les SOFICA en 2012 ont un devis inférieur à 8 M€, contre 81,7 % en 2011 et 83,3 % en 2010.

Les films à moins de 4 M€ représentent 51,7 % des films financés par au moins une SOFICA en 2012, contre 46,2 % en 2011 et 37,0 % en 2010. Les SOFICA investissent dans cinq films à plus de 15 M€ (deux films en 2011), soit 4,2 % des films financés (1,9 % en 2011).

Films financés par les SOFICA selon le devis

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	3	5	4	5	5	13	9	4	2	5
10 M€ à 15 M€	4	3	7	7	11	8	9	8	7	9
7 M€ à 10 M€	7	5	11	7	13	15	17	20	17	17
5 M€ à 7 M€	13	20	13	11	16	12	12	24	22	22
4 M€ à 5 M€	12	7	6	3	8	12	4	12	8	4
2 M€ à 4 M€	20	9	25	29	23	27	35	32	32	39
1 M€ à 2 M€	2	6	10	15	7	8	11	4	14	18
moins de 1 M€	-	-	2	1	5	2	1	4	2	4
total	61	55	78	78	88	97	98	108	104	118
<i>moins de 8 M€</i>	<i>52</i>	<i>43</i>	<i>62</i>	<i>62</i>	<i>64</i>	<i>64</i>	<i>68</i>	<i>90</i>	<i>85</i>	<i>101</i>

En 2012, les films à moins de 8 M€ captent 75,3 % des investissements des SOFICA dans les films agréés, contre 59,5 % en 2011 et 68,6 % en 2010.

33,1 % des montants versés sont alloués à la production des films dont le devis est inférieur à 4 M€ (25,9 % en 2011 et 16,0 % en 2010) et 8,0 % à la production des films à 15 M€ et plus (6,9 % en 2011 et 5,0 % en 2010).

Investissements des SOFICA selon le devis des films financés (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	4,97	11,06	5,75	7,32	6,55	12,61	7,23	2,50	2,52	3,57
10 M€ à 15 M€	6,22	1,82	4,87	6,43	9,56	6,00	5,67	8,21	5,01	5,71
7 M€ à 10 M€	9,08	2,99	8,22	4,34	10,13	5,14	8,61	11,96	10,19	9,62
5 M€ à 7 M€	5,93	8,29	5,37	5,63	7,96	4,09	4,67	14,39	6,92	9,74
4 M€ à 5 M€	8,20	1,71	1,79	0,66	2,47	4,56	1,21	4,97	2,36	1,25
2 M€ à 4 M€	4,57	1,08	4,71	7,12	3,08	5,26	7,91	7,27	7,50	11,88
1 M€ à 2 M€	0,26	0,73	0,83	1,25	0,44	0,51	0,86	0,46	1,85	2,66
moins de 1 M€	-	-	0,10	0,02	0,42	0,17	0,05	0,28	0,10	0,23
total	39,23	27,67	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43	44,66
moins de 8 M€	25,53	13,00	16,59	15,87	15,76	15,54	18,09	34,33	21,67	33,63

36 premiers films sont financés par des SOFICA en 2012, contre 32 en 2011 et 27 en 2010. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 9,77 M€, soit 21,9 % du montant total investi par les SOFICA (7,28 M€ et 20,0 % en 2011, 10,78 M€ et 21,6 % en 2010). En 2012, les SOFICA financent de nouveau très majoritairement des films réalisés en langue française (106 films sur 118). 57 des films dans lesquels elles interviennent (48,3 %) ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (39 films, soit 37,5 % en 2011). Les SOFICA financent 28 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 6,92 M€ (25 films et 4,35 M€ en 2011). Parmi ces 28 films figurent dix premiers films (neuf en 2011) et six deuxièmes films (trois en 2011).

14 SOFICA sont actives en 2012, contre 13 en 2011. La concentration de leur intervention est légèrement moins forte qu'en 2011 : les trois SOFICA les plus actives assurent 39,0 % de l'investissement total à destination des œuvres cinématographiques en 2012, contre 44,5 % en 2011 et 41,4 % en 2010.

Les SOFICA actives en 2012¹

	SOFICA	interventions	apports (M€)
1	La Banque Postale Image	30	6,86
2	Cinéma	29	5,56
3	Palatine Etoile	23	5,18
4	Cofinova	25	4,53
5	Soficinéma	23	4,50
6	Manon	19	3,91
7	Cofimage	14	3,16
8	A Plus Image	15	2,70
9	Indefilms	16	2,50
10	Hoche Artois Images	10	1,88
11	Ugc	2	1,10
12	B Media Export	6	1,08
13	Cofanim	2	0,85
14	B Media Kids	1	0,40

¹ Plusieurs SOFICA peuvent intervenir pour le financement d'une même œuvre.

H. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés pour lesquels la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Afin d'améliorer la précision de l'analyse, un enrichissement des données a été réalisé. Les informations relatives aux mandats de distribution en salles ont pu être complétées à partir des plans définitifs de financement des œuvres remis au CNC au moment de la procédure d'agrément de production et par les dossiers de mobilisation en minimum garanti du soutien automatique des distributeurs. En ce qui concerne les mandats étrangers, l'ADEF (Association des exportateurs de films) a transmis à la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC des informations complémentaires.

En 2012, 223,89 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger (-6,8 % par rapport à 2011) de 193 films agréés dont 151 d'initiative française. En 2011, 240,12 M€ étaient investis sous forme de mandats dans 195 films agréés dont 157 d'initiative française.

69,2 % des films agréés et 72,2 % des films d'initiative française de 2012 reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films (respectivement 71,7 % et 75,8 % en 2011).

En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 19,1 % des devis des films concernés en 2012, contre 20,0 % en 2011.

Au total (mandats groupés y compris), 162 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2012 (171 en 2011), 134 films d'un mandat de commercialisation en vidéo (110 en 2011) et 136 films d'un mandat d'exportation (126 en 2011).

Les mandats d'exploitation

	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films concernés	171	154	183	195	193
dont FIF*	144	121	150	157	151
montant total (M€)	345,20	159,65	206,25	240,12	223,89
moyenne par film (M€)	2,02	1,04	1,13	1,23	1,16
devis moyen des films concernés (M€)	7,36	5,67	6,23	6,16	6,09

*FIF : films d'initiative française

En 2012, 12,4 % des films agréés bénéficiaires d'au moins un mandat d'exploitation ont un devis inférieur à 1 M€ (12,3 % en 2011), 40,4 % un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (35,4 % en 2011), 16,1 % un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (23,6 % en 2011) et 31,1 % un devis supérieur à 7 M€ (28,7 % en 2011).

Les mandats d'exploitation concernent 34,8 % des films agréés dont le devis est inférieur à 1 M€ en 2012 (40,0 % en 2011), 70,9 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (71,1 % en 2011), 88,6 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (86,8 % en 2011) et 92,3 % des films à 7 M€ et plus (90,3 % en 2011).

Films agréés bénéficiaires d'un mandat d'exploitation selon le devis

	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	17	10	13	12	19
10 M€ à 15 M€	18	14	15	16	18
7 M€ à 10 M€	28	22	24	28	23
5 M€ à 7 M€	14	16	32	32	27
4 M€ à 5 M€	16	10	16	14	4
2 M€ à 4 M€	42	36	45	43	51
1 M€ à 2 M€	15	29	11	26	27
moins de 1 M€	21	17	27	24	24
total	171	154	183	195	193

Les films à moins de 1 M€ captent 0,6 % des mandats d'exploitation investis dans les films agréés en 2012 (0,4 % en 2011), les films de 1 M€ à 4 M€ en mobilisent 8,3 % (6,4 % en 2011), les films de 4 M€ à 7 M€ 10,6 % (16,4 % en 2011) et les films à 7 M€ ou plus 80,5 % (76,9 % en 2011).

Mandat d'exploitation selon le devis des films agréés bénéficiaires

	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus	220,20	62,62	100,72	105,55	104,89
10 M€ à 15 M€	47,68	34,94	34,20	44,04	40,82
7 M€ à 10 M€	44,83	27,43	26,70	35,03	34,55
5 M€ à 7 M€	10,47	11,38	27,45	32,24	21,92
4 M€ à 5 M€	7,25	8,19	5,16	7,07	1,71
2 M€ à 4 M€	11,65	10,98	9,67	13,04	15,93
1 M€ à 2 M€	1,63	2,90	0,88	2,27	2,72
moins de 1 M€	1,49	1,22	1,48	0,88	1,35
total	345,20	159,65	206,25	240,12	223,89

1) Les mandats groupés

Dans le financement de la production cinématographique, il existe des mandats dits « groupés », qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation sans qu'il soit possible d'attribuer une valeur à chaque type de droits. Pour les films concernés, le montant des mandats est déclaré en une seule valeur avec mention des différents droits couverts.

En 2012, 117,36 M€ ont été investis sous forme de mandats groupés dans 102 films agréés (36,6 % des films agréés) dont 88 d'initiative française (42,1 % des films d'initiative française agréés). En 2011, les mandats groupés s'élevaient à 75,29 M€ pour 69 films agréés (25,4 % des films agréés), tous d'initiative française (33,3 % des films d'initiative française agréés).

Les mandats groupés couvrent, en moyenne, 15,4 % des devis des films concernés en 2012, contre 13,3 % en 2011 et 16,8 % en 2010.

Les mandats groupés

	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films concernés	79	41	47	69	102
dont FIF*	71	41	45	69	88
montant total (M€)	125,50	81,73	57,86	75,29	117,36
moyenne par film (M€)	1,59	1,99	1,23	1,09	1,15
devis moyen des films concernés (M€)	8,15	8,54	7,35	8,20	7,46

*FIF : films d'initiative française

Les mandats groupés concernent des films aux devis élevés : six des 69 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (un sur 60 en 2011), 38 des 110 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (19 sur 97 en 2011), 18 des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (20 sur 53 en 2011), 25 des 45 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (22 sur 48 en 2011) et 15 des 20 films à devis supérieur à 15 M€ (sept sur 14 en 2011).

2) Les mandats de distribution en salles

A l'exclusion des mandats groupés, les distributeurs de films en salles investissent 22,94 M€ dans la production des films agréés en 2012. Ce montant est en recul marqué par rapport à 2011 (-58,3 %). Les minima garantis concernent 61 films dont 49 d'initiative française en 2012, soit 21,9 % des films agréés dans l'année (23,4 % des films d'initiative française agréés). En 2011, ils concernaient 105 films dont 76 d'initiative française (38,6 % des films agréés et 36,7 % des films d'initiative française agréés).

En moyenne, les distributeurs investissent 0,38 M€ par film financé en 2012, contre 0,52 M€ en 2011 et 0,47 M€ en 2010. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. Cinq films bénéficient d'un mandat de distribution en salles dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€, ils concentrent 54,0 % des apports totaux des distributeurs en 2012 (15 films et 72,0 % en 2011, 14 films et 61,5 % en 2010).

Les mandats de distribution en salles

	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films concernés	71	92	119	105	61
dont FIF*	59	65	95	76	49
montant total (M€)	30,82	36,70	55,73	55,01	22,94
moyenne par film (M€)	0,43	0,40	0,47	0,52	0,38
devis moyen des films concernés (M€)	7,38	5,07	5,98	5,43	5,02

*FIF : films d'initiative française

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 5,02 M€ en 2012 (5,43 M€ en 2011 et 5,98 M€ en 2010). Les mandats de distribution en salles couvrent, en moyenne, 7,5 % des devis des films concernés en 2012, contre 9,6 % en 2011 et 7,8 % en 2010.

Les distributeurs financent des films aux devis variés : 12 des 69 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (18 sur 60 en 2011), 26 des 110 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (40 sur 97 en 2011), sept des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (23 sur 53 en 2011), 12 des 45 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (19 sur 48 en 2011) et quatre des 20 films à devis supérieur à 15 M€ (cinq sur 14 en 2011).

3) Les mandats vidéo

A l'exclusion des mandats groupés, les éditeurs vidéo financent la production de 34 films agréés en 2012 (dont 30 d'initiative française) pour un montant total de 9,20 M€. En moyenne, ils apportent 0,27 M€ par film, soit 4,2 % du devis.

Comme les mandats salles, les mandats vidéo apparaissent concentrés sur quelques films. En 2012, cinq films bénéficient d'un mandat vidéo dont le montant est supérieur ou égal à 0,50 M€ (11 en 2011 et sept en 2010), ils cumulent 52,2 % des mandats vidéo de l'année (82,9 % en 2011 et 52,2 % en 2010).

Les mandats vidéo

	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films concernés	53	35	59	42	34
dont FIF*	49	32	51	35	30
montant total (M€)	21,63	6,97	10,72	16,00	9,20
moyenne par film (M€)	0,41	0,20	0,18	0,38	0,27
devis moyen des films concernés (M€)	8,31	5,39	5,43	6,70	6,37

*FIF : films d'initiative française

Les 34 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen relativement élevé à 6,37 M€ en 2012 (6,70 M€ en moyenne pour 42 films en 2011). S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis : trois des 69 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (trois sur 60 en 2011), 12 des 110 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (20 sur 97 en 2011), sept des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (cinq sur 53 en 2011), neuf des 45 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (12 sur 48 en 2011) et trois des 20 films à devis supérieur à 15 M€ (deux sur 14 en 2011).

4) Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent généralement la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

A l'exception des mandats groupés, 105 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2012, pour un montant global de 74,33 M€ (114 films et 93,82 M€ en 2011). En moyenne, les apports en mandats étrangers atteignent 0,71 M€ par film (10,2 % du devis).

Les mandats étrangers apparaissent davantage concentrés sur quelques films que les autres types de mandats. En 2012, 16 films bénéficient d'un mandat étranger dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ (20 films en 2011) ; ils totalisent 73,3 % des mandats (78,0 % en 2011).

Les mandats étrangers

	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films concernés	89	89	85	114	105
dont FIF*	72	71	63	95	73
montant total (M€)	167,24	34,24	81,94	93,82	74,33
moyenne par film (M€)	1,88	0,38	0,96	0,82	0,71
devis moyen des films concernés (M€)	8,12	5,21	6,27	6,98	6,91

*FIF : films d'initiative française

Le devis moyen des 105 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger en 2012 est relativement élevé à 6,91 M€ (6,98 M€ en 2011). Les mandats étrangers concernent toutefois des films dans toutes les tranches de devis : huit des 69 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (11 sur 60 en 2011), 41 des 110 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (39 sur 97 en 2011), 23 des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (25 sur 53 en 2011), 20 des 45 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (30 sur 48 en 2011) et 13 des 20 films à devis supérieur à 15 M€ (neuf sur 14 en 2011).

I. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

1) Le soutien automatique mobilisé dans l'année

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui effectivement mobilisé dans l'année par les producteurs (année = année de mobilisation). Ce soutien sert au financement de la production d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements dans l'année ou ultérieurement, de courts métrages ou d'œuvres en phase de préparation et n'ayant pas encore reçu l'agrément des investissements.

En 2012, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC

En 2012, 209 entreprises de production cinématographique ont mobilisé 54,96 M€ de soutien automatique, majorations comprises.

Le montant de soutien investi pour régler les créances privilégiées (salaires, charges sociales, crédits professionnels) s'établit à 0,53 M€ en 2012 (1,0 % du soutien global), contre 1,42 M€ en 2011 (2,2 % du soutien global) et 1,05 M€ en 2010 (1,6 % du soutien global). Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées) s'élève à 44,54 M€ en 2012, contre 50,76 M€ en 2011 et 54,65 M€ en 2010.

42,5 % du soutien est mobilisé par dix sociétés : TF1 Films Production, Pathé Production, La Petite Reine, M6 Films, Pathé Distribution, France 3 Cinéma, Mars Films, Wild Bunch, Chapter 2 et Epithète Films.

Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 38 sociétés qui totalisent 35,3 % du soutien total mobilisé en 2012. 153 sociétés se partagent les 22,2 % du solde de soutien investi en 2012.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
soutien investi hors majorations (M€)	55,99	53,68	58,47	57,24	53,77	58,54	55,33	55,70	52,18	45,08
soutien investi avec majorations (M€)	73,86	70,06	74,02	68,07	63,35	69,88	66,03	66,96	63,49	54,96
sociétés concernées	159	151	162	177	189	183	179	196	208	209

Les majorations sont liées au tournage en studios (jusqu'à 2005) ou à la réalisation en langue française.

2) Le soutien automatique mobilisé sur les films agréés

Dans cette partie, le soutien automatique comptabilisé est celui mobilisé par les producteurs pour le financement d'œuvres de long métrage ayant reçu un agrément des investissements au cours de l'année (année = année d'agrément des films). La mobilisation de soutien peut être antérieure ou postérieure à l'année d'agrément.

Les producteurs français ont mobilisé 28,62 M€ de soutien automatique pour le financement de 85 films agréés en 2012, soit 30,5 % des films agréés dans l'année.

En moyenne sur les dix dernières années, 112 films (47,4 % des films agréés) bénéficient chaque année d'une mobilisation de soutien automatique pour un montant moyen global de 62,24 M€ dont 46,59 M€ en moyenne l'année de leur agrément (74,8 % du total). La mobilisation moyenne par film s'élève à 0,55 M€ sur la période 2003-2012 dont 0,42 M€ mobilisé au cours de l'année d'agrément.

Le devis moyen des films bénéficiaires d'un soutien automatique atteint 6,82 M€ en moyenne sur la décennie. En moyenne, la mobilisation couvre 8,1 % du devis.

Soutien automatique à la production cinématographique agréée

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films concernés	104	110	124	107	116	126	106	123	121	85
dont FIF*	101	109	118	104	113	120	102	120	115	82
mobilisation dans l'année (M€)	57,61	53,64	54,07	50,71	48,39	53,41	40,14	48,44	30,83	28,62
mobilisation totale (M€)	73,17	70,69	69,69	62,66	63,42	76,85	54,40	73,02	49,92	28,62

*FIF : films d'initiative française

J. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

1) L'avance sur recettes avant réalisation

Précision : Les données analysées ci-dessous correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés dans les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordées chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2012, 51 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Parmi ces films, un est une coproduction minoritaire française. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 23,9 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2012, contre 21,3 % en 2011.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 17 sont des premiers films (21 en 2011 et 19 en 2010) dont 16 d'initiative française (19 en 2011 et 18 en 2010). 33,3 % des films agréés en 2012 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (42,9 % en 2011 et 33,9 % en 2010). Dix deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2012 tous d'initiative française, contre cinq en 2011 (trois d'initiative française) et huit en 2010 (tous d'initiative française).

Le total des avances accordées aux films agréés en 2012 s'élève à 21,24 M€ et couvre, en moyenne, 15,8 % des devis des films aidés. Pour les films d'initiative française de fiction, l'avance moyenne s'établit à 471 000 €, contre 454 000 € en 2011. Par ailleurs, deux films d'animation ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 1,15 M€ en 2012 (un film pour 0,60 M€ en 2011).

Les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 110 000 € et 700 000 €.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films	60	63	61	52	54	46	44	56	49	51
dont films d'initiative française	56	59	58	46	49	44	42	52	44	50
montant accordé (M€)	21,62	23,53	20,96	19,49	20,05	17,69	20,07	24,57	20,28	21,24

Canal+ finance 23 des 51 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 45,1 % d'entre eux (20 films et 40,8 % en 2011). TPS Star préachète un film avec avance sur recettes en 2012 (aucun en 2011). Ciné+ contribue au financement de 23 films bénéficiaires de l'avance (16 films en 2011). OCS préachète quatre films avec avance sur recettes (cinq films en 2011).

18 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation, tous d'initiative française, sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair (19 films en 2011 et 25 films en 2010). Arte finance six films et France Télévisions 12 films bénéficiaires de l'avance.

Par ailleurs, 22 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA (25 films en 2011) et 24 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale (28 films en 2011).

Le crédit d'impôt est sollicité pour 22 des 50 films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 44,0 % d'entre eux (29 films, soit 65,9 % en 2011).

2) L'avance sur recettes après réalisation

Huit films agréés en 2012 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation (comme en 2011).

Le montant total des allocations s'élève à 0,66 M€ (0,72 M€ en 2011), soit une moyenne de 32 750 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 0,23 M€ (0,30 M€ en 2011). L'avance après réalisation représente en moyenne 36,0 % du devis des films aidés (29,2 % en 2011).

Parmi les films aidés figurent six premiers films (comme en 2011) et un deuxième film (aucun en 2011). Cinq films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires (comme en 2011).

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, aucun n'est financé par une chaîne de télévision. Aucun film ne bénéficie du financement d'une SOFICA. Trois films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale.

K. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1^{er} janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français et est plafonné à 1 M€ par film. En décembre 2012, l'Assemblée nationale a voté une nouvelle réforme du dispositif. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le plafond de crédit d'impôt est ainsi passé de 1 M€ à 4 M€ et le périmètre des dépenses éligibles a été élargi.

Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses éligibles. Il est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

En 2012, parmi les 209 films d'initiative française agréés, 121 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (131 sur 207 films d'initiative française en 2011).

Le total cumulé des devis de ces 121 films s'élève à 734,50 M€ dont 671,17 M€ sont intégralement dépensés en France, soit 91,4 %. A titre de comparaison, cette part de dépenses en France s'établit à 55,1 % pour les 88 films d'initiative française de 2012 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films demandeurs du crédit d'impôt représentent 78,6 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française en 2012 (76,7 % en 2011, 79,4 % en 2010).

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt (CIC)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
films d'initiative française	167	187	164	185	196	182	203	207	209
dont demandeurs du CIC	111	118	119	120	124	125	137	131	121
%	66,5	63,1	72,6	64,9	63,3	68,7	67,5	63,3	57,9

86,5 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 80,0 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du crédit d'impôt. Ces parts s'établissaient respectivement à 87,5 % et 76,3 % en 2011. Globalement, 83,9 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont accès au crédit d'impôt en 2012 (82,1 % en 2011). Cette proportion s'établit à 50,0 % pour les films à plus de 15 M€ (50,0 % en 2011) et à 46,5 % pour les films à moins de 4 M€ (52,1 % en 2011).

Parmi les 18 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€, neuf films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, cinq de ces films sont tournés en langue anglaise et les quatre autres, en langue française, sont tournés intégralement ou en partie à l'étranger sans que cela se justifie artistiquement et présentent des dépenses significatives sur place. Ces quatre films bénéficient du système d'incitation fiscale belge (tax shelter).

Entre 7 M€ et 15 M€, cinq films d'initiative française sur 37 ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Deux films ne sont pas d'expression originale française. Les trois autres sont intégralement tournés à l'étranger avec des dépenses significatives effectuées sur place. Sur ces trois films d'expression originale française, un est coproduit à la fois avec la Belgique et le Luxembourg (80 % de dépenses à l'étranger) et un avec le Luxembourg (43 % de dépenses à l'étranger).

Entre 4 M€ et 7 M€, cinq films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Ces films, réalisés en français, sont intégralement (un film) ou principalement (quatre films) tour-

nés à l'étranger. Deux sont coproduits avec la Belgique et le Luxembourg et un avec la Belgique et l'Allemagne, ces trois pays présentant des systèmes d'incitation fiscale.

Parmi les 69 films (sur les 129 dont le devis est inférieur à 4 M€) qui n'ont pas bénéficié du crédit d'impôt, 26 ont été agréés une fois terminés et six ne sont pas d'expression originale française. Les raisons pour lesquelles les autres films n'ont pas pu bénéficier du crédit d'impôt sont multiples : films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics (21 ont bénéficié d'une avance avant réalisation), films dont les sujets imposent tout ou partie importante du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France (16 films), pas de demande de crédit d'impôt et ,enfin, films tournés intégralement ou partiellement à l'étranger sans raison artistique. Parmi ces derniers, neuf films sont des coproductions avec la Belgique et/ou le Luxembourg.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt selon le devis

	2008		2009		2010		2011		2012	
	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²
15 M€ et plus	18	12	11	8	12	6	12	6	18	9
7 M€ à 15 M€	42	36	35	30	40	31	40	35	37	32
4 M€ à 7 M€	28	22	27	18	46	38	38	29	25	20
moins de 4 M€	108	54	109	69	105	62	117	61	129	60
total	196	124	182	125	203	137	207	131	209	121

¹ Films d'initiative française

² Crédit d'impôt cinéma

En 2012, 58,9 % des films d'initiative française effectuent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France, contre 62,3 % en 2011 et 65,5 % en 2010. Cette proportion était de 51,9 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90%	122	65,9	135	68,9	125	68,7	133	65,5	129	62,3	123	58,9
70% à 90%	32	17,3	30	15,3	29	15,9	33	16,3	34	16,4	42	20,1
50% à 70%	18	9,7	19	9,7	16	8,8	24	11,8	32	15,5	26	12,4
moins de 50%	13	7,0	12	6,1	12	6,6	13	6,4	12	5,8	18 ²	8,6
total	185	100,0	196	100,0	182	100,0	203	100,0	207	100,0	209	100,0

L. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2012 s'élèvent à 16,22 M€. Ces subventions se répartissent sur 84 films (94 en 2011). Cinq films bénéficiant d'une aide de collectivité territoriale ne sont pas d'initiative française (dix en 2011). Parmi les 84 films aidés par les collectivités territoriales figurent 35 premiers films (26 en 2011) et 16 deuxièmes films (18 en 2011).

En 2012, 16 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales (15 films en 2011) et deux films par trois collectivités (trois en 2011). Aucun film n'est soutenu par quatre collectivités ou plus en 2012, comme en 2011.

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 97,7 % des aides totales fournies par les collectivités territoriales en 2012 (94,8 % en 2011).

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films aidés	40	49	55	59	65	96	90	99	94	84
dont FIF*	39	48	54	55	62	92	85	92	84	79
montant des aides (M€)	9,94	11,26	12,07	13,43	15,86	23,56	19,36	22,01	20,96	16,22

* Films d'initiative française

Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 3,66 M€ (4,03 M€ en 2011). Les aides couvrent, en moyenne, 5,3 % des devis des films concernés (5,5 % en 2011).

38 des 84 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+ (49 en 2011), un par TPS Star (cinq en 2011), 37 par Ciné+ (41 en 2011) et six par OCS (11 en 2011). Les chaînes en clair participent au financement de 32 films aidés par les collectivités territoriales en 2012 (48 en 2011) et les SOFICA à 46 films aidés par les collectivités locales (49 en 2011).

27 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. Ils étaient 29 en 2011. 51 films aidés par les collectivités territoriales font, par ailleurs, l'objet d'une demande de crédit d'impôt (70 en 2011).

La région Ile-de-France apporte 51,9 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales en 2012. Elle intervient sur 35 films (41,7 % des films aidés) pour un montant de 8,41 M€.

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2012

collectivité	films	aides (M€)
Ile-de-France	35	8,41
PACA	18	2,08
Aquitaine	9	1,42
Midi-Pyrénées	7	0,64
Languedoc-Roussillon	4	0,64
Centre	3	0,46
Pays de la Loire	5	0,45
Poitou-Charentes	3	0,41
Bretagne	3	0,33
Limousin	3	0,24
Alpes-Maritimes	2	0,18
Picardie	1	0,16
Corse	1	0,15
Haute-Normandie	1	0,15
Pyrénées-Atlantiques	1	0,11
Bourgogne	2	0,11
Alsace	1	0,10
Communauté Urbaine de Strasbourg	1	0,09
Basse-Normandie	3	0,05
Lorraine	1	0,05

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 11 films agréés en 2012 (comme en 2011) dont 10 d'initiative française (11 en 2011). L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève, au total, à 3,67 M€ (2,91 M€ en 2011), soit 334 000 € en moyenne par film (265 000 € en 2011). En ajoutant les apports en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma aux aides publiques accordées par les collectivités territoriales pour le financement de la production de films agréés en 2012, la contribution totale des collectivités territoriales s'établit à 19,89 M€ sur 92 films (23,87 M€ sur 102 films en 2011).

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

191 entreprises différentes produisent les 209 films d'initiative française agréés en 2012, parmi lesquels 41 productions co-déléguées sont dénombrées. Le secteur de la production cinématographique reste donc peu concentré. Depuis dix ans le nombre de sociétés de production cinématographique active a progressé en moyenne de 2,5 % par an. La croissance du nombre de sociétés a été plus significative depuis 2010.

Pathé Production, Gaumont et Les Films Pelléas sont les sociétés les plus actives en 2012 avec cinq films d'initiative française produits dont le devis moyen s'élève respectivement à 16,22 M€, 13,55 M€ et 3,83 M€. Suivent ensuite Légende Films avec quatre films d'un devis moyen de 10,41 M€, Les Films du 24 avec quatre films d'un devis moyen de 8,93 M€ et Wild Bunch avec quatre films d'un devis moyen de 10,41 M€.

Sept sociétés ont produit trois films et 24 sociétés en ont produit deux en 2012. Enfin, 154 sociétés produisent un seul film.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de films d'initiative française	183	167	187	164	185	196	182	203	207	209
nombre de sociétés de production	153	133	156	141	159	162	161	175	181	191

B. Supports de tournage

La proportion de films d'initiative française tournés en vidéo numérique continue de progresser et s'établit à 87,1 % en 2012 (182 films), contre 72,5 % en 2011 (150 films) et 45,3 % en 2010 (92 films). Parmi les films tournés en numérique, 30 sont des documentaires, contre 24 en 2011 et 24 en 2010.

En 2012, 93,1 % des films d'initiative française à moins de 1 M€ sont tournés en vidéo numérique (95,7 % en 2011), de même que 91,5 % des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (84,3 % en 2011), 84,0 % des films dont le devis se situe entre 4 M€ et 7 M€ (63,2 % en 2011) et 76,4 % des films à plus de 7 M€ (42,3 % en 2011).

Films d'initiative française tournés en numérique selon le devis

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15 M€ et plus		2	1			1	2	13
10 M€ à 15 M€		2	2		2	3	7	11
7 M€ à 10 M€	1	1	1	1	3	6	13	18
5 M€ à 7 M€			1		6	7	14	18
4 M€ à 5 M€		2		2		4	10	3
2 M€ à 4 M€	3	4	5	3	19	21	35	42
1 M€ à 2 M€	8	10	6	3	22	12	24	23
moins de 1 M€	17	21	17	20	24	38	45	54
total	29	42	33	29	76	92	150	182

C. Durée de tournage

6 064 jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française dont 30,0 % à l'étranger

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 064 jours, soit une baisse de 11,8 % par rapport à 2011 pour 11 films de moins (-6,4 %). La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française est de 37 jours (40 jours en 2011, 41 jours en 2010).

Le nombre de jours de tournage dans l'hexagone s'établit à 4 243 jours, contre 5 002 jours en 2011 et 4 959 jours en 2010. Cette diminution concerne principalement les tournages en décors naturels (-714 jours).

78 films d'initiative française, soit 48,1 % des 162 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (70 films, soit 40,5 % en 2011). Ces films comptent 1 821 jours de tournage à l'étranger en 2012 (1 877 jours en 2011), soit une moyenne de 23 jours par film (27 jours en 2011). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2012, 22 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (20 films en 2011, 24 films en 2010). La durée moyenne de tournage en studio est de 12 jours, contre 15 jours en 2011 et 13 jours en 2010. Les films tournés en studio présentent des devis élevés : deux films affichent un devis supérieur à 15 M€, un film a un devis compris entre 10 M€ et 15 M€ et huit films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen des 22 films d'initiative française partiellement tournés dans les studios français en 2012 s'établit à 7,4 M€.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
jours de tournage	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892	6 921	6 879	6 064
dont : extérieur en France	3 746	4 275	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200	4 657	4 693	3 979
studios en France	478	370	300	400	281	496	218	302	309	264
à l'étranger	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 474	1 962	1 877	1 821
nombre de films	159	149	152	141	156	155	151	169	173	162
durée moyenne de tournage	41	40	39	41	42	43	39	41	40	37

Dix films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France, contre neuf en 2011 et dix en 2010. Parmi eux, un film est intégralement tourné en France.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
semaines de tournage en France	31	13	7	25	14	38	24	45	29	24

D. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la plupart des 209 films d'initiative française agréés en 2012. 14 films d'initiative française, soit 6,7 % de l'ensemble, ont été post-produits dans des laboratoires étrangers, contre 10 films en 2011 (4,8 %) et 24 films en 2010 (11,8 %). Parmi ces 14 films, 10 sont post-produits dans des laboratoires belges.

En France, les laboratoires du groupe Eclair, l'association Arane Gulliver / Mikros Images, les sociétés Digimage et Technicolor réalisent les travaux de laboratoire de finition pour la grande majorité des films d'initiative française.

Les travaux de postproduction sont effectués à l'étranger pour 16 films d'initiative française (neuf en 2011 et 21 en 2010). La Belgique (10 films) est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 17 % des films à majorité étrangère (12 films sur 70), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (34 % en 2011, 36 % en 2010). Des auditoriums français ont également participé à la production de 30 films à majorité étrangère (27 films en 2011 et 21 films en 2010).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2012 (1/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	clair	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
11,6	GODEAU Philippe	9,52	fiction	2		C+	Ciné+		F3	X	OUI		Fr-100
... Tirez la langue mademoiselle !	ROPERT Axelle	1,76	fiction	2	avant	Ciné+				X	OUI		Fr-100
100% cachemire	LEMERCIER Valérie	15,54	fiction	3		C+	Ciné+		F2 M6 F4 W9	X	OUI		Fr-100
A coup sûr	DE VIGAN Delphine	5,48	fiction	1		OCS				X	OUI		Fr-100
Abus de faiblesse	BREILLAT Catherine	3,98	fiction	3	avant	C+	Ciné+		Arte	X			Fr-74 / Belg-25
Adieu au langage	GODARD Jean-Luc	1,96	fiction	3	avant	C+	TPS						Fr-100
Adolescent (L')	SEGUELA Tristan	6,96	fiction	1		C+	Ciné+		TF1	X	OUI		Fr-100
Aka Jimmy Picard	DESPLECHIN Arnaud	11,72	fiction	3		C+	Ciné+		F2				Fr-100
Alceste à bicyclette	LE GUAY Philippe	8,00	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-100
André Robillard, en chemin	IMBERT Henri-François	0,44	docu	3							OUI	X	Fr-100
Angélique marquise des anges	ZEITOUN Ariel	15,75	fiction	3		C+	Ciné+		F3	X			Fr-84 / Belg-15
Apprenti Père Noël, le calendrier magique (L')	VINCIGUERRA Luc	4,65	anim	2		OCS	C+		TMC	X	OUI		Fr-100
Armée du salut (L')	TAIA Abdellah	1,15	fiction	1	avant					X			Fr-85 / Suisse-15
Arrêtez-moi !	LILIENFELD Jean-Paul	3,99	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X			Fr-50 / Lux-38 / Belg-11
Art de la fugue (L')	CAUVIN Brice	2,73	fiction	2							OUI		Fr-100
Astérix et le domaine des Dieux	CLICHY Louis	31,03	anim	1		C+			M6 W9		OUI		Fr-85 / Belg-15
Attentat (L')	DOUEIRI Ziad	2,49	fiction	3		C+	Ciné+						Fr-77 / Belg-22
Attila Marcel	CHOMET Sylvain	7,16	fiction	3		C+	Ciné+		F3	X	OUI		Fr-100
Au bonheur des ogres	BARY Nicolas	13,07	fiction	2		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-67 / Lux-21 / Belg-10
Autre Vie de Richard Kemp (L')	ALVAREZ Germinal	3,90	fiction	1		C+	Ciné+		D8	X	OUI	X	Fr-100
Avant l'hiver	CLAUDEL Philippe	7,99	fiction	3		C+	Ciné+		F3	X			Fr-62 / Lux-38
Bande des Jotas (La)	SATRAPI Marjane	0,08	fiction	3									Fr-100
Bangkok Renaissance	MINEO Jean-Marc	0,90	fiction	1									Fr-100
Bataille de Solferino (La)	TRIET Justine	0,84	fiction	1	avant	Ciné+				X	OUI		Fr-100
Beauté, l'art rescapé des camps nazis (La)	COGNET Christophe	0,80	docu	1	avant								Fr-75 / All-25
Belle et Sébastien	VANIER Nicolas	10,43	fiction	3		OCS			M6 W9		OUI		Fr-100
Belle Vie (La)	DENIZOT Jean	1,94	fiction	1	avant					X	OUI	X	Fr-100
Belles Années (Les)	PROUST Frédéric	1,84	fiction	1		OCS				X	OUI	X	Fr-100
Bird People	FERRAN Pascale	6,91	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-100
Bleu est une couleur chaude (Le)	KECHICHE Abdellatif	3,99	fiction	3		C+	Ciné+		F2		OUI		Fr-70 / Belg-20 / Es-10
Bleu pétrole	TREBAL Nadège	0,31	docu	1	après								Fr-100
Blood Ties	CANET Guillaume	19,79	fiction	3		C+	Ciné+		F2 M6				Fr-100
Bovines ou la vraie vie des vaches	GRAS Emmanuel	0,18	docu	1								X	Fr-100
Braconnier (La)	RONDIERE Samuel	1,93	fiction	1	avant	Ciné+				X	OUI	X	Fr-100
Braddock America	PORTRON Jean-Loïc / KESSLER Gabriella	0,48	docu	1 / 1	avant								Fr-100
Cage dorée (La)	ALVES Ruben	7,02	fiction	1		C+	Ciné+		TF1	X	OUI		Fr-100
Camille Claudel	DUMONT Bruno	3,03	fiction	3	avant	C+	Ciné+		Arte		OUI	X	Fr-100
Capital (Le)	COSTA-GAVRAS Constantin	7,98	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Casses	TREBAL Nadège	0,53	docu	2	avant							X	Fr-100
Casse-tête chinois	KLAPISCH Cédric	17,29	fiction	3		C+	Ciné+		F2 F4	X			Fr-90 / Belg-10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2012 (2/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	clair	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Chasse au snark (La)	DROUET François-Xavier	0,24	docu	1								X	Fr-100
Cheba	CHARPIAT Françoise	3,78	fiction	1		C+	Ciné+		D8	X	OUI	X	Fr-100
Chercher le garçon	SEBBAGH Dorothée	0,32	fiction	1	après							X	Fr-100
Chez nous c'est trois	DUTY Claude	1,21	fiction	3		Ciné+				X		X	Fr-90 / Belg-10
Cœur des hommes 3 (Le)	ESPOSITO Marc	8,57	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Colt 45	DU WELZ Fabrice	12,80	fiction	3		C+	Ciné+			X	OUI		Fr-100
Comment j'ai détesté les maths	PEYON Olivier	0,63	docu	2					Arte		OUI	X	Fr-100
Confrérie des larmes (La)	ANDREA Jean-Baptiste	5,51	fiction	3		C+	Ciné+		D8	X			Fr-52 / Lux-29 / Belg-17
Conquérants (Les)	MOLIA Xabi	2,96	fiction	2		C+	Ciné+			X		X	Fr-87 / Belg-13
Coquillettes (Les)	LETOURNEUR Sophie	0,48	fiction	2									Fr-100
Courtil (Le)	OTERO Mariana	0,69	docu	3	avant				Arte		OUI		Fr-85 / Belg-15
Crème de la crème (La)	CHAPIRON Kim	3,99	fiction	3		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Dans la cour	SALVADORI Pierre	6,93	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Denis	BAILLIU Lionel	5,02	fiction	2		C+	Ciné+		M6	X	OUI		Fr-100
Dépression & des potes	LEMORT Arnaud	6,45	fiction	2		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Dernier des injustes (Le)	LANZMANN Claude	2,09	docu	3	avant	C+	Ciné+		F3		OUI	X	Fr-75 / Aut-24
Dernière Odyssée de la Jeanne (La)	ETCHEGARAY Françoise	0,06	docu	3									Fr-100
Des gens qui s'embrassent	THOMPSON Danièle	17,45	fiction	3		C+	Ciné+		TF1		OUI		Fr-100
Désordres	FAURE Etienne	0,37	fiction	3							OUI		Fr-100
Détournement mineur	MOREAU David	10,06	fiction	3		C+	Ciné+		TF1		OUI		Fr-100
Disparaissez les ouvriers !	THEPENIER Christine / PRIESTER Jean-François	0,15	docu	1 / 1	après							X	Fr-100
Doutes	KUMAR Yamini Lila	0,20	fiction	1							OUI		Fr-100
Dune (La)	AVIRAM Yossi	2,50	fiction	1	avant					X	OUI	X	Fr-75 / Israël-25
Dzma	GRENADE Teona / GRENADE Thierry	0,99	fiction	1 / 1					Arte			X	Fr-60 / Géorgie-40
Eastern Boys	CAMPILLO Robin	2,16	fiction	2	avant	C+				X	OUI	X	Fr-100
Ecume des jours (L')	GONDRY Michel	21,00	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-85 / Belg-15
El Puesto	LEVEQUE Aurélien	0,19	docu	1								X	Fr-100
En solitaire	OFFENSTEIN Christophe	16,99	fiction	1		C+	Ciné+		TF1		OUI	X	Fr-70 / Belg-20 / Es-10
Entre les bras, la cuisine en héritage	LACOSTE Paul	0,36	docu	1								X	Fr-100
Epreuve de la vie (L')	TAVERNIER Nils	7,57	fiction	3		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Etre ou ne pas être	MASSON Laetitia	0,96	fiction	3	avant								Fr-100
Extravagant Voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet (L')	JEUNET Jean-Pierre	26,81	fiction	3		OCS			F2				Fr-80 / Can-20
Eyjafjalajokull	COFFRE Alexandre	23,13	fiction	2		C+	Ciné+		TF1				Fr-100
Faire l'amour	CARRENARD Djinn	2,72	fiction	2	avant	C+			Arte		OUI		Fr-100
Fanny	AUTEUIL Daniel	7,69	fiction	3		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Fleurs du mal	DUSA David	0,33	fiction	1	après								Fr-100
Fraises des bois (Les)	CHOISY Dominique	0,47	fiction	2	après							X	Fr-100
France à points (La)	SERREAU Coline	0,30	docu	3							OUI		Fr-100
Gamins (Les)	MARCIANO Anthony	9,50	fiction	1		C+	Ciné+		TF1		OUI		Fr-100
Garçons et Guillaume, à table ! (Les)	GALLIENNE Guillaume	7,86	fiction	1		C+	Ciné+		F3	X	OUI		Fr-100
Gare du Nord remix	SIMON Claire	2,06	fiction	3	avant	Ciné+			F3	X	OUI	X	Fr-80 / Can-20

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2012 (3/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	clair	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Giraffada	MASSALHA Rani	1,34	fiction	1		Ciné+							Fr-50 / All-40 / It-10
Gnaza Party	MARRAKCHI Laila	3,99	fiction	2		C+	OCS			X	OUI		Fr-90 / Maroc-10
Grace de Monaco	DAHAN Olivier	25,22	fiction	3		C+			TF1				Fr-90 / It-10
Grand Départ (Le)	MERCIER Nicolas	4,00	fiction	1		C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-100
Grand Méchant Loup (Le)	CHARLET Nicolas / LAVAINÉ Bruno	10,38	fiction	2 / 2		C+	Ciné+		TF1 M6	X	OUI		Fr-88 / Belg-11
Grand Retournement (Le)	MORDILLAT Gérard	0,51	fiction	3									Fr-100
Grande Boucle (La)	TUEL Laurent	14,08	fiction	3		OCS			TF1 F2		OUI	X	Fr-100
Grigris	HAROUN Mahamat-Saleh	2,74	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F3	X			Fr-100
Henri	MOREAU Yolande	4,74	fiction	2	avant	C+	Ciné+		F3	X	OUI		Fr-80 / Belg-20
Homme qui rit (L')	AMERIS Jean-Pierre	13,34	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F3 F2				Fr-100
Hotel du Paradis	BERNE Claude	0,23	fiction	1									Fr-100
Hotel Normandy	NEMES Charles	6,51	fiction	3		C+	Ciné+		F2		OUI		Fr-100
Hypothèse du Mokélé-Mbembé (L')	VOIGNIER Marie	0,07	docu	1								X	Fr-100
Il est parti dimanche	GARCIA Nicole	5,31	fiction	3		C+	OCS		F3	X	OUI	X	Fr-100
Il était une forêt	JACQUET Luc	6,47	docu	3		C+	Ciné+		F3	X	OUI		Fr-100
Inconnu du lac (L')	GUIRAUDIE Alain	1,25	fiction	3	avant					X	OUI	X	Fr-100
Initiation	GIRERD Stéphanie	0,68	fiction	1	avant								Fr-100
Inside Out	SIDDONS Alastair	1,17	docu	3									Fr-100
Jacky au royaume des filles	SATTOUF Riad	11,00	fiction	2		C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-100
Jasmine	UGHETTO Alain	0,71	anim	1								X	Fr-100
JC comme Jésus Christ	ZACCAI Jonathan	0,68	fiction	1									Fr-100
Je fais le mort	SALOME Jean-Paul	6,31	fiction	3		C+	Ciné+		F3 F4	X	OUI		Fr-89 / Belg-11
Je m'appelle Hmmm...	TROUBLE Agnès	2,17	fiction	1							OUI		Fr-100
Je suis supporter du standard	LIEBMAN Henri	2,08	fiction	1	avant	C+	Ciné+						Fr-53 / Belg-46
Jeune et jolie	OZON François	5,35	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-100
Joséphine	OBADIA Agnès	8,95	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Jour attendra (Le)	MARIE Edgar	3,95	fiction	1		C+	Ciné+	13 ^{ème} rue		X			Fr-64 / Belg-35
Juge et l'homme (La)	DUPONTEL Albert	7,12	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Juliette	GODEAU Pierre	1,97	fiction	1		C+	Ciné+			X	OUI		Fr-100
Kabale	NAJMAN Charles	1,18	fiction	3	avant							X	Fr-100
Kidon	NACCACHE Emmanuel	4,18	fiction	2		OCS				X			Fr-76 / Israël-23
Là où tombent les anges	CAVAYE Fred	16,00	fiction	3		C+	Ciné+	13 ^{ème} rue	TF1		OUI	X	Fr-100
Landes	VIVES François-Xavier	2,01	fiction	1		C+	Ciné+			X		X	Fr-65 / Belg-35
Love Love Love	MERCIER Bruno	0,10	fiction	1									Fr-100
Lulu femme nue	ANSPACH Solveig	2,16	fiction	3		OCS				X	OUI	X	Fr-100
Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill	BOREAL Marc / CHATEL Thibaut	3,74	anim	1 / 1		C+	Ciné+	Canal J	Gulli	X	OUI		Fr-89 / Lux-11
Mais qui a re-tué Pamela Rose ?	BAROUX Olivier / MERAD Kad	12,32	fiction	3 / 2		C+	TPS		TF1 TMC	X	OUI		Fr-100
Marius	AUTEUIL Daniel	7,69	fiction	2		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Marussia	PERVOLOVICI Eva	0,33	fiction	1								X	Fr-69 / Russie-31
Max le millionnaire	CUCHE Nicolas	6,66	fiction	3		C+	Ciné+		M6		OUI		Fr-100
Même pas mal	ROY Maxime / TREQUESSER Jérémy	0,12	fiction	1 / 1							OUI		Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2012 (4/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	clair	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Mes séances de lutte	DOILLON Jacques	1,23	fiction	3	avant	C+				X	OUI		Fr-100
Minuscule	GIRAUD Hélène / SZABO Thomas	10,15	anim	1 / 1		TPS				X	OUI	X	Fr-80 / Belg-20
Miserere	WHITE Sylvain	15,41	fiction	3		C+	Ciné+		TF1 TMC		OUI		Fr-100
Mobius	ROCHANT Eric	15,24	fiction	3		C+	Ciné+	13 ^{ème} rue	F3 F4	X		X	Fr-69 / Lux-16 / Belg-14
Mohamed Dubois	ONA Ernesto	4,00	fiction	1		C+	OCS			X	OUI	X	Fr-100
Moskovitch, mon amour	SHAHBAZIAN Aram	0,30	fiction	1									Fr-50 / Arménie-35 / Russie-15
Nana	MASSADIAN Valérie	0,24	fiction	1								X	Fr-100
National Gallery	WISEMAN Frédéric	0,86	docu	3	avant	C+					OUI		Fr-100
Né quelque part	HAMIDI Mohamed	5,46	fiction	1		C+	Ciné+		F3	X			Fr-88 / Maroc-11
Nénette	BALASKO Josiane	7,96	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI	X	Fr-89 / Belg-10
Nos héros sont morts ce soir	PERRAULT David	3,18	fiction	1		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Notre monde	LACOSTE Thomas	0,15	docu	1							OUI	X	Fr-100
Nuit d'en face (La)	RUIZ Raoul	0,84	fiction	3								X	Fr-100
Océane	SAUVEGRAIN Nathalie / APPIETTO Philippe	0,63	fiction	1 / 1		Ciné+					OUI		Fr-100
Oggy et les cafards	JEAN MARIE Olivier	3,96	anim	2		C+			F3	X	OUI		Fr-100
Ombre et la lumière (L')	WENDERS Wim / RIBEIRO SALGADO Juliano	1,21	docu	3 / 2							OUI	X	Fr-100
Orlando Ferito	DIEUTRE Vincent	0,47	docu	3	avant								Fr-100
Outreau l'autre vérité	GARDEBLED Serge	0,24	docu	1									Fr-100
Papa Maréchal	EBOUE Fabrice / STEKETEE Lionel	9,70	fiction	2 / 2		C+	Ciné+		M6 W9		OUI		Fr-100
Paris à tout prix	KHERICI Reem	4,00	fiction	1		C+	Ciné+			X	OUI		Fr-100
Pas très normales activités	BARTHELEMY Maurice	2,31	fiction	3							OUI		Fr-100
Passe (Le)	FARHADI Asghar	7,99	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F3	X	OUI	X	Fr-90 / It-10
Passer l'hiver	BARBET Aurélie	1,49	fiction	1	avant					X		X	Fr-100
Passion	DE PALMA Brian	18,00	fiction	3		C+	Ciné+		F2				Fr-75 / All-25
Paulette	ENRICO Jerome	6,45	fiction	2		C+	Ciné+		F2		OUI		Fr-100
Petits Princes (Les)	LEBASQUE Vianney	3,84	fiction	1	avant	C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Phantom Boy	FELICOLI Jean-Loup / GAGNOL Alain	4,00	anim	2 / 2	avant	C+	Ciné+		F3		OUI		Fr-90 / Belg-10
Phénix Adagio	ZERBIB Christian	0,50	docu	3							OUI	X	Fr-100
Photo	SABOGA Carlos	1,96	fiction	1		C+							Fr-60 / Port-40
Pièce manquante (La)	BIRKENSTOCK Nicolas	1,09	fiction	1	avant	TV5				X	OUI	X	Fr-100
Pifano, les faubourgs de l'ombre	DE PERETTI Thierry	1,07	fiction	1	avant							X	Fr-100
Pop Redemption	LE GALL Martin	3,92	fiction	1		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Pour une femme	KURYS Diane	7,66	fiction	3		C+	Ciné+		F3		OUI		Fr-100
Pourquoi j'ai (pas) mangé mon père	DEBBOUZE Jamel	31,80	anim	1		C+	Ciné+		M6		OUI		Fr-90 / It-10
Prince et les 108 démons (Le)	MORELLI Pascal	10,03	anim	2					F3	X			Fr-28 / Lux-26 / Belg-23 / Chine-21
Profs (Les)	MARTIN LAVAL Pierre-François	11,80	fiction	3		C+	Ciné+		TF1 NT1	X	OUI		Fr-100
Quai d'Orsay	TAVERNIER Bertrand	9,44	fiction	3		C+	Ciné+		F2		OUI		Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2012 (5/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	clair	SOFICA	CIC ⁴	CI ⁵	pays coproducteurs
Qu'ils reposent en révolte (des figures de guerre I)	GEORGE Sylvain	0,08	docu	1	après								Fr-100
Réalité	DUPIEUX Quentin	1,80	fiction	3	avant					X			Fr-100
Reines du ring (Les)	RUDNICKI Jean-Marc	10,91	fiction	1		C+	Ciné+		M6 W9		OUI		Fr-100
Religieuse (La)	NICLOUX Guillaume	5,46	fiction	3		C+	Ciné+		F3	X			Fr-63 / All-23 / Belg-13
Rencontres d'après minuit (Les)	GONZALEZ Yann	1,32	fiction	1	avant							X	Fr-100
Retour à Beyrouth	MOGRABI Avi	0,57	docu	3	avant	Ciné+							Fr-58 / Suisse-20 / Israël-20
Rives	HOSTIOU Armel	0,18	fiction	1								X	Fr-100
Route du retour (La)	GILLARD Stéphanie	0,36	docu	1								X	Fr-100
Rue Mandar	CEBULA Idit	3,20	fiction	2		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Ruée vers l'art (La)	LAMOUR Marianne	1,05	docu	2		C+			Arte	X	OUI	X	Fr-100
RZ 2	ZLOTOWSKI Rebecca	3,95	fiction	2	avant	C+	Ciné+		F3	X	OUI	X	Fr-100
Salauds (Les)	DENIS Claire	3,90	fiction	3	avant	C+	Ciné+		Arte	X	OUI	X	Fr-80 / All-20
Secret de Loulou (Le)	OMOND Eric	7,32	anim	1	avant	C+	Ciné+		F3 F4	X	OUI	X	Fr-82 / Belg-18
Sens de l'âge (Le)	VIROT Ludovic	0,30	docu	1									Fr-100
Sens de l'humour (Le)	CANTO Maryline	1,05	fiction	1	avant					X	OUI		Fr-100
Soleils	KOUYATE Dani / DELAHAYE Olivier	0,94	fiction	3 / 1	avant								Fr-80 / Burkina Faso-20
Stand by Love	CASTAGNETTI Alexandre	6,31	fiction	2						X	OUI		Fr-100
Stratégie de la poussette (La)	MICHEL Clément	5,16	fiction	1		TPS	Ciné+		TF1 NT1	X	OUI		Fr-100
Super Trash	LOUGE ESPOSITO Martin	0,22	fiction	1									Fr-100
Sur le chemin de l'école	PLISSON Pascal	2,28	docu	2		OCS					OUI		Fr-100
Suzanne	QUILLEVERE Katell	3,97	fiction	2	avant	C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-100
Tahrir, place de la libération	SAVONA Stefano	0,11	docu	3	après								Fr-100
Temps de l'aventure (Le)	BONNELL Jérôme	3,58	fiction	3		C+	Ciné+		F3	X	OUI	X	Fr-69 / Belg-20 / Irlande-10
Tip top	BOZON Serge	3,99	fiction	3		C+	Ciné+			X			Fr-42 / Lux-41 / Belg-15
Trahison des pères (La)	BECUE-RENARD Laurent	1,07	docu	2	avant							X	Fr-100
Trois Frères	GRANDPERRET Patrick	1,23	fiction	3	avant								Fr-100
Un château en Italie	BRUNI TEDESCHI Valeria	5,47	fiction	3	avant	C+	Ciné+		Arte	X	OUI		Fr-100
Un jour mes princes viendront	JAOUI Agnès	7,92	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Un prince (presque) charmant	LELLOUCHE Philippe	9,07	fiction	2		C+	Ciné+		TF1		OUI		Fr-100
Un p'tit gars de Ménilmontant	MINIER Alain	2,38	fiction	1							OUI		Fr-100
Une autre vie	MOURET Emmanuel	3,22	fiction	3		OCS				X	OUI	X	Fr-100
Une chanson pour ma mère	FRANKA Joël	3,98	fiction	1		C+	Ciné+		TMC	X			Fr-54 / Belg-45
Une histoire d'amour	FILLIERES Hélène	6,02	fiction	1		C+	Ciné+		Arte	X			Fr-41 / Lux-31 / Belg-27
Une jeune fille aux cheveux blancs	VERNOUX Marion	3,34	fiction	3		C+	OCS		D8	X	OUI		Fr-100
Une place sur la Terre	GODET Fabienne	3,99	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X			Fr-61 / Belg-39
Une promesse	LECONTE Patrice	10,41	fiction	3		OCS							Fr-66 / Belg-33
Une révolution africaine	BENCHIKH Samir	0,06	docu	1	après								Fr-100
Vandal	CISTERNE Hélier	2,37	fiction	1		C+	Ciné+			X	OUI	X	Fr-81 / Belg-18
Vanités	BENCHETRIT Samuel	0,52	fiction	3							OUI		Fr-100
Vendanges	LACOSTE Paul	0,35	docu	2	avant					X		X	Fr-100
Vie domestique (La)	CZAJKA Isabelle	2,91	fiction	3		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Violette	PROVOST Martin	5,98	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F3	X	OUI	X	Fr-90 / Belg-10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2012 (6/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	clair	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Vive la France	YOUN Michaël	16,00	fiction	2		C+	Ciné+		F2		OUI	X	Fr-100
Voyage en Guédiouan	SASIA Bernard	0,31	docu	1							OUI	X	Fr-100
Voyage sans retour	GERARD François	0,25	fiction	3									Fr-100
Vraie Vie des profs (La)	KLOTZ Emmanuel / PEREIRA-LAZARO Albert	5,32	fiction	3 / 2		C+	Ciné+		F2	X	OUI		Fr-100
Walk Away Renée	CAQUETTE Jonathan	0,80	docu	3								X	Fr-100
Wrong Cops	DUPIEUX Quentin	1,73	fiction	3									Fr-100
Y'a pire ailleurs	MEUNIER Jean-Henri	0,33	docu	3								X	Fr-100
Zulu	SALLE Jerome	16,23	fiction	3		C+	Ciné+		M6 W9				Fr-80 / Afrique du Sud-20

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2012 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	clair	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
A Long Way from Home	GILBERT Virginia	0,70	fiction	1							GB-60 / Fr-40
A Pigeon on a Branch Reflecting on Existence	ANDERSSON Roy	4,47	fiction	3				Arte			Suède-66 / Norvège-12 / All-10 / Fr-10
African Safari 3D	STASSEN Ben	13,12	docu	3							Belg-65 / Fr-25 / It-10
Au-delà des collines	MUNGIU Christian	2,97	fiction	3		C+	Ciné+	F3			Roumanie-65 / Fr-25 / Belg-10
Aviseur (L')	LECLERCQ Julien	19,84	fiction	3		C+	Ciné+	M6 W9			Can-54 / Fr-46
Bananot	FOX Eytan	1,96	fiction	3		C+	Ciné+				Israël-75 / Fr-25
Blocher, une vie	BRON Jean-Stephane	0,73	docu	3							Suisse-85 / Fr-15
Caught in Flight	HIRSCHBIEGEL Oliver	11,24	fiction	3		C+	Ciné+		X		GB-68 / Fr-18 / Belg-13
Cha cha cha	RISI Marco	3,61	fiction	3		C+	Ciné+				It-80 / Fr-20
Connecting South, le nouveau monde selon Gilberto Gil	BORGEAUD Pierre-Yves	1,02	docu	2		OCS					Suisse-70 / Fr-30
Cours sans te retourner	DANQUART Pepe	5,87	fiction	3				Arte			All-80 / Fr-20
Dark Touch	DE VAN Marina	2,73	fiction	3		C+	Ciné+		X		Irlande-42 / Fr-39 / Suède-18
Dead Man Talking	RIDREMONT Patrick	3,16	fiction	1							Belg-53 / Lux-36 / Fr-10
Dégage !	BOUZID Nouri	2,03	fiction	3				F2		X	Tunisie-50 / Fr-50
Dernier des hommes (Le)	SALFATI Pierre-Henri	2,11	fiction	3							All-54 / Suisse-25 / Fr-20
Dernière fois que j'ai vu Macao (La)	RODRIGUES Joao Pedro / GUERRA DA MATA Joao Rui	0,39	docu	3 / 1							Port-50 / Fr-50
Deux temps trois mouvements	COUSIN Christophe	1,31	fiction	1	avant						Can-59 / Fr-40
Diaz	VICARI Daniele	6,00	fiction	3					X		It-60 / Roumanie-20 / Fr-20
Die Andere Heimat (L'Autre Terre natale)	REITZ Edgar	7,95	fiction	3		Ciné+		Arte			All-80 / Fr-20
Etrange Couleur des larmes de ton corps (L')	CATTET Helene / FORZANI Bruno	1,88	fiction	2 / 2		C+	Ciné+		X	X	Belg-46 / Fr-30 / Lux-23
Gli Equilibristi	DE MATTEO Ivano	2,50	fiction	3		C+	Ciné+				It-90 / Fr-10
Grand Cahier (Le)	SZASZ Janos	3,32	fiction	3							All-40 / Hongrie-40 / Aut-10 / Fr-10
Grandes Ondes (Les)	BAIER Lionel	2,84	fiction	3					X		Suisse-70 / Fr-17 / Port-13
Historia de la meva mort	SERRA Albert	2,08	fiction	3						X	Es-67 / Fr-33
I Give it a Year	MAZER Dan	12,76	fiction	1		C+	Ciné+	TF1			GB-55 / Fr-25 / All-20
Iguanas	CRISAN Marian	0,62	fiction	2					X		Roumanie-70 / Fr-20 / All-10
Inch'allah	BARBEAU-LAVALETTE Anaïs	3,89	fiction	3							Can-90 / Fr-10
Invader	CALPARSORO Daniel	3,90	fiction	3							Es-80 / Fr-20
Je ne suis pas lui	PIRSELI MOGLU Tayfun	1,00	fiction	3							Turquie-70 / Grèce-10 / Fr-10 / All-10
Je te survivrai	SBILLE Sylvestre	1,66	fiction	1		OCS			X		Belg-70 / Fr-30
Joyeux Anniversaire (zum geburtstag)	DERCOURT Denis	1,79	fiction	3					X		All-80 / Fr-20
La Bella Addormentata	BELLOCCHIO Marco	4,81	fiction	3					X		It-90 / Fr-10
La Grande Bellezza	SORRENTINO Paolo	8,33	fiction	3		C+	Ciné+	F2			It-83 / Fr-17
Layla Fourie	MARAIS Pia	2,94	fiction	3							All-47 / Afrique du Sud-24 / Fr-15 / Pays Bas-11
Leones	LOPEZ Maria Jazmin	0,27	fiction	1							Argentine-70 / Fr-30
Mamac (L'appat)	BEGIC Aida	1,29	fiction	3							Bosnie Herzegovine-40 / All-26 / Fr-22 / Turquie-10
Mon père va me tuer	CIPRI Daniele	2,00	fiction	3							It-90 / Fr-10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère} et 2^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2012 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	clair	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
Monsieur Delacour	GHEORGHITA Corneliu	1,00	fiction	2						X	Roumanie-73 / Fr-27
Mystery	YE Lou	1,89	fiction	3				Arte			Chine-80 / Fr-20
Only Lovers Left Alive	JARMUSCH Jim	7,03	fiction	3							All-63 / Fr-20 / Chypre-17
Operacion E	COURTOIS Miguel	3,73	fiction	3		C+			X		Es-65 / Fr-35
Paradjanov	AVEDIKIAN Serge / FETISOVA Olena	2,08	fiction	1 / 1				Arte			Ukraine-55 / Fr-25 / Géorgie-10 / Arménie-10
Partition inachevée (La)	PASKALJEVIC Goran	1,06	fiction	3							Serbie-66 / Croatie-21 / Fr-13
Pionnier	SKJOLDBJAERG Erik	6,19	fiction	3				Arte			Norvège-62 / All-15 / Suède-13 / Fr-10
Post Partum	NOELS Delphine	2,86	fiction	1							Belg-55 / Lux-35 / Fr-10
Post Tenebras Lux	REYGADAS Carlos	1,58	fiction	3				Arte			Mex-77 / Fr-22
Premiers de la liste (Les) - I Primi della lista	JOHNSON Roan	0,96	fiction	2							It-90 / Fr-10
Puppy Love	LEHERICEY Delphine	2,20	fiction	2							Belg-33 / Suisse-30 / Lux-24 / Fr-11
Salvo	GRASSADONIA Fabio / PIAZZA Antonio	1,73	fiction	1 / 1				Arte	X		It-65 / Fr-35
Sammy 2	STASSEN Ben / KESTELOOT Vincent	25,00	anim	3 / 1		C+					Belg-70 / Fr-20 / It-10
Singing Women	ERDEM Reha	1,50	fiction	3							Turquie-66 / All-20 / Fr-13
Sœurs Quispe (Les)	SEPULVEDA Sebastian	0,62	fiction	1							Chili-45 / Fr-35 / Argentine-20
Song of the Sea	MOORE Tomm	5,35	anim	2		OCS					Irlande-37 / Lux-22 / Belg-17 / Fr-11 / Danemark-11
Sud, sinon rien (Le)	MOLLO Fabio	0,70	fiction	1					X		It-71 / Fr-29
Temps dure longtemps (Le)	ALPER Ozcan	1,08	fiction	3						X	Turquie-67 / All-20 / Fr-13
Tendresse (La)	HANSEL Marion	2,55	fiction	3							Belg-78 / Fr-22
The Food Guide to Love	DE PELEGRI Teresa / HARARI Dominic	3,84	fiction	3 / 2		C+					Es-60 / Irlande-30 / Fr-10
The Grandmothers	FONTAINE Anne	11,91	fiction	3		C+	Ciné+	F2			Australie-61 / Fr-38
The Last Days	PASTOR Alex / PASTOR David	5,00	fiction	2 / 2		C+	Ciné+				Es-90 / Fr-10
Théorème zéro	GILLIAM Terry	10,34	fiction	3							GB-51 / Roumanie-37 / Fr-11
Tour du Faso	HUYGEN Wilm	0,51	docu	1							All-70 / Fr-30
Un jour de chance	DE LA IGLESIA Alex	5,11	fiction	3		C+	Ciné+		X		Es-90 / Fr-10
Upgrade	BUCH Franziska	5,30	fiction	3					X		All-46 / Lux-42 / Fr-10
Vanita	DIRITTI Giorgio	5,03	fiction	3							It-90 / Fr-10
Vi Perdono	GOLINO Valeria	1,72	fiction	1							It-90 / Fr-10
Via Castellana Bandiera	DANTE Emma	2,06	fiction	1					X		It-63 / Suisse-26 / Fr-10
Villa	TRAPERO Pablo	3,20	fiction	3		C+	Ciné+	Arte	X		Es-90 / Fr-10
Vol des corbeaux (Le)	FLIEGAUF Benedek	0,71	fiction	3							Hongrie-49 / All-25 / Fr-24
Weekend (Le)	GRANIER-DEFERRE Christopher	0,71	fiction	1							GB-80 / Fr-20
Windows	VIGALONDO Nacho	3,00	fiction	3							Es-90 / Fr-10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère} et 2^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2012 (1/2)

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
A coup sûr	DE VIGAN Delphine	fiction	5,48
Adolescent (L')	SEGUELA Tristan	fiction	6,96
Armée du salut (L')	TAIA Abdellah	fiction	1,15
Astérix et le domaine des Dieux	CLICHY Louis	anim	31,03
Autre Vie de Richard Kemp (L')	ALVAREZ Germinal	fiction	3,90
Bangkok Renaissance	MINEO Jean-Marc	fiction	0,90
Bataille de Solferino (La)	TRIET Justine	fiction	0,84
Beauté, l'art rescapé des camps nazis (La)	COGNET Christophe	docu	0,80
Belle Vie (La)	DENIZOT Jean	fiction	1,94
Belles Années (Les)	PROUST Frédéric	fiction	1,84
Bleu pétrole	TREBAL Nadège	docu	0,31
Bovines ou la vraie vie des vaches	GRAS Emmanuel	docu	0,18
Braconnne (La)	RONDIERE Samuel	fiction	1,93
Braddock America	PORTRON Jean-Loïc / KESSLER Gabriella	docu	0,48
Cage dorée (La)	ALVES Ruben	fiction	7,02
Chasse au snark (La)	DROUET François-Xavier	docu	0,24
Cheba	CHARPIAT Françoise	fiction	3,78
Chercher le garçon	SEBBAGH Dorothée	fiction	0,32
Disparaissez les ouvriers !	THEPENIER Christine / PRIESTER Jean-François	docu	0,15
Doutes	KUMAR Yamini Lila	fiction	0,20
Dune (La)	AVIRAM Yossi	fiction	2,50
Dzma	GRENADE Teona / GRENADE Thierry	fiction	0,99
El Puesto	LEVEQUE Aurélien	docu	0,19
En solitaire	OFFENSTEIN Christophe	fiction	16,99
Entre les bras, la cuisine en héritage	LACOSTE Paul	docu	0,36
Fleurs du mal	DUSA David	fiction	0,33
Gamins (Les)	MARCIANO Anthony	fiction	9,50
Garçons et Guillaume, à table ! (Les)	GALLIENNE Guillaume	fiction	7,86
Giraffada	MASSALHA Rani	fiction	1,34
Grand Départ (Le)	MERCIER Nicolas	fiction	4,00
Hotel du Paradis	BERNE Claude	fiction	0,23
Hypothèse du Mokélé-Mbembé (L')	VOIGNIER Marie	docu	0,07
Initiation	GIRERD Stéphanie	fiction	0,68
Jasmine	UGHETTO Alain	anim	0,71
JC comme Jésus Christ	ZACCAI Jonathan	fiction	0,68
Je m'appelle Hmmm...	TROUBLE Agnès	fiction	2,17
Je suis supporter du standard	LIEBMAN Henri	fiction	2,08
Jour attendra (Le)	MARIE Edgar	fiction	3,95
Juliette	GODEAU Pierre	fiction	1,97
Landes	VIVES François-Xavier	fiction	2,01
Love Love Love	MERCIER Bruno	fiction	0,10
Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill	BOREAL Marc / CHATEL Thibaut	anim	3,74
Marussia	PERVOLOVICI Eva	fiction	0,33
Même pas mal	ROY Maxime / TREQUESSER Jérémy	fiction	0,12
Minuscule	GIRAUD Hélène / SZABO Thomas	anim	10,15
Mohamed Dubois	ONA Ernesto	fiction	4,00
Moskovitch, mon amour	SHAHBAZYAN Aram	fiction	0,30
Nana	MASSADIAN Valérie	fiction	0,24
Né quelque part	HAMIDI Mohamed	fiction	5,46
Nos héros sont morts ce soir	PERRAULT David	fiction	3,18
Notre monde	LACOSTE Thomas	docu	0,15
Océane	SAUVEGRAIN Nathalie / APPIETTO Philippe	fiction	0,63
Outreau l'autre vérité	GARDEBLED Serge	docu	0,24
Paris à tout prix	KHERICI Reem	fiction	4,00
Passer l'hiver	BARBET Aurélia	fiction	1,49
Petits Princes (Les)	LEBASQUE Vianney	fiction	3,84
Photo	SABOGA Carlos	fiction	1,96
Pièce manquante (La)	BIRKENSTOCK Nicolas	fiction	1,09
Pifano, les faubourgs de l'ombre	DE PERETTI Thierry	fiction	1,07
Pop Redemption	LE GALL Martin	fiction	3,92
Pourquoi j'ai (pas) mangé mon père	DEBBOUZE Jamel	anim	31,80
Qu'ils reposent en révolte (des figures de guerre I)	GEORGE Sylvain	docu	0,08
Reines du ring (Les)	RUDNICKI Jean-Marc	fiction	10,91

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2012 (2/2)

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
Rencontres d'après minuit (Les)	GONZALEZ Yann	fiction	1,32
Rives	HOSTIOU Armel	fiction	0,18
Route du retour (La)	GILLARD Stéphanie	docu	0,36
Secret de Loulou (Le)	OMOND Eric	anim	7,32
Sens de l'âge (Le)	VIROT Ludovic	docu	0,30
Sens de l'humour (Le)	CANTO Maryline	fiction	1,05
Stratégie de la poussette (La)	MICHEL Clément	fiction	5,16
Super Trash	LOUGE ESPOSITO Martin	fiction	0,22
Un p'tit gars de Ménilmontant	MINIER Alain	fiction	2,38
Une chanson pour ma mère	FRANKA Joël	fiction	3,98
Une histoire d'amour	FILLIERES Hélène	fiction	6,02
Une révolution africaine	BENCHIKH Samir	docu	0,06
Vandal	CISTERNE Hélier	fiction	2,37
Voyage en Guédiouan	SASIA Bernard	docu	0,31

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

les études du CNC
la production cinématographique en 2012
bilan statistique des films agréés en 2012

une publication du Centre national
du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

**direction des études, des statistiques
et de la prospective**
3 rue Boissière 75784 Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
fax: 01 44 34 34 55

édité par la direction de la communication

conception graphique couverture
Anaïs Lancrenon & Julien Lelièvre

impression
Stipa

mars 2013

